



Message aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2016

www.cibc.com/francais

Le 25 août 2016

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2016.

Faits saillants du troisième trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 441 M\$, en regard de 978 M\$ pour le troisième trimestre il y a un an et de 941 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté¹ a atteint 1 072 M\$, contre 990 M\$ pour le troisième trimestre il y a un an et 962 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 3,61 \$, en regard de 2,42 \$ pour le troisième trimestre il y a un an et de 2,35 \$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,67 \$, par rapport à 2,45 \$ au troisième trimestre il y a un an et à 2,40 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 26,8 % et le RCP ajusté¹ s'est établi à 19,8 %.

Les résultats du troisième trimestre de 2016 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence positive de 0,94 \$ par action :

- un profit de 428 millions \$ (383 millions \$ après impôt), net des coûts de transaction connexes, à la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI);
- des pertes sur créances de 40 M\$ (30 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe;
- un profit de 28 M\$ (21 M\$ après impôt) lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

Au 31 juillet 2016, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres selon Bâle III de la Banque CIBC s'établissaient respectivement à 10,9 %, 12,4 % et 14,4 % selon la méthode tout compris, en regard de respectivement 10,4 %, 11,9 % et 13,9 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 juillet 2016, le ratio de levier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,9 % selon la méthode tout compris.

Nos résultats ce trimestre ont été solides à l'échelle de l'entreprise, puisque nos unités d'exploitation Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux ont affiché un bon rendement. Nous continuons à poursuivre et à faire progresser notre stratégie visant à établir une banque solide et innovante axée sur les clients et nous continuons d'afficher des résultats constants et durables pour nos actionnaires.

Le 29 juin 2016, la Banque CIBC a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (NASDAQ : PVTB) et de sa filiale, The PrivateBank, banque commerciale du marché intermédiaire établie à Chicago, qui offre des services bancaires privés et des services de gestion des avoirs. La clôture de cette transaction est prévue au premier trimestre de l'année 2017, sous réserve du respect des conditions habituelles de clôture et de l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires ordinaires de PrivateBancorp. À la clôture, la Banque CIBC prévoit que son ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires sera d'au moins 10 %, selon la méthode tout compris.

Rendement de nos activités essentielles

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont enregistré un résultat net de 666 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 36 M\$, ou 6 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. La solide croissance des volumes et la progression des honoraires ont été contrebalancées en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances en raison de l'accroissement des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels et la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'établissement de notre leadership en croissance rentable des produits et en expérience client. Au cours du troisième trimestre de 2016 :

- la Banque CIBC a été reconnue pour une troisième année d'affilée pour son leadership en matière d'applications mobiles, et s'est classée au premier rang parmi les cinq principales banques canadiennes dans le rapport 2016 *Canadian Mobile Banking Functionality Benchmark* de Forrester Research Inc;

- le nombre d'ouvertures de comptes de chèques a atteint son plus haut niveau trimestriel en plus de 10 ans en raison du lancement réussi du Compte Intelli CIBC^{MC}.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 506 M\$ au troisième trimestre, y compris un profit de 383 M\$, net des coûts de transaction, à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, présenté à titre d'élément d'importance. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 126 M\$, en baisse de 17 M\$, ou 12 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, étant donné que nous avons cessé de comptabiliser les produits d'ACI après l'annonce de la vente en décembre 2015. Le total des produits de Courtage de détail a également diminué par suite d'un recul du volume de transactions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des produits attribuable à l'augmentation des biens sous gestion moyens et par des profits tirés de placements en capital de démarrage de Gestion d'actifs.

Au cours du troisième trimestre de 2016, Gestion des avoirs a continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique d'améliorer l'expérience client, de favoriser la croissance des actifs et de simplifier notre plateforme d'affaires :

- Nous avons élargi la gamme de nos Services de portefeuille personnalisé CIBC en y ajoutant trois nouveaux portefeuilles axés sur la génération de revenus.
- Nous avons lancé l'option de relevés électroniques pour les Services de portefeuille personnalisé CIBC et les comptes de Fonds mutuels CIBC, de manière à simplifier davantage la gestion des relevés de placement pour les clients.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 304 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 39 M\$, ou 15 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 313 M\$, en hausse de 43 M\$, ou 16 %, en raison surtout de l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'accroissement des charges. La hausse des produits tirés de la négociation de dérivés de taux d'intérêt et de dérivés sur actions, de Services financiers aux entreprises et de l'émission de titres de participation et de titres de créance a été contrebalancée en partie par la baisse des produits tirés de notre segment de financement immobilier aux États-Unis.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada qui intervient également dans les principaux secteurs d'activité ailleurs dans le monde, Marchés des capitaux a agi à titre de :

- conseiller financier et co-preneur ferme dans le cadre de l'acquisition de RONA Inc. par Lowe's Companies Inc. pour un montant de 3,2 G\$;
- responsable des registres d'un placement en actions ordinaires par prise ferme d'un montant de 2,9 G\$ pour Suncor, l'une des transactions par prise ferme les plus importantes du Canada;
- conseiller financier, seul preneur ferme, responsable des registres et syndicaire chef de file dans le cadre de la conclusion de facilités de crédit de 1,8 G\$, syndicaire chef de file et co-responsable des registres de reçus de souscription de 525 M\$ et seul fournisseur d'opérations de change dans le cadre de l'acquisition de MWH Global par Stantec Inc.;
- conseiller financier, co-preneur ferme, co-responsable des registres et co-syndicaire chef de file dans le cadre de la conclusion de facilités de crédit de 925 M\$ utilisées principalement aux fins de l'acquisition, par Cheung Kong Infrastructure Holdings Limited et Power Assets Holdings Limited, d'une participation de 65 % dans certains actifs du marché intermédiaire de Husky Energy Inc.;
- conseiller dans le cadre de l'acquisition, par Teine Energy, des actifs pétroliers de Penn West, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, pour un montant de 975 M\$.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités, et qui appuie des causes qui comptent dans leur vie. Au cours du trimestre :

- nous avons participé, en compagnie de nos clients et des membres de nos collectivités du Québec, au Tour CIBC Charles Bruneau, une randonnée à vélo de quatre jours, qui nous a permis de mobiliser plus de 3 M\$ pour appuyer les enfants atteints du cancer et les membres de leurs familles;
- les inscriptions à la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein (FCCS) ont commencé, marquant les 20 ans de notre partenariat avec la FCCS grâce auquel nous pouvons espérer un avenir sans cancer du sein;
- nous avons soutenu les efforts déployés pour soulager et réinstaller les victimes des feux de forêt de Fort McMurray grâce à un don de 100 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne, et contribué à hauteur de la première tranche de 100 000 \$ des dons des employés à la Croix-Rouge canadienne, aux Alberta Food Banks et à d'autres organismes de bienfaisance locaux.

Pendant le trimestre, la Banque CIBC :

- a fait son entrée au Financial Services Gender-Equality Index de 2016 publié par Bloomberg pour sa valorisation de la diversité des genres et le parti qu'elle en tire;
- a été reconnue comme l'une des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada par Corporate Knights;
- a été nommée l'un des 50 milieux de travail les plus engagés en Amérique du Nord par Achievers.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

Le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires a été mis sur pied par le Financial Stability Board en 2012. Le groupe de travail a pour mandat d'améliorer la qualité, la comparabilité et la transparence de l'information fournie sur les risques. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir, essentiellement dans les secteurs de la gouvernance du risque, du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de la suffisance des fonds propres. L'index ci-dessous renferme la liste des informations dressée pour répondre aux recommandations du groupe de travail sur les renseignements supplémentaires ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2015, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Troisième trimestre de 2016			Rapport annuel 2015
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralité	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque ¹			29	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	26			47
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	21, 41, 44	70	6	35, 69, 72, 138-139
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque	26			42, 43
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				41, 44, 45
	7	Risques découlant des activités commerciales	29			45, 48
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	32			37, 46, 51, 57, 64, 68, 75
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	20	70		30, 138-139
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			1-4	32
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			5	34
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 138-139
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	29		7	33-35, 48
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			7	31, 33
	15	Risque de crédit par portefeuille important			13-20	50-55
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			8	34-35
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			21, 22	46, 51, 63, 75
Liquidité	18	Actifs liquides	40			68
Financement	19	Actifs grevés	41			69
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	45			72
	21	Stratégie et sources de financement	43			70
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	36			62
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	36-39			62-66
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				62-66
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				37, 64
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	30-35	75	9-12	52-60, 121-123, 163
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	30, 33, 48			50, 77-78, 102
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	30, 33	67		50, 57, 121
	29	Risque de crédit de contreparties découlant de dérivés	32		12, 28 ²	49, 53, 133-134
	30	Atténuation du risque de crédit	30		12, 25	49, 55, 133-134
Autres risques	31	Autres risques	46			73-75
	32	Discussion sur des situations de risque connues	50	72		74, 154

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 174 de notre Rapport annuel 2015.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 juillet 2016 et pour les trois mois et les neuf mois clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2015 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport de gestion est en date du 24 août 2016. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 172 à 177 de notre Rapport annuel 2015.

Table des matières

3	Modifications à la présentation de l'information financière	19	Situation financière
		19	Revue du bilan consolidé résumé
		20	Sources de financement
4	Points saillants financiers du troisième trimestre	24	Arrangements hors bilan
5	Vue d'ensemble	25	Gestion du risque
5	Résultats financiers	25	Vue d'ensemble
8	Événements importants	30	Risque de crédit
8	Revue de l'information financière trimestrielle	36	Risque de marché
9	Perspectives pour l'année 2016	40	Risque de liquidité
		46	Autres risques
10	Mesures non conformes aux PCGR	47	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
11	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	47	Méthodes comptables critiques et estimations
11	Services bancaires – détail et entreprises	51	Faits nouveaux en matière de comptabilité
12	Gestion des avoirs	52	Faits nouveaux en matière de réglementation
14	Marchés des capitaux	53	Contrôles et procédures
17	Siège social et autres		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2016 », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2016 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2016 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle

mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus de l'acquisition de PrivateBancorp Inc. ne se concrétisent pas dans les délais prévus, s'ils le sont, ou la possibilité que l'acquisition ne soit pas conclue au moment prévu, si elle l'est, faute d'obtenir les approbations requises de la part des organismes de réglementation, des actionnaires ou toute autre approbation, ou encore que d'autres conditions à la clôture ne soient pas respectées en temps opportun, si elles le sont; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

- Dans les secteurs d'activité des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, compris dans Marchés des capitaux, et des Services bancaires aux entreprises, compris dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la segmentation de notre clientèle a été redéfinie de façon à renforcer notre stratégie focalisée sur les clients, ce qui a permis d'assurer un niveau de spécialisation et d'expertise sectorielles plus élevé, et ce, tout en élargissant les zones desservies. Nous avons transféré les comptes des clients en conséquence entre ces secteurs d'activité.
- La méthode de fixation des prix de cession interne utilisée par le groupe Trésorerie pour que soient portés au débit ou au crédit des unités d'exploitation stratégique respectivement les coûts et les profits liés aux actifs et aux passifs au titre du financement a été améliorée afin qu'elle soit mieux adaptée à nos modèles de risque de liquidité.

De plus :

Dans Marchés des capitaux :

- Les produits tirés de la souscription de titres de créance et de titres de participation, auparavant répartis entre les secteurs d'activité Marchés CIBC, réseau mondial et Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, ont été transférés pour être intégralement présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement.

Dans Gestion des avoirs :

- Le secteur des Services consultatifs de gestion de patrimoine, dont les résultats étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité de gestion d'actifs, a été transféré au secteur de courtage de détail.
- Le secteur « Divers » a été créé afin d'inclure les résultats d'American Century Investments (ACI), auparavant présentés dans le secteur de gestion d'actifs. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la section Événements importants.

Points saillants financiers du troisième trimestre

	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	2 113 \$	2 037 \$	2 021 \$	6 256 \$	5 872 \$
Produits autres que d'intérêts	2 023	1 594	1 499	5 098	4 501
Total des produits	4 136	3 631	3 520	11 354	10 373
Dotation à la provision pour pertes sur créances	243	324	189	829	573
Charges autres que d'intérêts	2 218	2 242	2 179	6 624	6 478
Résultat avant impôt sur le résultat	1 675	1 065	1 152	3 901	3 322
Impôt sur le résultat	234	124	174	537	510
Résultat net	1 441 \$	941 \$	978 \$	3 364 \$	2 812 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	16 \$	12 \$
Porteurs d'actions privilégiées	9	10	11	28	36
Porteurs d'actions ordinaires	1 426	926	962	3 320	2 764
Résultat net applicable aux actionnaires	1 435 \$	936 \$	973 \$	3 348 \$	2 800 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	53,6 %	61,7 %	61,9 %	58,3 %	62,4 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	57,8 %	58,0 %	59,3 %	58,0 %	59,3 %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,32 %	0,38 %	0,25 %	0,32 %	0,28 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	26,8 %	18,0 %	20,4 %	21,0 %	20,0 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ¹	19,8 %	18,4 %	20,6 %	19,1 %	20,5 %
Marge d'intérêts nette	1,64 %	1,65 %	1,75 %	1,66 %	1,75 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,87 %	1,89 %	2,01 %	1,90 %	2,02 %
Rendement de l'actif moyen	1,12 %	0,76 %	0,85 %	0,89 %	0,84 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	1,28 %	0,88 %	0,97 %	1,02 %	0,97 %
Rendement total pour les actionnaires	(0,94) %	12,72 %	(2,40) %	2,59 %	(6,12) %
Taux d'impôt effectif comme présenté	14,0 %	11,6 %	15,1 %	13,8 %	15,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ¹	15,4 %	16,1 %	15,2 %	16,2 %	15,5 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	3,61 \$	2,35 \$	2,42 \$	8,40 \$	6,96 \$
– résultat dilué comme présenté	3,61	2,35	2,42	8,38	6,95
– résultat dilué ajusté ¹	2,67	2,40	2,45	7,62	7,09
– dividendes	1,21	1,18	1,09	3,54	3,18
– valeur comptable	54,54	52,16	50,02	54,54	50,02
Cours de l'action (\$)					
– haut	104,19	101,76	96,99	104,19	107,16
– bas	96,84	83,33	89,55	83,33	88,18
– clôture	99,19	101,34	93,46	99,19	93,46
Nombre d'actions en circulation en milliers)					
– moyen pondéré de base	394 753	394 679	397 270	395 459	397 199
– moyen pondéré dilué	395 328	395 150	397 828	395 975	397 830
– fin de la période	394 838	394 679	397 234	394 838	397 234
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	39 164 \$	39 997 \$	37 126 \$	39 164 \$	37 126 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,9 %	4,7 %	4,6 %	4,8 %	4,5 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	33,5 %	50,2 %	45,0 %	42,2 %	45,7 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ¹	45,2 %	49,1 %	44,5 %	46,4 %	44,8 %
Cours/valeur comptable	1,82	1,94	1,87	1,82	1,87
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	98 093 \$	91 054 \$	92 997 \$	98 093 \$	92 997 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	312 273	303 761	285 502	312 273	285 502
Total de l'actif	494 490	478 144	457 842	494 490	457 842
Dépôts	389 573	368 710	360 525	389 573	360 525
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	21 533	20 585	19 869	21 533	19 869
Actif moyen	511 925	502 408	457 774	502 908	448 120
Actif productif d'intérêts moyen	448 834	437 179	399 444	439 145	388 820
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	21 198	20 899	18 733	21 111	18 431
Biens administrés ^{3,4}	1 993 740	1 878 290	1 871 875	1 993 740	1 871 875
Biens sous gestion ⁴	179 903	169 521	172 316	179 903	172 316
Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris) et mesures en matière de liquidité					
liquidité					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)					
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	168 077 \$	165 419 \$	153 889 \$	168 077 \$	153 889 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	168 407	165 746	154 176	168 407	154 176
APR aux fins du total des fonds propres	168 690	166 027	154 422	168 690	154 422
Ratios de fonds propres					
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,9 %	10,4 %	10,8 %	10,9 %	10,8 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,4 %	11,9 %	12,5 %	12,4 %	12,5 %
Ratio du total des fonds propres	14,4 %	13,9 %	15,0 %	14,4 %	15,0 %
Ratio de levier selon Bâle III					
Expositions du ratio de levier (en millions de dollars)					
Ratio de levier	537 172 \$	516 838 \$	493 475 \$	537 172 \$	493 475 \$
Ratio de liquidité à court terme	3,9 %	3,8 %	3,9 %	3,9 %	3,9 %
	120 %	122 %	121 %	s. o.	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	43 741	43 380	44 385	43 741	44 385

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

3) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 598,8 G\$ (1 502,3 G\$ au 30 avril 2016 et 1 489,8 G\$ au 31 juillet 2015).

4) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 441 M\$, en regard de 978 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 941 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 072 M\$, comparativement à 990 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 962 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 3,61 \$, en regard de 2,42 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,35 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ s'est établi à 2,67 \$, en regard de 2,45 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,40 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un profit de 428 M\$ (383 M\$ après impôt) à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes (Gestion des avoirs);
- des pertes sur créances de 40 M\$ (30 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Marchés des capitaux);
- un profit de 28 M\$ (21 M\$ après impôt) lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 1 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 459 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 40 M\$, une montée des charges autres que d'intérêts de 10 M\$ ainsi qu'une majoration de la charge d'impôt de 40 M\$. Dans l'ensemble, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 369 M\$.

Produits nets d'intérêts²

Les produits nets d'intérêts ont monté de 92 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail et de la hausse des produits de négociation, en partie contrebalancées par le recul des produits de trésorerie.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 76 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout du nombre de jours plus élevé durant le trimestre considéré, de la croissance des volumes des produits de détail, de la hausse des produits de trésorerie et de la hausse des produits de Services financiers aux entreprises. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 ont augmenté de 384 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail, de la hausse des produits de négociation et de la hausse des produits tirés de FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), sous l'effet principalement des taux de change positifs. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des produits de trésorerie, un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, présenté à titre d'élément d'importance, et la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Produits autres que d'intérêts²

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 524 M\$, ou 35 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les résultats du trimestre considéré comprenant un profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes et un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, les deux étant présentés à titre d'éléments d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent également la hausse de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, découlant principalement de l'augmentation des émissions d'actions, et la progression des commissions sur crédit. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution de la quote-part du résultat d'entreprises associées, étant donné que nous avons cessé de comptabiliser les résultats d'ACI après l'annonce de la vente en décembre 2015.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 429 M\$, ou 27 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des profits liés à ACI, et aux activités de crédit structuré en voie de liquidation mentionnés précédemment, de la hausse de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation découlant de l'augmentation des émissions d'actions et de l'augmentation des produits tirés des fonds communs de placement. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par le profit à la vente d'un centre de traitement, présenté à titre d'élément d'importance et par la baisse des produits de négociation.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2016, les produits autres que d'intérêts se sont accrus de 597 M\$, ou 13 %, en regard de la période correspondante de 2015, les résultats du trimestre considéré comprenant les profits liés à ACI, les activités de crédit structuré en voie de liquidation et la vente d'un centre de traitement déjà mentionnés. Les résultats du trimestre considéré comprennent aussi des profits à la valeur du marché tirés des activités de couverture économique et la progression des commissions sur crédit, en partie contrebalancés par la baisse des profits sur les valeurs disponibles à la vente et la diminution de la quote-part du résultat d'entreprises associées, tel qu'il a été mentionné précédemment.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 54 M\$, ou 29 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, l'augmentation de la dotation reflète essentiellement la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels. Pour les Marchés des capitaux, la dotation plus élevée comprenait des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présentées à titre d'élément d'importance. Pour Siège social et autres, la dotation a diminué en raison d'une augmentation de la provision collective au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent et des pertes moins élevées liées à CIBC FirstCaribbean.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 81 M\$, ou 25 %, par rapport au trimestre précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la dotation était comparable à celle du trimestre précédent. Pour les Marchés des capitaux, le recul de la dotation s'explique par des pertes moins élevées dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie annulées par les pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe mentionnées précédemment. Pour Siège social et autres, la dotation à la provision a diminué, car les résultats du trimestre précédent comprenaient une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 a augmenté de 256 M\$, ou 45 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, l'augmentation de la dotation reflète essentiellement la hausse des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels. Pour les Marchés des capitaux, l'augmentation de la dotation s'explique surtout par les pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz et les pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe mentionnées précédemment, en partie contrebalancées par des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. Pour Siège social et autres, la dotation a connu une hausse en raison d'une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique, ce qui a été en partie contrebalancé par une diminution des pertes liées à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 39 M\$, ou 2 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 24 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des provisions constituées pour certaines procédures judiciaires en cours, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent la hausse de la rémunération liée au rendement et l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 ont augmenté de 146 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2015, dont les résultats comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats de la période considérée comprennent les provisions constituées pour des procédures judiciaires susmentionnées, une hausse des charges au titre des salaires, y compris l'incidence défavorable des taux de change, ainsi qu'une augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a augmenté de 60 M\$, ou 34 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse du résultat.

La charge d'impôt a augmenté de 110 M\$, ou 89 %, par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de la hausse du résultat. Les résultats du trimestre précédent comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, présenté à titre d'élément d'importance.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, la charge d'impôt a augmenté de 27 M\$, ou 5 %, en regard de la période correspondante de 2015. La charge d'impôt a été plus élevée du fait surtout de la hausse du résultat, en partie contrebalancée par le recouvrement d'impôt susmentionné et par un recouvrement d'impôt découlant du changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI, les deux étant présentés à titre d'éléments d'importance.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait commencer à la fin de 2017.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 189 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, comprend de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques » qui élimineraient, dans certains cas, la déduction pour dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes. Une version révisée des règles a été publiée le 31 juillet 2015. Au troisième trimestre de 2016, les règles proposées ont été adoptées en date du 1^{er} novembre 2015 et sont assorties de règles transitoires à appliquer entre le 1^{er} novembre 2015 et le 30 avril 2017.

En juin 2016, l'Agence du revenu du Canada a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 118 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par la nouvelle cotisation ont été reçus s'apparentent à celles qui étaient prévues dans les règles proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. La CIBC est persuadée que sa position fiscale était appropriée et entend contester vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

	Pour les trois mois clos le		Pour les neuf mois clos le
	31 juill. 2016 vs 31 juill. 2015	31 juill. 2016 vs 30 avr. 2016	31 juill. 2016 vs 31 juill. 2015
En millions de dollars, sauf les données sur les actions			
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	16 \$	- \$	118 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	-	10
Charges autres que d'intérêts	8	-	60
Impôt sur le résultat	-	-	1
Résultat net	8	-	47
Incidence sur le résultat par action :			
De base	0,02 \$	- \$	0,12 \$
Dilué	0,02	-	0,12
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	2,8 %	- %	7,5 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

Deuxième trimestre de 2016

- une augmentation de 77 M\$ (56 M\$ après impôt) des provisions constituées pour des procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un profit de 53 M\$ (47 M\$ après impôt), net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes, à la vente d'un centre de traitement (Siège social et autres);
- une augmentation de 40 M\$ (29 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres¹;
- un recouvrement d'impôt de 30 M\$ découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 7 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 2 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 53 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 40 M\$, une montée des charges autres que d'intérêts de 95 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 61 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 21 M\$.

Premier trimestre de 2016

- une augmentation de 69 M\$ (51 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres¹;
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI (Siège social et autres);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 4 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 69 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 10 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 36 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 47 M\$.

Troisième trimestre de 2015

- un montant de 10 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 6 M\$ (5 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 4 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 12 M\$ et une baisse de la charge d'impôt de 4 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 12 M\$.

Deuxième trimestre de 2015

- un montant de 10 M\$ (8 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 5 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 8 M\$ (5 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 9 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 9 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 5 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 13 M\$.

Premier trimestre de 2015

- des charges de restructuration de 85 M\$ (62 M\$ après impôt) essentiellement liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- un profit de 46 M\$ (34 M\$ après impôt) découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un profit de 23 M\$ (13 M\$ après impôt) à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires (Marchés des capitaux);
- une perte de 12 M\$ (9 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un montant de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 4 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 55 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 94 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 6 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 33 M\$.

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Événements importants

Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 29 juin 2016, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (PrivateBank). PrivateBank est une banque commerciale du marché intermédiaire établie à Chicago qui offre des services bancaires privés et de gestion des avoirs.

La CIBC versera 18,80 \$ US en espèces et 0,3657 d'une action ordinaire de la CIBC pour chacune des actions ordinaires de PrivateBancorp. Selon le cours de clôture du 28 juin 2016 des actions ordinaires de la CIBC à la Bourse de New York (77,11 \$ US), la valeur totale de la transaction serait d'environ 3,8 G\$ US (4,9 G\$ CA) ou 47,00 \$ US par action ordinaire de PrivateBancorp au moment de l'annonce. La transaction devrait se conclure au cours du premier trimestre civil de 2017, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, notamment de l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des porteurs d'actions ordinaires de PrivateBancorp.

Vente d'un placement en actions

Le 19 mai 2016, nous avons conclu la vente de notre participation minoritaire dans ACI à Nomura Holding America Inc. pour un produit de 1 045 M\$ US. Par suite de la vente, nous avons comptabilisé un profit de 428 M\$ (383 M\$ après impôt), net des coûts de transaction connexes dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs, présenté à titre d'élément d'importance.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2016			2015 ¹			2014 ¹
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 oct.
Produits							
Services bancaires – détail et entreprises	2 225 \$	2 150 \$	2 190 \$	2 176 \$	2 118 \$	2 029 \$	2 083 \$
Gestion des avoirs	1 035	583	601	607	628	614	619
Marchés des capitaux ²	809	750	683	571	691	657	701
Siège social et autres ²	67	148	113	129	83	94	56
Total des produits	4 136 \$	3 631 \$	3 587 \$	3 483 \$	3 520 \$	3 394 \$	3 459 \$
Produits nets d'intérêts	2 113 \$	2 037 \$	2 106 \$	2 043 \$	2 021 \$	1 895 \$	1 956 \$
Produits autres que d'intérêts	2 023	1 594	1 481	1 440	1 499	1 499	1 503
Total des produits	4 136	3 631	3 587	3 483	3 520	3 394	3 459
Dotation à la provision pour pertes sur créances	243	324	262	198	189	197	187
Charges autres que d'intérêts	2 218	2 242	2 164	2 383	2 179	2 104	2 195
Résultat avant impôt sur le résultat	1 675	1 065	1 161	902	1 152	1 093	1 077
Impôt sur le résultat	234	124	179	124	174	182	154
Résultat net	1 441 \$	941 \$	982 \$	778 \$	978 \$	911 \$	923 \$
Résultat net applicable aux :							
Participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	2 \$	5 \$	4 \$	3 \$
Actionnaires	1 435	936	977	776	973	907	920
Résultat par action							
– de base	3,61 \$	2,35 \$	2,44 \$	1,93 \$	2,42 \$	2,25 \$	2,28 \$
– dilué	3,61	2,35	2,43	1,93	2,42	2,25	2,28

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat des Marchés des capitaux sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit.

Au troisième trimestre de 2016, nous avons comptabilisé dans Gestion des avoirs un profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après l'annonce de la vente au premier trimestre de 2016.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits des Marchés des capitaux. Les résultats du troisième trimestre de 2016 comprennent un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient un profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 comprenaient une charge en raison de l'intégration des rajustements de l'évaluation liés au financement.

Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits des Marchés des capitaux. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les pertes dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels ont été plus élevées au cours des troisième et deuxième trimestres de 2016. Pour Marchés des capitaux, les pertes dans le secteur du pétrole et du gaz ont affiché une tendance à la hausse au quatrième trimestre de 2015 et au premier semestre de 2016. Les résultats du troisième trimestre de 2016 comprennent des pertes plus élevées dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Pour Siège social et autres, les résultats des deuxième et premier trimestres de 2016 comprenaient une augmentation de la provision collective, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient les provisions dans Siège social et autres qui sont liées à certaines procédures judiciaires en cours. Les résultats des quatrième et premier trimestres de 2015 comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne. Les résultats du premier trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI.

Perspectives pour l'année 2016

En 2016, la croissance mondiale devrait à peu près suivre le rythme modéré observé au cours de l'exercice précédent. Selon les prévisions, les marchés émergents devraient demeurer anémiques. Aux États-Unis et en Europe, l'économie devrait croître de manière modérée, à un taux de l'ordre de 1,5 %, l'économie européenne réagissant aux mesures de relance monétaire et celle des États-Unis accélérant, après avoir connu un premier semestre décevant, grâce à des dépenses de consommation et un marché de l'immobilier vigoureux ainsi qu'une diminution de la pression exercée par les stocks. La Réserve fédérale américaine pourrait relancer la hausse des taux d'intérêt d'ici la fin de l'année, mais le taux des fonds fédéraux restera bien en deçà des niveaux historiques. L'économie canadienne a connu un recul au deuxième trimestre en raison d'un fléchissement dans les exportations, de la faiblesse persistante des dépenses en capital des entreprises et des perturbations causées par les feux de forêt dans la région de Fort McMurray, en Alberta. Une remontée pour le reste de l'année n'entraînera qu'une légère croissance annuelle à peine plus élevée que 1 %. Le dollar canadien et les taux d'intérêt à court terme devraient se stabiliser, alors que les événements à l'échelle mondiale, notamment les résultats récents du vote par référendum en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, maintiennent les taux d'intérêt à long terme à des niveaux très bas.

Les prêts à la consommation des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises devraient augmenter de façon soutenue, les taux d'intérêt demeurant bas. La demande de crédit des entreprises devrait rester forte, soutenue par une croissance continue de la demande en matière de fonds de roulement. Dans l'ensemble, la qualité du crédit devrait demeurer saine, malgré une détérioration dans les provinces productrices d'énergie.

La stabilisation du prix des marchandises et l'amélioration progressive des prévisions de croissance mondiale future devraient favoriser les activités de négociation de titres de participation de Marchés des capitaux et de Gestion des avoirs, et Marchés des capitaux devraient tirer parti de la vigueur persistante des émissions de titres de créance de gouvernements, en partie pour couvrir les déficits des provinces productrices d'énergie.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel CIBC 2015. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars		Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
		31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté						
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	1 426 \$	926 \$	962 \$	3 320 \$	2 764 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		(369)	21	12	(301)	58
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	B	1 057 \$	947 \$	974 \$	3 019 \$	2 822 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	395 328	395 150	397 828	395 975	397 830
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	3,61 \$	2,35 \$	2,42 \$	8,38 \$	6,95 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,67	2,40	2,45	7,62	7,09
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté						
Total des produits comme présenté	D	4 136 \$	3 631 \$	3 520 \$	11 354 \$	10 373 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(459)	(53)	4	(508)	(42)
BIE		142	120	131	377	391
Total des produits ajusté ²	E	3 819 \$	3 698 \$	3 655 \$	11 223 \$	10 722 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	2 218 \$	2 242 \$	2 179 \$	6 624 \$	6 478 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(10)	(95)	(12)	(115)	(115)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	2 208 \$	2 147 \$	2 167 \$	6 509 \$	6 363 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	53,6 %	61,7 %	61,9 %	58,3 %	62,4 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	G/E	57,8 %	58,0 %	59,3 %	58,0 %	59,3 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté						
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	478 \$	466 \$	433 \$	1 401 \$	1 263 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	33,5 %	50,2 %	45,0 %	42,2 %	45,7 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	H/B	45,2 %	49,1 %	44,5 %	46,4 %	44,8 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté						
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	21 198 \$	20 899 \$	18 733 \$	21 111 \$	18 431 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I ³	26,8 %	18,0 %	20,4 %	21,0 %	20,0 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/I ³	19,8 %	18,4 %	20,6 %	19,1 %	20,5 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté						
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	1 675 \$	1 065 \$	1 152 \$	3 901 \$	3 322 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(409)	82	16	(244)	73
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ²	K	1 266 \$	1 147 \$	1 168 \$	3 657 \$	3 395 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	234 \$	124 \$	174 \$	537 \$	510 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ¹		(40)	61	4	57	15
Impôt sur le résultat ajusté ²	M	194 \$	185 \$	178 \$	594 \$	525 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	14,0 %	11,6 %	15,1 %	13,8 %	15,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	M/K	15,4 %	16,1 %	15,2 %	16,2 %	15,5 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	666 \$	506 \$	304 \$	(35) \$	1 441 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	1	(380)	9	1	(369)
	Résultat net ajusté ²	667 \$	126 \$	313 \$	(34) \$	1 072 \$
30 avr. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	652 \$	113 \$	252 \$	(76) \$	941 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(29)	2	8	40	21
	Résultat net ajusté ²	623 \$	115 \$	260 \$	(36) \$	962 \$
31 juill. 2015 ⁴	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	630 \$	140 \$	265 \$	(57) \$	978 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	2	3	5	2	12
	Résultat net ajusté ²	632 \$	143 \$	270 \$	(55) \$	990 \$

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	2 002 \$	738 \$	800 \$	(176) \$	3 364 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(26)	(375)	21	79	(301)
	Résultat net ajusté ²	1 976 \$	363 \$	821 \$	(97) \$	3 063 \$
31 juill. 2015 ⁴	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 858 \$	396 \$	776 \$	(218) \$	2 812 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(29)	12	6	69	58
	Résultat net ajusté ²	1 829 \$	408 \$	782 \$	(149) \$	2 870 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

4) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2015.

Des modifications ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016, touchant les résultats de nos unités d'exploitation stratégique. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Services bancaires – détail et entreprises

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015 ²	31 juill. 2016	31 juill. 2015 ²
Produits					
Services bancaires personnels	1 779 \$	1 713 \$	1 686 \$	5 241 \$	4 950 \$
Services bancaires aux entreprises	435	423	410	1 283	1 209
Divers	11	14	22	41	71
Total des produits	2 225	2 150	2 118	6 565	6 230
Dotation à la provision pour pertes sur créances	197	199	165	559	507
Charges autres que d'intérêts	1 121	1 105	1 096	3 323	3 209
Résultat avant impôt sur le résultat	907	846	857	2 683	2 514
Impôt sur le résultat	241	194	227	681	656
Résultat net	666 \$	652 \$	630 \$	2 002 \$	1 858 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	666 \$	652 \$	630 \$	2 002 \$	1 858 \$
Coefficient d'efficacité	50,3 %	51,4 %	51,8 %	50,6 %	51,5 %
Rendement des capitaux propres ³	50,0 %	51,9 %	52,4 %	51,5 %	56,0 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(129) \$	(122) \$	(144) \$	(378) \$	(401) \$
Profit économique ³ (a+b)	537 \$	530 \$	486 \$	1 624 \$	1 457 \$
Équivalents temps plein	20 414	20 833	21 573	20 414	21 573

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 666 M\$, en hausse de 36 M\$ en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 14 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse de l'impôt sur le résultat et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, le résultat net s'est établi à 2 002 M\$, en hausse de 144 M\$ en regard de la période correspondante de 2015, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits se sont accrus de 107 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont progressé de 93 M\$, ce qui est surtout attribuable à la croissance des volumes.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 25 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 11 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits ont connu une hausse de 75 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont progressé de 66 M\$, ce qui est surtout attribuable au nombre plus élevé de jours durant le trimestre et à la croissance des volumes.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 12 M\$, en raison surtout du nombre plus élevé de jours durant le trimestre, de la progression des honoraires et de la croissance des volumes, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, les produits se sont accrus de 335 M\$, ou 5 %, en comparaison de la période correspondante de 2015.

Les produits de Services bancaires personnels ont progressé de 291 M\$, ce qui est surtout attribuable à la croissance des volumes, à des prix favorables, à la progression des honoraires et du fait que la période considérée comptait une journée de plus. Les résultats de la période correspondante de 2015 comprenaient un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 74 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 30 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 32 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 a augmenté de 52 M\$ comparativement à la période correspondante de 2015, en raison principalement de la hausse des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 25 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris nos innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 16 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris nos innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail et de l'incidence du nombre plus élevé de jours durant le trimestre.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 se sont accrues de 114 M\$, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de 2015, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris nos innovations pour soutenir la transformation de nos services de détail.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a connu une hausse de 14 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat s'est accru de 47 M\$ en comparaison du trimestre précédent, par suite principalement de la hausse du résultat. Les résultats du trimestre précédent comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, présenté à titre d'élément d'importance.

L'augmentation de 25 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique essentiellement par la hausse du résultat, en partie contrebalancée par le recouvrement d'impôt susmentionné.

Gestion des avoirs

Gestion des avoirs offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis. Les résultats d'ACI sont inclus dans le poste Divers. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la section Événements importants.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015 ²	31 juill. 2016	31 juill. 2015 ²
Produits					
Courtage de détail	317 \$	312 \$	326 \$	937 \$	965 \$
Gestion d'actifs	196	179	180	556	529
Gestion privée de patrimoine	94	91	93	283	288
Divers	428	1	29	443	79
Total des produits	1 035	583	628	2 219	1 861
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	(1)
Charges autres que d'intérêts	438	432	443	1 309	1 337
Résultat avant impôt sur le résultat	597	151	185	910	525
Impôt sur le résultat	91	38	45	172	129
Résultat net	506 \$	113 \$	140 \$	738 \$	396 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	506 \$	113 \$	140 \$	738 \$	396 \$
Coefficient d'efficacité	42,4 %	74,0 %	70,6 %	59,0 %	71,9 %
Rendement des capitaux propres ³	134,1 %	18,6 %	23,8 %	46,2 %	23,2 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(37) \$	(58) \$	(71) \$	(155) \$	(205) \$
Profit économique ³ (a+b)	469 \$	55 \$	69 \$	583 \$	191 \$
Équivalents temps plein	4 232	4 354	4 343	4 232	4 343

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre, qui comprend un profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes, s'est établi à 506 M\$, en hausse de 366 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et en hausse de 393 M\$ comparativement au trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, le résultat net s'est établi à 738 M\$, en hausse de 342 M\$ en regard de la période correspondante de 2015, ce qui est principalement attribuable au profit à la vente d'ACI susmentionné.

Produits

Les produits se sont accrus de 407 M\$, ou 65 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont diminué de 9 M\$, ce qui s'explique principalement par la baisse des produits tirés des commissions en raison de la baisse du volume des transactions.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 16 M\$, en raison surtout des profits à la valeur du marché tirés de placements en capital de démarrage dans des fonds de placements et des fonds institutionnels lancés récemment, et de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Les produits de Gestion privée de patrimoine étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits Divers ont augmenté de 399 M\$, en raison du profit à la vente d'ACI susmentionné, en partie neutralisé par des produits moins élevés tirés d'ACI, car nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées après l'annonce de la vente en décembre 2015.

Les produits ont connu une hausse de 452 M\$, ou 78 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 5 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation des biens sous gestion et des biens administrés, et par le nombre de jours plus élevé durant le trimestre, en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des commissions en raison d'un recul dans les volumes de nouvelles émissions.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 17 M\$, en raison surtout des profits à la valeur du marché tirés de placements en capital de démarrage dans des fonds de placements et des fonds institutionnels lancés récemment, et de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Les produits de Gestion privée de patrimoine ont augmenté de 3 M\$ en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion et de la progression des honoraires.

Les produits Divers ont augmenté de 427 M\$, en raison du profit à la vente d'ACI susmentionné.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, les produits se sont accrus de 358 M\$, ou 19 %, en comparaison de la période correspondante de 2015.

Les produits de Courtage de détail ont diminué de 28 M\$, ce qui s'explique principalement par la baisse des produits tirés des commissions en raison de la baisse du volume des transactions, en partie contrebalancée par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation moyenne des biens sous gestion.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 27 M\$, en raison surtout de l'augmentation moyenne des biens sous gestion stimulée par la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et des profits à la valeur du marché tirés de placements en capital de démarrage dans des fonds de placements et des fonds institutionnels lancés récemment.

La diminution de 5 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine reflète essentiellement le recul des honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust, en partie contrebalancé par l'augmentation moyenne des biens sous gestion, y compris les taux de change favorables, ainsi que par la croissance des volumes pour les prêts et les dépôts.

Les produits Divers ont augmenté de 364 M\$, en raison du profit à la vente d'ACI, en partie contrebalancé par des produits moins élevés tirés d'ACI, après l'annonce de la vente, tel qu'il a été mentionné précédemment.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 5 M\$, ou 1 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts se sont appréciées de 6 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 ont diminué de 28 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2015, en raison surtout de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 46 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 53 M\$ en comparaison du trimestre précédent, par suite principalement du profit à la vente d'ACI susmentionné.

L'augmentation de 43 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 s'explique essentiellement par le profit à la vente d'ACI susmentionné.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers mondiaux, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015 ²	31 juill. 2016	31 juill. 2015 ²
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	415 \$	469 \$	363 \$	1 275 \$	1 082 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	364	296	324	946	971
Divers	30	(15)	4	21	(4)
Total des produits ³	809	750	691	2 242	2 049
Dotation à la provision pour pertes sur créances	47	81	10	153	32
Charges autres que d'intérêts	370	351	339	1 065	1 006
Résultat avant impôt sur le résultat	392	318	342	1 024	1 011
Impôt sur le résultat ³	88	66	77	224	235
Résultat net	304 \$	252 \$	265 \$	800 \$	776 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	304 \$	252 \$	265 \$	800 \$	776 \$
Coefficient d'efficacité ³	45,7 %	46,9 %	49,1 %	47,5 %	49,1 %
Rendement des capitaux propres ⁴	33,4 %	27,7 %	38,8 %	30,4 %	39,5 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(88) \$	(89) \$	(81) \$	(255) \$	(236) \$
Profit économique ⁴ (a+b)	216 \$	163 \$	184 \$	545 \$	540 \$
Équivalents temps plein	1 369	1 304	1 368	1 369	1 368

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 142 M\$ pour les trois mois clos le 31 juillet 2016 (120 M\$ au 30 avril 2016 et 131 M\$ au 31 juillet 2015) et de 377 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (391 M\$ au 31 juillet 2015). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 304 M\$, en hausse de 39 M\$ en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 52 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de l'augmentation des produits et d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, le résultat net s'est établi à 800 M\$, en hausse de 24 M\$ en regard de la période correspondante de 2015, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrus de 118 M\$, ou 17 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 52 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés de taux d'intérêt et de dérivés sur actions, et de la hausse des activités de financement dans les marchés mondiaux, en partie contrebalancées par la variation des réserves ayant trait aux expositions sur dérivés des clients.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 40 M\$, en raison surtout de la hausse des émissions de titres de participation et de titres de créance, de l'augmentation des produits de Services financiers aux entreprises et de l'accroissement des produits tirés de services-conseils, en partie contrebalancés par la baisse des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Les produits Divers ont augmenté de 26 M\$, en raison surtout d'un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, y compris un profit à la vente d'un placement dans un titre de participation disponible à la vente, contre une perte au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les deux étant présentés à titre d'éléments d'importance.

Les produits ont connu une hausse de 59 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont reculé de 54 M\$, en raison surtout de la variation des réserves ayant trait aux expositions sur dérivés des clients, ainsi que la baisse des produits tirés de la négociation de change et de marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 68 M\$, en raison surtout de l'augmentation des produits de Services financiers aux entreprises, de la hausse des émissions de titres de participation et de titres de créance et de l'accroissement des profits du portefeuille de placement.

Les produits Divers ont augmenté de 45 M\$, en raison surtout du profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation susmentionné.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, les produits se sont accrus de 193 M\$, ou 9 %, en comparaison de la période correspondante de 2015.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 193 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt et de change, et des activités de financement dans les marchés mondiaux.

La diminution de 25 M\$ des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement s'explique essentiellement par la baisse des profits du portefeuille de placement, puisque les résultats de la période correspondante de 2015 comprenaient un profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présenté à titre d'élément d'importance, et la baisse des produits tirés de notre segment de financement immobilier aux États-Unis. Cette diminution a été en partie contrebalancée par l'augmentation des produits de Services financiers aux entreprises et la hausse des émissions de titres de participation.

Les produits Divers ont augmenté de 25 M\$, en raison surtout du profit liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation susmentionné et des pertes de négociation évaluées à la valeur de marché sur les couvertures des prêts aux entreprises.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 37 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, car les résultats du trimestre considéré comprennent des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présentées à titre d'élément d'importance.

Le recul de 34 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à celle du trimestre précédent s'explique par des pertes moins élevées dans le secteur du pétrole et du gaz, en partie annulées par les pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe mentionnées précédemment.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, l'augmentation de 121 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances en regard de celle de la période correspondante de 2015 est surtout attribuable à des pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz et aux pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe mentionnées précédemment, en partie contrebalancées par des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 31 M\$, ou 9 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts se sont appréciées de 19 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, l'augmentation de 59 M\$, ou 6 %, comparativement à la période correspondante de 2015 des charges autres que d'intérêts est principalement imputable à la hausse des charges au titre des salaires et des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 11 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 22 M\$ en comparaison du trimestre précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

La diminution de 11 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 s'explique principalement par des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Marchés des capitaux.

Résultats

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Charges nettes d'intérêts	(9) \$	(7) \$	(6) \$	(21) \$	(15) \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	40	1	4	43	(5)
Total des produits	31	(6)	(2)	22	(20)
Charges autres que d'intérêts	3	5	4	10	6
Résultat avant impôt sur le résultat	28	(11)	(6)	12	(26)
Impôt sur le résultat	7	(3)	(1)	3	(7)
Résultat net (perte nette)	21 \$	(8) \$	(5) \$	9 \$	(19) \$

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 21 M\$ (16 M\$ US), comparativement à une perte nette de 5 M\$ (3 M\$ US) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une perte nette de 8 M\$ (6 M\$ US) pour le trimestre précédent. Le résultat net du trimestre découle surtout d'un profit à la vente d'un placement dans un titre de participation disponible à la vente.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, le résultat net s'est établi à 9 M\$ (7 M\$ US), contre une perte nette de 19 M\$ (15 M\$ US) pour la période correspondante de 2015, en raison du profit à la vente d'un placement dans un titre de participation disponible à la vente susmentionné.

Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars américains, au 31 juillet 2016	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite auprès de			
	Montant notionnel	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés de crédit vendus	Montant notionnel	Juste valeur nette des réserves constituées au titre des rajustements de l'évaluation du crédit (REC)	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	- \$	- \$	- \$	- \$	144 \$	109 \$	- \$	- \$	144 \$	109 \$
TAP flux groupés	282	-	280	280	150	1	393	2	-	-
Titres de créance de sociétés	-	-	-	-	3 402	-	-	-	3 402	-
Divers	443	303	14	14	231	18	3	-	-	-
Positions non appariées	-	-	-	-	-	-	-	-	383	-
	725 \$	303 \$	294 \$	294 \$	3 927 \$	128 \$	396 \$	2 \$	3 929 \$	109 \$
31 octobre 2015	1 057 \$	305 \$	597 \$	596 \$	4 259 \$	148 \$	947 \$	9 \$	3 947 \$	119 \$

1) Un titre de participation disponible à la vente obtenu en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 5 M\$ US (22 M\$ US au 31 octobre 2015) est exclu du tableau ci-dessus.

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Notre position de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation consiste en des dérivés de crédit vendus qui ont totalisé 144 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (73 %) et européens (24 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 31 juillet 2016, 100 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note Aaa auprès de Moody's Investors Service, Inc. (Moody's). Au 31 juillet 2016, les notes d'environ 27 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou à une note supérieure, les notes d'environ 52 % étaient équivalentes aux notes entre B+ et B-, les notes d'environ 14 % étaient équivalentes à la note CCC+ ou à une note inférieure, et le reste des actifs était sans note. Les TAP flux groupés ont une durée moyenne pondérée de 1,7 an et une subordination moyenne de 57 %.

Titres de créance de sociétés

L'exposition aux titres de créance de sociétés est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est constitué principalement de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Les créances aux termes de ces contrats ne sont exigibles qu'au moment où les défauts cumulatifs liés aux portefeuilles de référence sont supérieurs à 30 % pendant la durée résiduelle du contrat de 5 mois.

Divers

Au 31 juillet 2016, nos positions importantes dans les placements et prêts du poste Divers comprenaient :

- des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable, d'un montant notionnel de 222 M\$ US et d'une juste valeur de 219 M\$ US, des billets reflat classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 4 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et des prêts, d'un montant notionnel de 50 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de néant. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 99 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 77 M\$ US;
- des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés à titre de prêt, d'un montant notionnel de 15 M\$ US, d'une juste valeur de 14 M\$ US et d'une valeur comptable de 14 M\$ US.

Au 31 juillet 2016, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit du poste Divers comprenaient :

- des dérivés de crédit vendus d'un montant notionnel de 166 M\$ US assortis d'une juste valeur de 18 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des tranches de TAC flux groupés garantis par des titres autres que du marché américain adossés à des prêts hypothécaires à l'habitation et des titres privilégiés de fiducies;
- une facilité de financement sur marge inutilisée de 44 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

Positions non appariées

L'actif sous-jacent de notre position non appariée se compose d'un portefeuille de référence de titres de créance de sociétés.

Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's Ratings Services (S&P) ou Moody's) et les actifs sous-jacents à cette protection.

En millions de dollars américains, au 31 juillet 2016	Montant notionnel des actifs sous-jacents					Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties			
	TAP flux groupés	Titres de créance de sociétés	Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	Divers	Positions non appariées	Total du montant notionnel	Juste valeur, avant les REC	REC	Juste valeur nette des REC
Garants financiers ¹									
De première qualité	255 \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	258 \$	2 \$	(1) \$	1 \$
Sans note	138	-	-	-	-	138	1	-	1
	393	-	-	3	-	396	3	(1)	2
Autres contreparties ¹									
De première qualité	-	-	144	-	-	144	109	-	109
Sans note	-	3 402	-	-	383	3 785	-	-	-
	-	3 402	144	-	383	3 929	109	-	109
	393 \$	3 402 \$	144 \$	3 \$	383 \$	4 325 \$	112 \$	(1) \$	111 \$
31 octobre 2015	937 \$	3 397 \$	168 \$	10 \$	382 \$	4 894 \$	130 \$	(2) \$	128 \$

1) Lorsque plus d'une agence de notation fournit une note et que les notes diffèrent, nous utilisons la note la plus faible.

L'autre contrepartie non notée est un fonds multicédant canadien. Ce fonds multicédant respecte l'entente quant aux garanties données et a consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 31 juillet 2016 s'établissait à 230 M\$ US contre une exposition nette de néant.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les contreparties CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015 ²	31 juill. 2016	31 juill. 2015 ²
Produits					
Services bancaires internationaux	176 \$	175 \$	174 \$	546 \$	498 \$
Divers	(109)	(27)	(91)	(218)	(265)
Total des produits ³	67	148	83	328	233
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(1)	44	14	117	35
Charges autres que d'intérêts	289	354	301	927	926
Perte avant impôt sur le résultat	(221)	(250)	(232)	(716)	(728)
Impôt sur le résultat ³	(186)	(174)	(175)	(540)	(510)
Perte nette	(35) \$	(76) \$	(57) \$	(176) \$	(218) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	16 \$	12 \$
Actionnaires	(41)	(81)	(62)	(192)	(230)
Équivalents temps plein	17 726	16 889	17 101	17 726	17 101

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note de bas du tableau 3 de la section Marchés des capitaux.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 35 M\$, comparativement à une perte nette de 57 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par le recul des produits.

La perte nette a diminué de 41 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la baisse des charges autres que d'intérêts et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par le recul des produits.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, la perte nette s'est établie à 176 M\$, comparativement à une perte nette de 218 M\$ pour la période correspondante de 2015, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont reculé de 16 M\$, ou 19 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 2 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence favorable des taux de change.

Les produits Divers ont diminué de 18 M\$, en raison surtout de la hausse de l'ajustement selon la BIE et de la baisse des produits de trésorerie.

Les produits ont diminué de 81 M\$, ou 55 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits Divers ont diminué de 82 M\$, car les résultats du trimestre précédent comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement, présenté à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent un ajustement selon la BIE plus élevé.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, les produits se sont accrus de 95 M\$, ou 41 %, en comparaison de la période correspondante de 2015.

L'augmentation de 48 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à l'incidence favorable des taux de change.

Les produits Divers ont augmenté de 47 M\$, en raison surtout du profit à la vente susmentionné et de l'ajustement selon la BIE moins élevé, en partie contrebalancés par la baisse des produits de trésorerie.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 15 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de la provision collective au trimestre correspondant de l'exercice précédent et des pertes moins élevées liées à CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 45 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, car les résultats du trimestre précédent comprenaient une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises et à la conjoncture économique.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, la dotation à la provision pour pertes sur créances a connu une hausse de 82 M\$ en regard de celle de la période correspondante de 2015, en raison d'augmentations de la provision collective, présentées à titre d'élément d'importance, ayant essentiellement trait à l'effritement du secteur des marchandises, et à la conjoncture économique, ce qui a été en partie contrebalancé par une diminution des pertes liées à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 12 M\$, ou 4 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des coûts généraux de soutien non répartis.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 65 M\$, ou 18 %, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des provisions constituées pour certaines procédures judiciaires en cours, présentées à titre d'élément d'importance.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles de la période correspondante de 2015. Les résultats de la période considérée comprennent les provisions constituées pour les procédures judiciaires susmentionnées et la hausse des salaires, y compris l'incidence défavorable des taux de change, tandis que la période correspondante de 2015 comprenait des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et a augmenté de 12 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par une hausse de l'ajustement selon la BIE.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, l'économie d'impôt a connu une hausse de 30 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2015, compte tenu d'un recouvrement d'impôt découlant du changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans ACI, présentée à titre d'éléments d'importance.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 juill. 2016	31 oct. 2015
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 128 \$	18 637 \$
Valeurs mobilières	84 965	74 982
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	36 460	33 334
Prêts et acceptations, nets de la provision	312 273	290 981
Dérivés	28 553	26 342
Autres actifs	19 111	19 033
	494 490 \$	463 309 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	389 573 \$	366 657 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	22 801	20 149
Dérivés	30 225	29 057
Autres passifs	25 770	22 019
Titres secondaires	3 400	3 874
Capitaux propres	22 721	21 553
	494 490 \$	463 309 \$

Actif

Au 31 juillet 2016, le total de l'actif avait augmenté de 31,2 G\$, ou 7 %, en comparaison du 31 octobre 2015, déduction faite d'une diminution d'environ 1 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 5,5 G\$, ou 30 %, surtout en raison de la baisse des placements de trésorerie à court terme.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 10,0 G\$, ou 13 %, en raison surtout de l'augmentation des valeurs disponibles à la vente détenues par le groupe Trésorerie, surtout des titres du gouvernement du Canada et des titres de créance de sociétés, et de la hausse de valeurs du compte de négociation dans Marchés des capitaux.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 3,1 G\$, ou 9 %, du fait principalement des activités courantes.

Les prêts et les acceptations nets ont augmenté de 21,3 G\$, ou 7 %, en raison d'une augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts et acceptations liés aux entreprises et aux gouvernements.

Les dérivés ont augmenté de 2,2 G\$, ou 8 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt et de taux de change.

Passif

Au 31 juillet 2016, le total du passif avait augmenté de 30,0 G\$, ou 7 %, en comparaison du 31 octobre 2015, déduction faite d'une diminution d'environ 1 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain.

L'augmentation de 22,9 G\$, ou 6 %, des dépôts est principalement attribuable à la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada et à la hausse des dépôts auprès des Services bancaires aux entreprises. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 2,7 G\$, ou 13 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 1,2 G\$, ou 4 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change et de taux d'intérêt, en partie contrebalancée par une baisse des évaluations des dérivés sur marchandises.

Les autres passifs ont augmenté de 3,8 G\$, ou 17 %, en raison surtout d'une hausse des acceptations.

Les titres secondaires ont diminué de 474 M\$, ou 12 %, en raison surtout d'un rachat, en partie contrebalancé par une émission au cours du premier trimestre de 2016. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital pour plus de précisions.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2016, les capitaux propres ont augmenté de 1,2 G\$, ou 5 %, en comparaison du 31 octobre 2015, en raison surtout de l'augmentation nette des résultats non distribués, en partie contrebalancée par une diminution du cumul des autres éléments du résultat global, sous l'effet surtout des pertes nettes au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 30 à 39 du Rapport annuel 2015.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

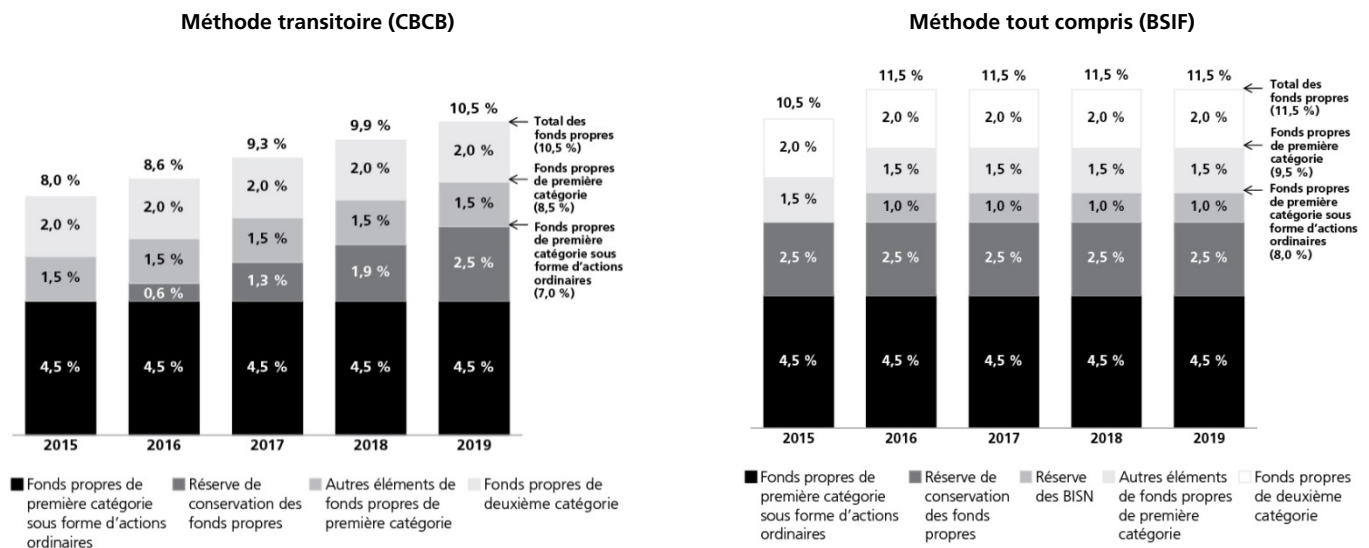
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres au moins équivalents aux ratios minimums « tout compris » de 2019, y compris une réserve de conservation. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

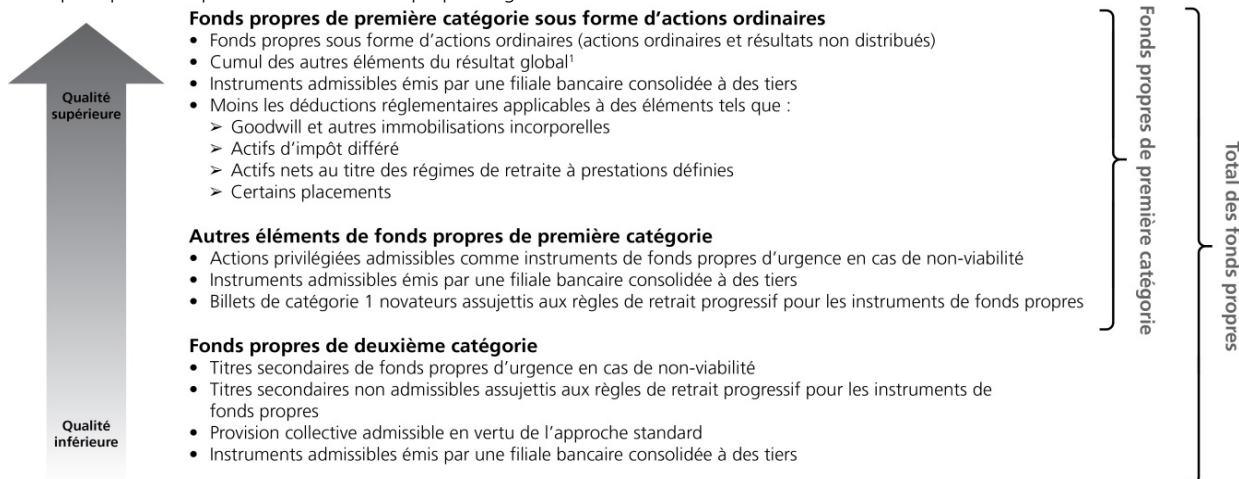
De plus, la CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada, et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2016. Les ratios cibles minimums pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, ce qui est conforme à la méthode de consolidation appliquée à nos états financiers décrite à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2015, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Fonds propres réglementaires

En millions de dollars, au	31 juill. 2016	31 oct. 2015
Méthode transitoire		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	19 910 \$	19 147 \$
Fonds propres de première catégorie	21 764	20 671
Total des fonds propres	25 154	24 538
APR	170 333	163 867
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,7 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,8 %	12,6 %
Ratio du total des fonds propres	14,8 %	15,0 %
Méthode tout compris		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	18 345 \$	16 829 \$
Fonds propres de première catégorie	20 862	19 520
Total des fonds propres	24 311	23 434
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	168 077	156 107
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	168 407	156 401
APR aux fins du total des fonds propres	168 690	156 652
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,9 %	10,8 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,4 %	12,5 %
Ratio du total des fonds propres	14,4 %	15,0 %

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 0,1 % entre le 31 octobre 2015 et le 31 juillet 2016. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a été en partie annulée par la hausse des APR. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était imputable au capital autogénéralisé (résultat net moins les dividendes et les rachats d'actions), ainsi qu'à une diminution dans les déductions réglementaires au titre des fonds propres. L'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 12,0 G\$ entre le 31 octobre 2015 et le 31 juillet 2016, du fait surtout de la hausse des expositions, de la migration du portefeuille et de la mise à jour des modèles de fonds propres, en partie contrebalancées par l'incidence de la vente d'ACI et les variations nettes des taux de change.

Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB a publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (se reporter à la page 35 du Rapport annuel 2015), et il continue de le faire dans le but de préciser et d'accroître les exigences en matière de fonds propres de certaines activités.

En juillet 2016, le CBCB a publié des révisions au cadre de titrisation destinées à renforcer les normes en matière de fonds propres dans le cas des expositions liées à la titrisation, avec prise d'effet en janvier 2018.

En avril 2016, le CBCB a publié la norme définitive intitulée *Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire*, soit une méthode prudentielle dans le cadre du deuxième pilier, qui vise à mettre de l'avant une divulgation accrue et à améliorer la comparabilité au moyen de lignes directrices détaillées à appliquer aux processus de gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille des banques. Ces règles, qui seront en vigueur en janvier 2018, visent à renforcer le fait de détenir suffisamment de fonds propres pour couvrir des pertes potentielles découlant de risques associés aux variations des taux d'intérêt, et de dissuader l'arbitrage des fonds entre le portefeuille bancaire et le portefeuille de négociation.

En mars 2016, le CBCB a publié deux documents consultatifs :

Le document intitulé *Reducing variation in credit risk-weighted assets - constraints on the use of internal model approaches* a pour but de limiter l'utilisation des approches fondées sur les notations internes et d'adopter des taux planchers au titre des niveaux d'exposition et des paramètres des modèles pour certains risques. Les propositions de modification visent à : i) réduire la complexité, ii) améliorer la comparabilité et iii) parer à la variabilité excessive dans les exigences en matière de fonds propres eu égard au risque de crédit.

Le document intitulé *Standardised Measurement Approach for Operational Risk* propose d'autres révisions aux dispositifs sur les fonds propres au titre du risque opérationnel dans le but précis de maintenir l'équilibre optimal entre la simplicité, la comparabilité et la sensibilité aux risques. On propose une approche standard non fondée sur les modèles afin de remplacer l'approche standard et l'approche de mesure avancée existantes. La méthode proposée fait appel à une mesure fondée sur les états financiers et aux pertes opérationnelles antérieures aux fins de l'estimation des fonds propres au titre du risque opérationnel.

En janvier 2016, le CBCB a publié les normes définitives de son cadre du risque de marché, celles-ci visant à faire en sorte que l'approche standard ou la méthode des modèles internes à l'égard du risque de marché procure des résultats crédibles en matière de fonds propres et favorise une mise en œuvre cohérente dans tous les pays. Le CBCB exigera des banques qu'elles présentent l'information en vertu des nouvelles normes d'ici la fin de 2019. Le BSIF n'a pas encore établi de calendrier pour les banques canadiennes.

Un document de consultation intitulé *Révision de l'approche standard pour le risque de crédit* a été publié en décembre 2015, dont l'objectif est de faire moins appel aux notations externes, d'augmenter la sensibilité au risque, de réduire le pouvoir discrétionnaire de l'autorité de contrôle nationale, de renforcer le lien entre l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes et d'améliorer la comparabilité d'une banque à l'autre.

En décembre 2015, le BSIF a publié une lettre, suivie d'un document consultatif en avril 2016, proposant de réviser les normes de fonds propres réglementaires à l'égard des prêts hypothécaires à l'habitation compte tenu de l'évolution des risques, notamment les risques liés aux prix élevés des maisons dans certains marchés, ainsi que la croissance de la dette des ménages. Les changements proposés comprennent ce qui suit :

- Un seuil sensible au risque pour la probabilité de défaut (PD) qui sera lié à la courbe des prix du logement à l'échelle régionale ou au prix du logement qui sont élevés par rapport aux revenus des emprunteurs. Cette mesure s'appliquera aux banques utilisant des modèles internes pour déterminer les APR.
- De nouveaux critères de constatation de l'assouplissement des normes de fonds propres sur l'assurance des prêts hypothécaires.

La proposition devrait être mise en œuvre d'ici le 1^{er} novembre 2016 après un exercice de consultation ciblé auprès du secteur suivi d'une consultation publique. Seuls les nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation seront assujettis aux nouvelles règles à l'avenir. En juillet 2016, le BSIF a envoyé une lettre à toutes les institutions financières sous réglementation fédérale réaffirmant ses attentes concernant la prudence dont ces institutions doivent faire preuve dans le cadre des activités de souscription de prêts hypothécaires à l'habitation.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ces domaines et de s'y préparer.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de première catégorie) divisée par la mesure des risques. La mesure des risques, telle qu'elle est décrite dans les règlements, est la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur cessions temporaires de titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui sont au moins équivalents à 3 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, au		31 juill. 2016	31 oct. 2015
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie	A	21 764 \$	20 671 \$
Expositions du ratio de levier	B	537 779	503 504
Ratio de levier	A/B	4,0 %	4,1 %
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie	C	20 862 \$	19 520 \$
Expositions du ratio de levier	D	537 172	502 552
Ratio de levier	C/D	3,9 %	3,9 %

Ratio de levier – Méthode tout compris

Au 31 juillet 2016, le ratio de levier est demeuré inchangé à celui du 31 octobre 2015. L'augmentation des fonds propres de première catégorie a été neutralisée par la hausse des expositions du ratio de levier. L'augmentation des fonds propres de première catégorie découle surtout du capital autogénéré et de la baisse des déductions réglementaires au titre des fonds propres. La hausse des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des actifs au bilan.

Proposition de révisions au ratio de levier

En avril 2016, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Bâle III : révision du cadre régissant le ratio de levier* aux fins de commentaires. Aucune modification n'est apportée au ratio de levier minimal proposé de 3 %; toutefois, on envisage actuellement des exigences supplémentaires à l'intention des banques d'importance systémique mondiale (BISM). Les propositions de modification introduisent une nouvelle mesure des expositions sur dérivés, permettent que les provisions qui ont été déduites des fonds propres de première catégorie soient déduites de la mesure de l'exposition, et comprennent une révision des facteurs de conversion en équivalent-risque de crédit pour les éléments hors bilan. La date de mise en œuvre est prévue le 1^{er} janvier 2018.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En janvier 2015, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*, qui présente la première phase d'un projet à deux phases mis en place par le CBCB visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard du risque de crédit (incluant le risque de crédit de la contrepartie), du risque de marché, du risque opérationnel, du risque de taux d'intérêt et des risques liés à la titrisation. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de divulgation qui permettront d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

En janvier 2016, le BSIF a publié une version préliminaire de la ligne directrice confirmant ses prévisions de mise en œuvre nationale des exigences en vertu de la première phase du troisième pilier du CBCB. En août 2016, le BSIF a confirmé que la mise en œuvre devait être faite à compter du quatrième trimestre de 2018.

En mars 2016, le CBCB a publié *Pillar 3 disclosure requirements – consolidated and enhanced framework*, un document consultatif qui définit la deuxième phase du projet. Les propositions contenues dans ce document comprennent des améliorations apportées aux exigences de janvier 2015, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles obligations d'information, et l'instauration dans le troisième pilier d'autres propositions d'obligations d'information découlant des réformes en cours du cadre réglementaire.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine et de s'y préparer.

Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

Le 1^{er} août 2014, le ministère des Finances a publié un document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques (ou « recapitalisation interne »). L'objectif stratégique global est la préservation de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une grande banque (BISN), et est compatible avec les objectifs des règlements du Conseil de stabilité financière au titre de la norme relative à la capacité totale d'absorption des pertes à l'intention des BISN. Le régime de recapitalisation interne permet la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN soit bien capitalisée à l'issue de la conversion. Les créances requalifiables comprennent les créances de premier rang à long terme non garanties qui sont négociables et transférables, et dont la durée initiale jusqu'à l'échéance excède 400 jours. Les dépôts des clients sont exclus. Les règles ne s'appliqueraient pas de manière rétroactive aux éléments de passif en circulation à la date de mise en œuvre.

Des précisions sur le document de consultation figurent à la page 36 du Rapport annuel 2015.

Le budget fédéral publié le 22 mars 2016 confirme l'intention du gouvernement d'instaurer une loi-cadre pour le régime de recapitalisation interne. Un projet de loi d'exécution du budget (projet de loi C-15) a été déposé le 20 avril 2016. Il comprenait des propositions de modification à la législation actuelle, notamment à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et à la *Loi sur les banques*, visant à permettre aux pouvoirs statutaires appropriés d'adopter la loi à venir. Voici un aperçu du projet de loi C-15 :

- Les actions et passifs admissibles prédéfinis des BISN peuvent être convertis uniquement en actions ordinaires;
- La SADC définira les modalités d'une conversion, y compris son échéancier;
- Le BSIF peut établir le montant de l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes pour les BISN.

Des précisions supplémentaires sur la mise en œuvre, la portée et l'échéancier devraient suivre par voie de règlements et de règlements administratifs.

Activités importantes de gestion du capital

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2015, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 17 septembre 2016.

Le 5 janvier 2016, nous avons annoncé que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario avait émis une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat (l'« ordonnance ») autorisant la CIBC à racheter jusqu'à 2 666 667 actions ordinaires de la CIBC par voie d'accords privés auprès d'un vendeur indépendant. La Bourse de Toronto a également accepté une modification de l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires afin d'autoriser la CIBC à effectuer des rachats d'actions ordinaires par voie d'accords privés en vertu de l'ordonnance. Ces rachats devaient être effectués à un prix inférieur au prix courant de marché et devaient avoir lieu avant le 29 mars 2016. Par suite de l'ordonnance, le 8 janvier 2016, 1 400 000 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation en vertu d'un accord privé à un cours moyen de 86,94 \$, pour un total de 122 M\$.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016, aucune action n'a été rachetée en vertu de cette offre. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation 3 081 300 actions ordinaires en vertu de l'offre à un cours moyen de 87,50 \$, pour un total de 270 M\$. Depuis le début de cette offre, nous avons racheté aux fins d'annulation 3 197 200 actions ordinaires à un cours moyen de 87,83 \$, pour un total de 281 M\$.

Dividendes

Le dividende trimestriel a augmenté, passant de 1,18 \$ à 1,21 \$ l'action pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 et passant de 1,15 \$ à 1,18 \$ l'action pour le trimestre clos le 30 avril 2016.

Titres secondaires

Après la clôture du trimestre, soit le 3 août 2016, nous avons racheté et annulé une tranche de 21 M\$ (16 M\$ US) de nos débentures à taux variable échéant en 2084.

Le 26 janvier 2016, nous avons émis des débentures (titres secondaires) d'un capital de 1,0 G\$, à 3,42 %. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 3,42 % par année (versé semestriellement) jusqu'au 26 janvier 2021. Par la suite, et ce, jusqu'au 26 janvier 2026, le taux des acceptations bancaires à 3 mois majoré de 2,57 % par année (versé trimestriellement) s'appliquera. Les débentures comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui est nécessaire pour que les débentures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. Par conséquent, les débentures sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur.

Le 2 novembre 2015, nous avons racheté la totalité de nos débentures à 3,15 % d'une valeur de 1,5 G\$ échéant le 2 novembre 2020. Conformément à leurs modalités, les débentures ont été rachetées à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus et impayés.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 juillet 2016	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1,2}				
Série 39 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Titres secondaires^{2,3}				
Débitures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débitures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Total		3 000 \$		800 000 000

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débiteures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur, tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 67 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 juillet 2016.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui tritent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Nous assurons la gestion et l'administration d'un fonds monocédant et de plusieurs fonds multicédants au Canada.

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés au fonds monocédant et aux fonds multicédants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédants. Ces honoraires ont totalisé 9 M\$ au troisième trimestre de 2016 (7 M\$ pour le trimestre précédent et 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent). Les honoraires pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 ont été de 26 M\$ (20 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015). Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 31 juillet 2016, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédants non consolidés atteignaient 4,8 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2015). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,4 an (1,2 an au 31 octobre 2015). Nous détenons du papier commercial totalisant 235 M\$ (59 M\$ 31 octobre 2015) émis par nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 6,9 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2015). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 40 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2015) à ces fonds multicédants.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 700 M\$ avec le fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. Notre tranche de cet engagement s'élève à 130 M\$ (105 M\$ au 31 octobre 2015). Au 31 juillet 2016, nous avons financé 104 M\$ (94 M\$ au 31 octobre 2015) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.

En millions de dollars, au	31 juill. 2016			31 oct. 2015		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²
Fonds monocédant et fonds multicédants	339 \$	4 633 ³ \$	- \$	153 \$	3 972 ³ \$	- \$
Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	4 322	1 907	-	3 490	985	-
Structures de placement sans transformation	405	-	-	605	-	-
Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	10	-	-	13	-	-
CIBC Capital Trust	5	75	-	7	75	-
Fonds de placement gérés par la CIBC	22	-	-	-	-	-
Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	10	28	-	9	27	23
Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation	1 015	57	433	1 449	57	827

1) Excluent les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association, ainsi que leurs dérivés. Un montant de 0,6 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2015) du risque lié aux entités émettrices structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) Les montants présentés reflètent les montants notionnels en cours des dérivés de crédit souscrits. La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire a été de 189 M\$ (214 M\$ au 31 octobre 2015). Un montant notionnel de 0,4 G\$ (0,8 G\$ au 31 octobre 2015) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 144 M\$ (159 M\$ au 31 octobre 2015). Un montant notionnel additionnel de 45 M\$ (52 M\$ au 31 octobre 2015) a été couvert par un billet à recours limité. Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de néant (1 M\$ au 31 octobre 2015).

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 2,1 G\$ (0,9 G\$ au 31 octobre 2015) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 235 M\$ (59 M\$ au 31 octobre 2015) lié au placement direct dans les fonds multicédants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 39 et 40 du Rapport annuel 2015.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 41 à 75 du Rapport annuel 2015. Certaines informations présentées dans cette section ont été ombragées étant donné qu'elles doivent être fournies en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels et de soutien de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque, y compris la fonction Conformité et les autres fonctions de surveillance de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

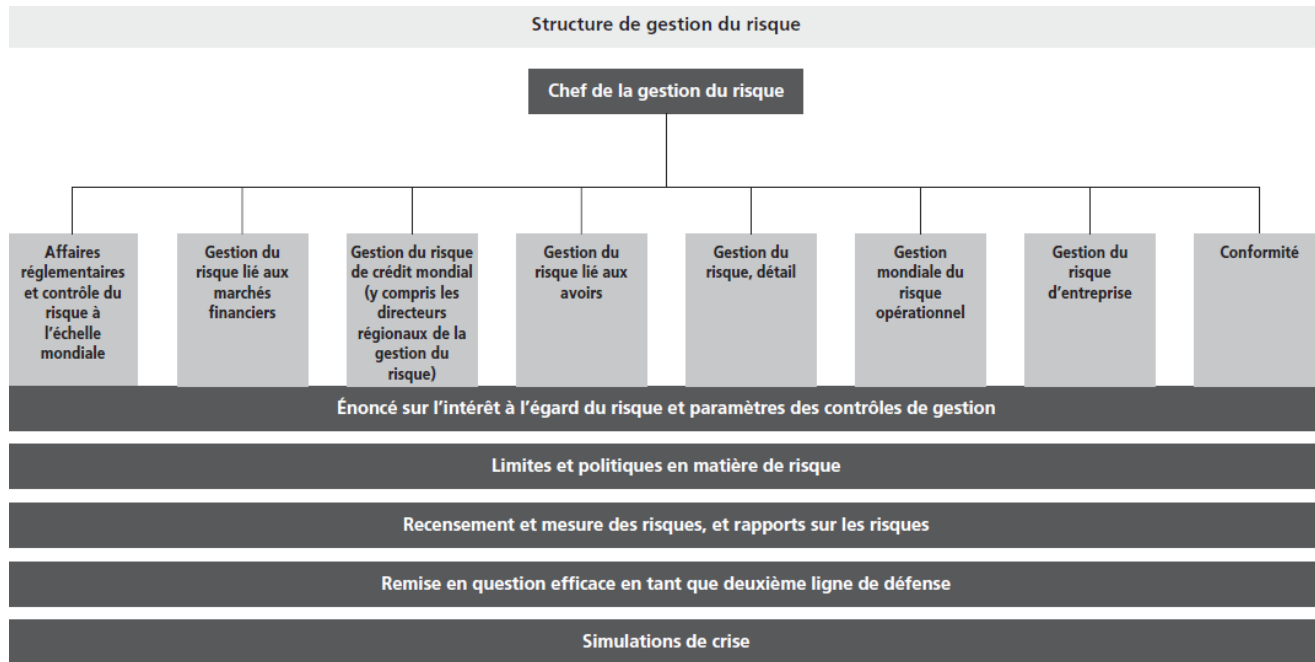
Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Structure de gestion du risque

Le groupe Gestion du risque, dirigé par le chef de la gestion du risque, est chargé d'établir des stratégies du risque et d'offrir une surveillance indépendante des groupes d'exploitation. Le groupe Gestion du risque est responsable du recensement, de l'appréciation, de l'atténuation, du suivi et du contrôle des risques associés aux activités et aux stratégies d'entreprise. Il est également chargé de remettre en question de façon efficace les pratiques des secteurs d'activité.

Des changements ont été apportés à la structure de gestion du risque au cours de l'exercice. Notre structure actuelle est présentée ci-dessous.



Le groupe Gestion du risque effectue plusieurs activités importantes, dont :

- l'élaboration de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC et des paramètres des contrôles de gestion connexes;
- l'établissement d'une stratégie du risque pour une gestion des risques conforme à notre intérêt à l'égard du risque et à la stratégie d'entreprise;
- la mise en œuvre et la communication des politiques, procédures et limites en matière de risque visant à contrôler les risques conformément à la stratégie du risque;
- l'évaluation et le suivi des niveaux de risque, et la production de rapports à cet égard;
- le recensement et l'appréciation des nouveaux risques stratégiques et risques stratégiques éventuels;
- la détermination des opérations qui sortent des limites de risque attribuées aux secteurs d'activité;
- la conformité aux exigences réglementaires et aux exigences liées à la lutte contre le blanchiment d'argent applicables.

Les huit divisions principales au sein du groupe Gestion du risque, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque :

- *Affaires réglementaires et contrôle du risque à l'échelle mondiale* : cette équipe offre des conseils en matière de risque, de contrôles et de rapports réglementaires, et surveille les interactions liées à la réglementation au sein de la CIBC afin d'assurer une communication coordonnée, ainsi qu'une élaboration efficace de plans d'action et le respect de ceux-ci.
- *Gestion du risque lié aux marchés financiers* : cette unité administrative offre une surveillance indépendante de la mesure, du suivi et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation) et du risque de crédit lié aux activités de négociation pour des contreparties non constituées en société dans tous les portefeuilles de la CIBC et de remettre en question de façon efficace la fonction de gestion de la trésorerie et d'offrir une surveillance saine à cet égard au sein de la CIBC.
- *Gestion du risque de crédit mondial* : cette unité administrative est composée du chef de la gestion des risques de chaque région et est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit à l'échelle mondiale ayant trait aux services aux entreprises et aux services bancaires de gros, de la gestion des risques de nos portefeuilles de placement, ainsi que de la gestion des portefeuilles de prêts spéciaux.
- *Gestion du risque lié aux avoirs* : cette unité administrative assure la gouvernance indépendante et la surveillance des activités liées à la gestion des avoirs de la CIBC à l'échelle mondiale.
- *Gestion du risque, détail* : cette unité administrative surveille la gestion du risque de crédit dans les secteurs d'activité liés au détail (prêts hypothécaires à l'habitation, cartes de crédit, prêts personnels et marges de crédit, et prêts aux PME).
- *Gestion mondiale du risque opérationnel* : cette équipe est responsable à l'échelle mondiale du recensement, de l'évaluation et du suivi de tous les risques opérationnels, y compris les centres bancaires, les gens, les assurances, la technologie, les filiales et sociétés affiliées, et les fournisseurs.
- *Gestion du risque d'entreprise* : cette unité administrative est responsable de l'analyse à l'échelle de l'entreprise, y compris la simulation de crise et la production de rapports à l'échelle de l'entreprise, la politique et la gouvernance en matière de risque, des systèmes et des modèles de risque, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer le capital économique.
- *Conformité* : cette unité administrative fournit des conseils de manière proactive et en temps opportun et assure une surveillance indépendante de la conformité de la CIBC aux exigences réglementaires et aux exigences liées à la lutte contre le blanchiment d'argent applicables.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs et nous les examinons, et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil d'administration (le conseil) sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les cybermenaces et le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'examen du risque stratégiques, d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer des contrôles et processus visant à protéger nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces et les stratégies d'atténuation des risques. De plus, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC surveille constamment les changements dans sa position de risque et améliore les paramètres de sécurité afin d'atténuer les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

Risque de désintermédiation

Les clients du secteur bancaire canadien utilisent de plus en plus les plateformes numériques au détriment des centres bancaires pour effectuer leurs opérations. Par conséquent, les applications numériques qui perturbent le secteur exercent davantage de pressions concurrentielles, tant pour les chefs de file mondiaux en matière de technologie que pour les nouveaux venus de plus petite taille dans le domaine de la technologie financière, ce qui augmente le risque de désintermédiation en raison de l'évolution sur le plan technologique de ces compétiteurs non traditionnels.

La CIBC gère le risque de désintermédiation au moyen d'examen du risque stratégiques, ainsi que par des investissements dans des canaux émergents, dans des capacités liées aux données et aux analyses, et dans la technologie et l'innovation en général, pour répondre aux besoins en évolution de ses clients, tout en s'employant à réduire sa structure de coûts et à simplifier ses activités.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

Les résultats du vote par référendum en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a amplifié une situation déjà difficile sur les marchés mondiaux du crédit où les risques s'intensifient parallèlement à la hausse des niveaux d'endettement, les gouvernements à l'échelle mondiale tentant de donner un second souffle à leur économie. Bien que les contrecoups économiques devraient se faire principalement sentir au Royaume-Uni, ils se répercuteront dans le reste de l'Europe, s'ajoutant aux problèmes économiques existant dans la région. Le crédit est également une préoccupation au sein des marchés émergents, les économies n'ayant pas retrouvé les niveaux d'avant-crise et les cotes de crédit montrant des signes de stress. Notre exposition directe à plusieurs de ces facteurs préoccupants est limitée. Cependant, nous continuons à surveiller et à évaluer activement toute évolution défavorable dans le contexte d'affaires et le contexte géopolitique à l'échelle mondiale.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Prix des marchandises

Les prix des marchandises se sont maintenus à des niveaux peu élevés, la croissance de la demande mondiale demeurant modérée et l'offre excédentaire persistant. La faiblesse des prix des marchandises exerce une pression sur les marges bénéficiaires des entreprises, ce qui a pour sa part entraîné une diminution des recettes fiscales au Canada. Si les prix des marchandises demeurent à ces niveaux pendant une période prolongée, les sociétés vulnérables du secteur subiront un stress supplémentaire.

Jusqu'à maintenant, notre exposition globale aux marchandises continue d'être conforme à notre intérêt à l'égard du risque. Cependant, nous avons enregistré des pertes dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz et si la tendance se maintient, nous pourrions subir davantage de pertes au cours des prochains trimestres. Nous évaluons actuellement nos clients dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous avons appliqué les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise en fonction d'un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires de la baisse des prix du pétrole sur notre portefeuille de détail pour les régions touchées, où nous pourrions constater de plus grandes pertes si le taux de chômage continue à baisser.

Endettement des consommateurs canadiens et marché immobilier canadien

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a progressé plus rapidement que leur revenu. La hausse des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché immobilier canadien, explique en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. Bien que les taux d'intérêt devraient rester relativement bas dans un avenir prévisible, des inquiétudes persistent quant au fait qu'un choc externe, comme une montée du taux de chômage, pourrait nuire à la capacité des Canadiens à rembourser leurs emprunts et pourrait entraîner des correctifs sur le marché immobilier, ce qui pourrait donner lieu à des pertes sur créances pour les banques. La taxe visant l'achat de biens immobiliers par des acheteurs étrangers à Vancouver récemment instaurée pourrait avoir une incidence sur le prix des maisons à Vancouver, et possiblement dans d'autres villes importantes au Canada.

À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à cinq ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ deux points de pourcentage par rapport au taux variable. Ainsi, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Un effondrement du marché immobilier, qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, est peu probable selon nous, mais le fort endettement des consommateurs serait une source d'inquiétude si l'économie faiblissait et que les taux de chômage augmentaient. Pour plus de précisions sur nos stratégies d'atténuation du risque de crédit et sur nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier, voir la rubrique Expositions au crédit personnel garanti – immobilier de la section Risque de crédit.

Risque lié aux politiques économiques en Chine

L'économie de la Chine continue de suivre une trajectoire de croissance plus lente; hormis les facteurs cycliques auxquels il est confronté, le pays tente de rééquilibrer la croissance, notamment en passant d'une économie axée sur l'exportation et sur un rendement fondé sur l'investissement au profit d'une économie plus viable axée sur les services et sur la consommation.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine ou vendent sur un marché où les prix ont baissé du fait de la faiblesse de la demande en Chine, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

Risque lié aux acquisitions

La CIBC cherche à effectuer des acquisitions qui s'harmonisent avec ses stratégies et objectifs financiers. La capacité de réaliser ces stratégies pour intégrer des acquisitions et la capacité d'anticiper et de gérer les risques qui leur sont associés sont assujetties à certains facteurs. Ces facteurs comprennent notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des actionnaires en temps opportun et à des conditions favorables, les variations de la conjoncture économique générale et la capacité de contrôler les coûts d'intégration et d'acquisition.

Bien que bon nombre des facteurs soient indépendants de la volonté de la CIBC, leur incidence est atténuée au moyen d'un contrôle préalable approfondi avant la conclusion de la transaction et d'un suivi du rendement après l'acquisition.

Risques environnementaux et pandémies

Plusieurs événements environnementaux se sont produits au cours des dernières années, notamment des ouragans, des tsunamis, des séismes, des feux de forêt, des sécheresses et des inondations, des déversements d'hydrocarbures et des accidents industriels. On s'inquiète également que l'apparition de certains virus puisse atteindre le stade de la pandémie. En plus des répercussions humanitaires, ces événements, conjugués aux répercussions possibles des changements climatiques, créent de l'incertitude et des risques sur le plan de l'économie mondiale, de même que sur notre clientèle et nos activités.

La CIBC surveille ces événements et a des mesures en place, y compris des programmes relatifs à la reprise après sinistre, des programmes d'assurance et des programmes de continuité de l'exploitation, pour veiller à ce que les besoins des clients soient toujours respectés.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 31 juillet 2016 :

	CIBC			
	Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique				
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Courtage de détail Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés CIBC, réseau mondial Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (se reporter à la page 17)
Bilan	(en millions de dollars) Actif moyen 268 017 Dépôts moyens 186 428	(en millions de dollars) Actif moyen 4 099 Dépôts moyens 9 830	(en millions de dollars) Actif moyen 165 220 Dépôts moyens 23 301	(en millions de dollars) Actif moyen 74 589 Dépôts moyens 178 315
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)	(en millions de dollars) Risque de crédit 77 532 Risque de marché - Risque opérationnel 9 673	(en millions de dollars) Risque de crédit 690 Risque de marché - Risque opérationnel 3 460	(en millions de dollars) Risque de crédit ¹ 47 921 Risque de marché 3 546 Risque opérationnel 6 813	(en millions de dollars) Risque de crédit ² 16 672 Risque de marché 389 Risque opérationnel 1 381
Capital économique³	(%) Proportion du total de la CIBC 38 Comprend : Risque de crédit ⁴ 72 Risque de marché 17 Risques opérationnel/stratégique 11	(%) Proportion du total de la CIBC 11 Comprend : Risque de crédit ⁴ 5 Risque de marché 3 Risques opérationnel/stratégique 92	(%) Proportion du total de la CIBC 27 Comprend : Risque de crédit ⁴ 79 Risque de marché 7 Risques opérationnel/stratégique 14	(%) Proportion du total de la CIBC 24 Comprend : Risque de crédit ⁴ 25 Risque de marché 6 Risques opérationnel/stratégique 69
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental.			

1) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 8 146 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 538 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

4) Comprend le risque d'investissement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de nos activités de prêts des Marchés financiers. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 juill. 2016	31 oct. 2015
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)		
Engagements utilisés	124 494 \$	114 965 \$
Engagements non utilisés	42 920	43 185
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	80 280	72 657
Divers – hors bilan	75 293	77 600
Dérivés de gré à gré	17 973	16 300
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	340 960	324 707
Moins : les garanties au titre des mises en pension de titres	71 017	64 407
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	269 943	260 300
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Engagements utilisés	226 219	212 482
Engagements non utilisés	72 936	68 267
Divers – hors bilan	340	340
ECD du portefeuille de détail, montant brut	299 495	281 089
Portefeuilles normalisés	13 831	13 770
Expositions liées à la titrisation	18 748	15 876
ECD, montant brut	673 034 \$	635 442 \$
ECD, montant net	602 017 \$	571 035 \$

Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 68 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa3 ou à une note supérieure selon S&P/Moody's).

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
Exploration et production	4 217 \$	3 665 \$	324 \$	589 \$	8 795 \$
Secteur médian	1 676	2 032	92	321	4 121
Secteur en aval	97	383	32	10	522
Secteur intégré	186	1 291	400	275	2 152
Services pétroliers et gaziers	358	224	40	5	627
Distribution de produits pétroliers	577	298	67	26	968
	7 111 \$	7 893 \$	955 \$	1 226 \$	17 185 \$
31 octobre 2015	6 068 \$	9 473 \$	784 \$	951 \$	17 276 \$

Feux de forêt à Fort McMurray

En mai 2016, des feux de forêt dans la région de Fort McMurray, en Alberta, ont entraîné l'évacuation de plus de 100 000 résidents, et détruit près de 2 400 foyers. La CIBC a pris de nombreuses mesures pour aider les clients et les employés touchés à traverser cette épreuve.

Notre engagement utilisé pour la région de Fort McMurray est d'environ 1,6 G\$, dont des prêts hypothécaires assurés et non assurés représentant respectivement 1,1 G\$ et 0,3 G\$ du montant total.

Nous continuons de surveiller les répercussions correspondantes sur notre portefeuille de crédit et, à ce stade, nous ne prévoyons pas de pertes importantes.

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2016, des prêts de respectivement 21 M\$ et 147 M\$ (néant et 27 M\$ respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2015) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 juillet 2016	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario	47,4 \$	57 %	36,2 \$	43 %	10,1 \$	100 %	47,4 \$	51 %	46,3 \$	49 %
Colombie-Britannique et territoires	17,2	45	20,9	55	4,1	100	17,2	41	25,0	59
Alberta	16,6	67	8,2	33	2,7	100	16,6	61	10,9	39
Québec	7,7	60	5,1	40	1,5	100	7,7	54	6,6	46
Provinces des Prairies / du Centre	5,1	69	2,3	31	0,9	100	5,1	62	3,2	38
Provinces de l'Atlantique	5,7	69	2,5	31	0,8	100	5,7	63	3,3	37
Portefeuille canadien ^{2,3}	99,7	57	75,2	43	20,1	100	99,7	51	95,3	49
Portefeuille international ²	-	-	2,4	100	-	-	-	-	2,4	100
Total des portefeuilles	99,7 \$	56 %	77,6 \$	44 %	20,1 \$	100 %	99,7 \$	51 %	97,7 \$	49 %
31 octobre 2015	103,9 \$	63 %	61,2 \$	37 %	19,5 \$	100 %	103,9 \$	56 %	80,7 \$	44 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée aux 31 juillet 2016 et 31 octobre 2015.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

3) Une tranche de 78 % (82 % au 31 octobre 2015) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada qui ont été montés au cours du trimestre et de la période de neuf mois. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2016		30 avr. 2016		31 juill. 2015		31 juill. 2016		31 juill. 2015	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario	64 %	68 %	64 %	69 %	65 %	70 %	64 %	69 %	65 %	70 %
Colombie-Britannique et territoires	60	63	59	64	62	65	60	64	61	65
Alberta	68	73	67	72	68	72	68	72	68	72
Québec	67	72	67	72	68	73	67	72	67	72
Provinces des Prairies / du Centre	68	74	69	73	68	73	69	73	68	73
Provinces de l'Atlantique	71	73	72	73	72	73	72	73	71	73
Portefeuille canadien ²	63 %	67 %	63 %	68 %	65 %	69 %	64 %	68 %	65 %	69 %
Portefeuille international	68 %	négl.	71 %	négl.	65 %	négl.	70 %	négl.	68 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion. négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 juillet 2016 ¹	59 %	57 %
31 octobre 2015 ¹	60 %	59 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 juillet 2016 et le 31 octobre 2015 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 30 juin 2016 et au 30 septembre 2015. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 juillet 2016	- %	1 %	3 %	6 %	28 %	58 %	4 %	- %
31 octobre 2015	- %	1 %	3 %	7 %	26 %	56 %	7 %	- %
Portefeuille international								
31 juillet 2016	8 %	15 %	27 %	25 %	16 %	8 %	1 %	- %
31 octobre 2015	7 %	16 %	26 %	25 %	16 %	8 %	2 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 juillet 2016	2 %	5 %	8 %	12 %	34 %	36 %	3 %	- %
31 octobre 2015	2 %	6 %	9 %	13 %	33 %	34 %	3 %	- %
Portefeuille international								
31 juillet 2016	7 %	16 %	26 %	24 %	16 %	8 %	2 %	1 %
31 octobre 2015	7 %	16 %	26 %	24 %	17 %	7 %	2 %	1 %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 juillet 2016, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 20,0 G\$ (18,5 G\$ au 31 octobre 2015), et une tranche de 57 % de ces prêts (64 % au 31 octobre 2015) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 0,8 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2015) ou 0,9 % (1,4 % au 31 octobre 2015) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 1,9 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2015). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 77 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés dans des périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liées à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2016		31 oct. 2015	
	Expositions ¹			
De première qualité	7,18 \$	83,3 %	7,59 \$	89,3 %
De qualité inférieure	1,04	12,0	0,80	9,4
Liste de surveillance	0,17	2,0	0,01	0,1
Défaut	0,05	0,6	-	-
Sans note	0,18	2,1	0,10	1,2
	8,62 \$	100,0 %	8,50 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le					
	31 juill. 2016			30 avr. 2016			31 juill. 2015			31 juill. 2016			31 juill. 2015		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts															
Solde au début de la période	1 146 \$	735 \$	1 881 \$	688 \$	789 \$	1 477 \$	711 \$	764 \$	1 475 \$	659 \$	760 \$	1 419 \$	700 \$	734 \$	1 434 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	283	291	574	691	334	1 025	24	293	317	1 032	896	1 928	101	879	980
Transfert dans les prêts douteux au cours de la période	(3)	(40)	(43)	(9)	(35)	(44)	(4)	(30)	(34)	(16)	(97)	(113)	(10)	(76)	(86)
Remboursements nets	(171)	(61)	(232)	(144)	(83)	(227)	(30)	(61)	(91)	(361)	(196)	(557)	(85)	(180)	(265)
Montants sortis du bilan	(86)	(235)	(321)	(37)	(229)	(266)	(59)	(208)	(267)	(135)	(661)	(796)	(103)	(626)	(729)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	(156)	-	(156)	-	-	-	-	-	-	(156)	-	(156)	-	-	-
Change et autres	22	13	35	(43)	(41)	(84)	45	34	79	12	1	13	84	61	145
Solde à la fin de la période	1 035 \$	703 \$	1 738 \$	1 146 \$	735 \$	1 881 \$	687 \$	792 \$	1 479 \$	1 035 \$	703 \$	1 738 \$	687 \$	792 \$	1 479 \$
Provision pour dépréciation¹															
Solde au début de la période	371 \$	324 \$	695 \$	349 \$	349 \$	698 \$	369 \$	323 \$	692 \$	313 \$	333 \$	646 \$	337 \$	307 \$	644 \$
Montants sortis du bilan	(86)	(235)	(321)	(37)	(229)	(266)	(59)	(208)	(267)	(135)	(661)	(796)	(103)	(626)	(729)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures	3	43	46	2	41	43	2	47	49	12	127	139	9	135	144
Montant passé en charges au compte de résultat	60	185	245	91	192	283	10	166	176	179	540	719	65	506	571
Intérêts courus sur prêts douteux	(6)	(3)	(9)	(3)	(2)	(5)	(1)	(5)	(6)	(13)	(7)	(20)	(6)	(12)	(18)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	7	6	13	(31)	(27)	(58)	29	18	47	(7)	(12)	(19)	48	31	79
Solde à la fin de la période	349 \$	320 \$	669 \$	371 \$	324 \$	695 \$	350 \$	341 \$	691 \$	349 \$	320 \$	669 \$	350 \$	341 \$	691 \$
Prêts douteux, montant net															
Solde au début de la période	775 \$	411 \$	1 186 \$	339 \$	440 \$	779 \$	342 \$	441 \$	783 \$	346 \$	427 \$	773 \$	363 \$	427 \$	790 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(111)	(32)	(143)	458	(54)	404	(24)	28	4	376	(57)	319	(13)	58	45
Variation nette de la provision	22	4	26	(22)	25	3	19	(18)	1	(36)	13	(23)	(13)	(34)	(47)
Solde à la fin de la période	686 \$	383 \$	1 069 \$	775 \$	411 \$	1 186 \$	337 \$	451 \$	788 \$	686 \$	383 \$	1 069 \$	337 \$	451 \$	788 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,34 %			0,39 %			0,28 %			0,34 %			0,28 %

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts nets aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

Prêts douteux bruts

Au 31 juillet 2016, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 738 M\$, une augmentation de 259 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse dans le secteur du pétrole et du gaz et d'une nouvelle dépréciation dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, en partie contrebalancée par des sorties du bilan et de nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean.

Les prêts douteux bruts ont diminué de 143 M\$ comparativement au trimestre précédent, surtout dans le secteur du pétrole et du gaz, qui comprenait notamment la vente d'une importante exposition ainsi que les sorties du bilan et les nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean, en partie neutralisée par la nouvelle dépréciation dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe et l'appréciation du dollar américain.

Près du quart des prêts douteux bruts à la fin du trimestre considéré se rapportaient au secteur du pétrole et du gaz. De plus, environ un tiers était lié aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux secteurs de l'immobilier et de la construction.

Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est élevée à 669 M\$, en baisse de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des sorties du bilan et de nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean et aux secteurs de l'immobilier et des services publics aux États-Unis, en partie contrebalancés par une hausse dans le secteur du pétrole et du gaz et par la nouvelle dépréciation dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

La provision pour dépréciation a diminué de 26 M\$ en regard du trimestre précédent, ce qui découle principalement de la vente d'une créance douteuse du secteur du pétrole et du gaz ainsi que des sorties du bilan et des nouveaux classements moins élevés liés à CIBC FirstCaribbean, en partie contrebalancés par la nouvelle dépréciation dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe et l'appréciation du dollar américain.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 34 % (91 % au 31 octobre 2015) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P, la variation du ratio pour le trimestre considéré étant en grande partie attribuable à la décote du Royaume-Uni, à la suite du résultat du référendum sur sa sortie de l'Union européenne.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

Expositions directes

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Capitalisées				Non capitalisées			
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	
Autriche	-	150	-	150	-	1	1	
Belgique	-	-	22	22	-	-	-	
Finlande	1	1	-	2	86	-	86	
France	58	1	11	70	70	6	76	
Allemagne	61	462	201	724	3	24	27	
Irlande	2	-	5	7	-	7	7	
Italie	-	-	-	-	-	1	1	
Luxembourg	3	-	-	3	4	-	4	
Pays-Bas	188	2	149	339	124	1	125	
Total pour les pays de la zone euro	313	616	388	1 317	287	40	327	
République tchèque	-	-	-	-	-	-	-	
Danemark	-	-	7	7	-	4	4	
Norvège	-	-	6	6	311	-	311	
Pologne	-	-	1	1	-	-	-	
Suède	382	283	47	712	71	-	71	
Suisse	280	-	76	356	14	-	14	
Turquie	-	-	326	326	-	86	86	
Royaume-Uni	753	375	529	1 657	2 491 ¹	208	2 699	
Total pour les pays hors de la zone euro	1 415	658	992	3 065	2 887	298	3 185	
Total pour l'Europe²	1 728	1 274	1 380	4 382	3 174	338	3 512	
31 octobre 2015	2 017	764	1 609	4 390	4 264	603	4 867	

1) Comprend une exposition de 190 M\$ (d'un montant notionnel de 213 M\$ et d'une juste valeur de 23 M\$) au titre d'un swap sur défaillance vendu sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à faire un remboursement de capital ou un versement d'intérêts exigible, ainsi que le manquement du garant financier à satisfaire à ses obligations aux termes de la garantie entraînerait un versement pour le swap sur défaillance.

2) Comprend des prêts de 165 M\$ (220 M\$ au 31 octobre 2015), nets de la provision, liés à des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

Expositions directes (suite)

Créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties détenues ²	Expositions nettes (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Autriche	-	6	35	41	35	6	157
Belgique	6	-	27	33	26	7	29
Finlande	5	-	26	31	16	15	103
France	26	-	1 957	1 983	1 952	31	177
Allemagne	-	-	1 348	1 348	1 279	69	820
Irlande	-	-	419	419	394	25	39
Italie	-	-	9	9	2	7	8
Luxembourg	5	-	9	14	-	14	21
Pays-Bas	86	-	43	129	43	86	550
Total pour les pays de la zone euro	128	6	3 873	4 007	3 747	260	1 904
République tchèque	-	10	-	10	10	-	-
Danemark	-	-	36	36	35	1	12
Norvège	-	238	2	240	238	2	319
Pologne	-	-	-	-	-	-	1
Suède	14	-	82	96	82	14	797
Suisse	-	-	2 348	2 348	2 288	60	430
Turquie	-	-	-	-	-	-	412
Royaume-Uni	620	-	3 423	4 043	3 353	690	5 046
Total pour les pays hors de la zone euro	634	248	5 891	6 773	6 006	767	7 017
Total pour l'Europe	762	254	9 764	10 780	9 753	1 027	8 921
31 octobre 2015	841	245	8 132	9 218	8 142	1 076	10 333

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,3 G\$ (1,1 G\$ au 31 octobre 2015), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 8,5 G\$ (7,0 G\$ au 31 octobre 2015), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité. Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité sont présentées à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel, moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue.

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Total des expositions indirectes
Finlande	5 \$
France	22
Allemagne	12
Grèce	5
Irlande	2
Italie	7
Luxembourg	24
Pays-Bas	31
Espagne	12
Total pour les pays de la zone euro	120 \$
Danemark	2 \$
Norvège	1
Suède	2
Royaume-Uni	24
Total pour les pays hors de la zone euro	29 \$
Total des expositions	149 \$
31 octobre 2015	404 \$

Outre nos expositions indirectes présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes à des contreparties européennes lorsque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs. Nos expositions indirectes étaient de 679 M\$ (533 M\$ au 31 octobre 2015).

Expositions à certaines activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 59 du Rapport annuel 2015.

Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Engagements utilisés	Engagements non utilisés
Programme de prêt à la construction	92 \$	430 \$
Programme de crédit-relais	8 131	459
Programme permanent	116	-
Expositions, nettes de la provision	8 339 \$	889 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	42 \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	144	10
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2015	7 600 \$	453 \$

Au 31 juillet 2016, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 24 M\$ (27 M\$ au 31 octobre 2015). Au cours de la période de trois mois et de neuf mois close le 31 juillet 2016, aucune dotation à la provision pour pertes sur créances n'a été constituée (respectivement 5 M\$ et 19 M\$ pour la période de trois mois et de neuf mois close le 31 juillet 2015).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 31 juillet 2016, il n'y avait pas de TACHC (néant au 31 octobre 2015).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 juill. 2016				31 oct. 2015				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 942 \$	- \$	1 565 \$	1 377 \$	3 053 \$	- \$	1 770 \$	1 283 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 186	347	9 839	-	15 584	501	15 083	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	84 965	47 548 ¹	37 417	-	74 982	45 299 ¹	29 683	-	
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 317	-	5 317	-	3 245	-	3 245	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	31 143	-	31 143	-	30 089	-	30 089	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	181 480	-	181 480	-	169 258	-	169 258	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	37 579	-	37 579	-	36 517	-	36 517	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	12 042	-	12 042	-	11 804	-	11 804	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	69 448	5 152 ²	64 296	-	65 276	5 658 ²	59 618	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 780)	-	(1 780)	-	(1 670)	-	(1 670)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	28 553	25 351 ³	3 202	-	26 342	22 457 ³	3 885	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	13 504	-	13 504	-	9 796	-	9 796	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	19 111	1 502	9 903	7 706	19 033	1 381	10 260	7 392	de taux d'intérêt, sur actions, de change
	494 490 \$	79 900 \$	405 507 \$	9 083 \$	463 309 \$	75 296 \$	379 338 \$	8 675 \$	
Dépôts	389 573 \$	322 ⁴	347 764 \$	41 487 \$	366 657 \$	363 ⁴	327 557 \$	38 737 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 433	9 172	261	-	9 806	9 468	338	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 730	-	2 730	-	1 429	-	1 429	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	10 638	-	10 638	-	8 914	-	8 914	-	de taux d'intérêt
Dérivés	30 225	25 987 ³	4 238	-	29 057	24 655 ³	4 402	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	13 504	-	13 504	-	9 796	-	9 796	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	12 266	1 074	5 429	5 763	12 223	1 038	5 138	6 047	de taux d'intérêt
Titres secondaires	3 400	-	3 400	-	3 874	-	3 874	-	de taux d'intérêt
	471 769 \$	36 555 \$	387 964 \$	47 250 \$	441 756 \$	35 524 \$	361 448 \$	44 784 \$	

1) Exclut des valeurs de 538 M\$ (565 M\$ au 31 octobre 2015) dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut des prêts de 118 M\$ (333 M\$ au 31 octobre 2015) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 a diminué de 2,4 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du risque lié aux écarts de taux, du risque lié aux actions et du risque spécifique de la dette, en partie contrebalancée par la hausse du risque de change et du risque de taux d'intérêt.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 a augmenté de 0,3 M\$ par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 10 septembre 2008 au 8 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 ont augmenté de 5,5 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des titres détenus à des fins de négociation de première qualité.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016				30 avr. 2016		31 juill. 2015		31 juill. 2016	31 juill. 2015
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	3,9 \$	1,6 \$	2,2 \$	2,4 \$	1,9 \$	2,3 \$	1,6 \$	1,4 \$	2,1 \$	1,5 \$
Risque d'écart de taux	4,6	1,7	2,6	2,8	4,6	5,6	2,3	2,2	3,6	3,0
Risque lié aux actions	3,7	2,1	2,3	2,8	3,7	3,3	1,8	2,1	2,7	2,4
Risque de change	5,0	0,8	1,3	2,5	1,5	1,2	0,7	0,9	1,7	0,9
Risque lié aux marchandises	3,0	1,1	1,8	1,7	2,5	1,7	2,0	1,8	1,7	1,4
Risque spécifique de la dette	1,5	0,8	1,1	1,0	1,4	1,5	1,5	2,0	1,4	2,2
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(7,1)	(7,5)	(7,6)	(7,5)	(6,3)	(6,7)	(7,2)	(7,4)
Total de la VAR (mesure de un jour)	8,6 \$	3,9 \$	4,2 \$	5,7 \$	8,0 \$	8,1 \$	3,6 \$	3,7 \$	6,0 \$	4,0 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016				30 avr. 2016		31 juill. 2015		31 juill. 2016	31 juill. 2015
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	21,5 \$	6,8 \$	8,2 \$	10,3 \$	10,7 \$	9,0 \$	6,4 \$	6,3 \$	9,2 \$	6,8 \$
Risque d'écart de taux	12,6	8,0	11,2	10,4	11,0	11,6	13,6	11,6	11,0	13,7
Risque lié aux actions	4,5	1,5	2,2	2,1	2,4	1,9	1,6	1,9	2,1	2,3
Risque de change	3,7	0,6	0,6	1,6	2,0	2,5	3,6	3,8	3,2	3,7
Risque lié aux marchandises	4,6	1,5	3,9	2,9	4,0	3,6	2,7	5,0	3,1	4,4
Risque spécifique de la dette	3,6	2,5	2,5	3,0	3,4	3,3	3,9	3,7	2,9	3,9
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(22,3)	(19,8)	(22,8)	(21,7)	(20,0)	(21,1)	(21,4)	(20,9)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	16,1 \$	6,3 \$	6,3 \$	10,5 \$	10,7 \$	10,2 \$	11,8 \$	11,2 \$	10,1 \$	13,9 \$

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016				30 avr. 2016		31 juill. 2015		31 juill. 2016	31 juill. 2015
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de défaut	89,1 \$	48,8 \$	69,8 \$	67,7 \$	54,3 \$	63,0 \$	84,2 \$	86,4 \$	66,9 \$	95,8 \$
Risque de migration	44,8	24,1	26,8	28,8	31,1	28,0	36,2	40,9	30,2	41,3
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	118,7 \$	80,5 \$	96,6 \$	96,5 \$	85,4 \$	91,0 \$	120,4 \$	127,3 \$	97,1 \$	137,1 \$

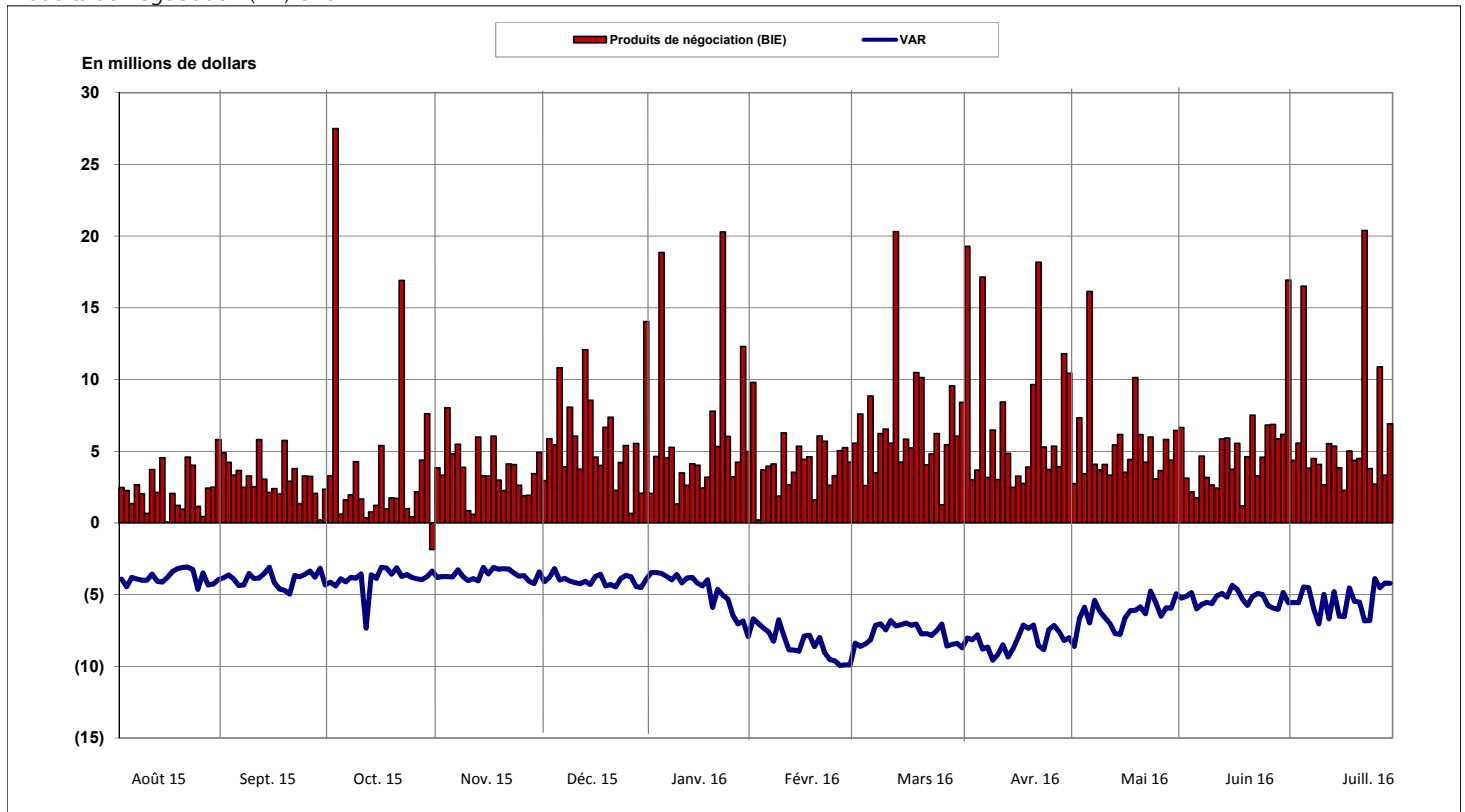
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent les positions décrites dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation du rapport de gestion et certains autres portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le plus grand profit, qui a totalisé 20,4 M\$, a été enregistré le 22 juillet 2016 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 5,5 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 2,3 M\$.

Produits de négociation (BIE) c. la VAR



Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	31 juill. 2016			30 avr. 2016			31 juill. 2015		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	95 \$	7 \$	10 \$	65 \$	3 \$	11 \$	52 \$	23 \$	(1) \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(117)	(113)	(7)	(132)	(108)	(6)	(228)	(17)	(33)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(149)	(8)	(12)	(144)	(6)	(10)	(119)	(11)	1
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	34	96	4	23	99	6	87	7	29
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	171 \$	14 \$	25 \$	118 \$	6 \$	21 \$	77 \$	45 \$	(2) \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(266)	(210)	(6)	(289)	(216)	(11)	(503)	(34)	(65)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(273)	(5)	(22)	(292)	(3)	(20)	(193)	(14)	2
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(31)	108	8	(166)	115	11	71	10	52

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

La CIBC dispose d'un cadre complet de gestion de la liquidité qui appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et ses limites de risque établis dans la politique de gestion du risque de liquidité et respecte les attentes en matière de réglementation. La politique de gestion du risque de liquidité exige que nous maintenions un niveau suffisant d'actifs liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan, nos engagements et nos engagements éventuels, et pour maintenir une entreprise solide, que les conditions soient normales ou difficiles.

Notre position de financement et de liquidité est demeurée stable au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016 et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position de risque de liquidité.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivies régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le trésorier est responsable de la gestion des activités et processus requis pour mesurer et faire le suivi de la position de risque de liquidité de la CIBC et faire rapport à cet égard.

Le comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que la gestion du risque de liquidité ainsi que les politiques, méthodes et hypothèses liées au risque de liquidité sont évaluées régulièrement et qu'elles sont conformes à nos exigences réglementaires. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille particulièrement le risque de liquidité mondial et est composé de membres de la haute direction des groupes Trésorerie et Gestion du risque ainsi que des activités régionales de la CIBC.

Le Comité de gestion du risque (CGR) est informé régulièrement des conditions courantes et possibles de la liquidité. Il approuve la politique de gestion du risque de liquidité et le plan de financement d'urgence de la CIBC et recommande au conseil d'administration la tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être utilisés pour accéder rapidement au financement. Les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou à toute autre restriction, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs non grevés figurant au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés ¹		31 juill.	31 oct.
					2016	2015
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs liquides non grevés	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	13 128 ²	\$ -	\$ 478	\$ -	12 650 \$	18 177 \$
Valeurs mobilières	83 958 ³	74 500 ⁴	22 951	42 767	92 740	82 872
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation	50 249 ⁵	-	21 417	-	28 832	32 440
Prêts hypothécaires	14 056 ⁶	-	14 056	-	-	-
Cartes de crédit	4 147 ⁷	-	4 147	-	-	-
Autres actifs	6 453 ⁸	-	5 877	-	576	427
	171 991	\$ 74 500	\$ 68 926	\$ 42 767	134 798 \$	133 916 \$

- 1) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.
- 2) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.
- 3) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 1 007 M\$ (1 116 M\$ au 31 octobre 2015).
- 4) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 5 317 M\$ (3 245 M\$ au 31 octobre 2015), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 31 143 M\$ (30 089 M\$ au 31 octobre 2015), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 36 630 M\$ (32 169 M\$ au 31 octobre 2015) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 1 410 M\$ (1 058 M\$ au 31 octobre 2015).
- 5) Comprend les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.
- 6) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.
- 7) Comprend les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.
- 8) Comprend des liquidités données en garantie sur dérivés d'un montant de 5 877 M\$ (5 460 M\$ au 31 octobre 2015) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 576 M\$ (427 M\$ au 31 octobre 2015).

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	31 juill.	31 oct.
	2016	2015
CIBC (société mère)	99 353 \$	100 698 \$
Marchés mondiaux CIBC inc. ¹	18 378	16 005
Autres filiales	17 067	17 213
	134 798 \$	133 916 \$

¹) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la réserve fédérale de New York, d'observations historiques, de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 0,9 G\$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2015, en raison surtout d'une hausse des valeurs mobilières, en partie contrebalancée par le recul de la trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir les obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés		
				Donnés en garantie	Divers	Disponibles à titre de garantie	Divers	
31 juill. 2016	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 128 \$	- \$	13 128 \$	12 \$	466 \$	12 650 \$	- \$
	Valeurs mobilières	84 965	-	84 965	22 951	-	61 007	1 007
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	36 460	36 460	20 831	-	15 629	-
	Prêts, nets de la provision	298 769	-	298 769	39 620	35	28 832	230 282
	Divers							
	Dérivés	28 553	-	28 553	-	-	-	28 553
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	13 504	-	13 504	-	-	-	13 504
	Terrains, bâtiments et matériel	1 859	-	1 859	-	-	-	1 859
	Goodwill	1 525	-	1 525	-	-	-	1 525
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 340	-	1 340	-	-	-	1 340
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	725	-	725	-	-	-	725
	Autres actifs	13 662	-	13 662	5 877	-	576	7 209
		458 030 \$	36 460 \$	494 490 \$	89 291 \$	501 \$	118 694 \$	286 004 \$
31 oct. 2015	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	18 637 \$	- \$	18 637 \$	16 \$	444 \$	18 177 \$	- \$
	Valeurs mobilières	74 982	-	74 982	24 603	-	49 263	1 116
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	33 334	33 334	16 748	-	16 586	-
	Prêts, nets de la provision	281 185	-	281 185	39 858	76	32 440	208 811
	Divers							
	Dérivés	26 342	-	26 342	-	-	-	26 342
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 796	-	9 796	-	-	-	9 796
	Terrains, bâtiments et matériel	1 897	-	1 897	-	-	-	1 897
	Goodwill	1 526	-	1 526	-	-	-	1 526
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 197	-	1 197	-	-	-	1 197
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 847	-	1 847	-	-	-	1 847
	Autres actifs	12 566	-	12 566	5 460	-	427	6 679
		429 975 \$	33 334 \$	463 309 \$	86 685 \$	520 \$	116 893 \$	259 211 \$

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité publiées par le BSIF en mai 2014, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100\%$$

Le numérateur du LCR est l'encours de HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et des caractéristiques liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs rapidement dans une période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites de l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties nettes de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement défini pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les importantes créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF et est calculé selon une formule ordinaire moyenne des positions de la fin de la période de trois mois au cours du trimestre.

En millions de dollars		Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA			
1	HQLA	s. o.	96 992 \$
Sorties de trésorerie			
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	128 718 \$	8 591
3	Dépôts stables	61 145	1 834
4	Dépôts moins stables	67 573	6 757
5	Financement de gros non garantis, dont :	111 828	64 643
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	32 600	8 025
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	52 815	30 205
8	Dettes non garanties	26 413	26 413
9	Financement de gros garanti	s. o.	3 560
10	Exigences supplémentaires, dont :	64 843	17 941
11	Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	11 303	6 830
12	Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	1 900	1 900
13	Facilités de crédit et de liquidité	51 640	9 211
14	Autres obligations de financement contractuelles	3 549	3 549
15	Autres obligations de financement conditionnelles	231 822	4 140
16	Total des sorties de trésorerie	s. o.	102 424
Entrées de trésorerie			
17	Prêts garantis (par ex. prises en pension de titres)	46 828	10 034
18	Entrées liées aux expositions parfaitement productives	17 907	9 250
19	Autres entrées de trésorerie	2 268	2 268
20	Total des entrées de trésorerie	67 003 \$	21 552 \$
		Valeur ajustée totale	
21	Total des HQLA	s. o.	96 992 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	80 872 \$
23	LCR	s. o.	120 %
En millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 avril 2016		Valeur ajustée totale	
21	Total des HQLA	s. o.	98 385 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	80 843 \$
23	LCR	s. o.	122 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 juillet 2016, notre LCR moyen était légèrement inférieur à celui du 30 avril 2016, passant de 122 % à 120 %, surtout en raison de l'augmentation des prêts, en partie contrebalancée par la croissance des dépôts et du financement. De nombreux autres facteurs faisant partie des activités normales influent également sur le LCR.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les considérations environnementales ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC exerce principalement ses activités dans les grandes monnaies dont les marchés des changes sont larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels et de soutien.

Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'une grande variété de financement de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer le bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 145,7 G\$ au 31 juillet 2016 (137,4 G\$ au 30 octobre 2015). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement de gros à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes existants, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties. La CIBC évalue constamment les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux produits de financement et d'éventuels secteurs de placement afin de pouvoir optimiser la souplesse du financement et réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR revoient et approuvent le plan de financement de la CIBC, lequel comprend la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions de la situation de liquidité.

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles du financement tiré par la CIBC du marché de gros :

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	6 129 \$	1 778 \$	96 \$	118 \$	8 121 \$	- \$	- \$	8 121 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	11 098	10 917	17 818	6 005	45 838	715	-	46 553
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	1 073	2 612	2 198	2 399	8 282	-	-	8 282
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	500	781	2 947	10 161	14 389	10 875	9 678	34 942
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	-	-	465	-	465
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation de créances hypothécaires	-	829	686	1 166	2 681	3 249	15 432	21 362
Obligations sécurisées	-	-	496	688	1 184	863	12 009	14 056
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	1 801	588	2 389	979	779	4 147
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	3 400	3 400
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	18 800 \$	16 917 \$	26 042 \$	21 125 \$	82 884 \$	17 146 \$	41 298 \$	141 328 \$
Dont :								
Garanti	- \$	829 \$	2 983 \$	2 442 \$	6 254 \$	5 091 \$	28 220 \$	39 565 \$
Non garanti	18 800	16 088	23 059	18 683	76 630	12 055	13 078	101 763
	18 800 \$	16 917 \$	26 042 \$	21 125 \$	82 884 \$	17 146 \$	41 298 \$	141 328 \$
31 octobre 2015	15 361 \$	23 429 \$	17 787 \$	20 601 \$	77 178 \$	18 977 \$	37 237 \$	133 392 \$

Le financement de gros de la CIBC est diversifié en termes de devises tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2016		31 oct. 2015	
\$ CA	62,2 \$	44 %	61,5 \$	46 %
\$ US	58,2	41	60,1	45
Divers	20,9	15	11,8	9
	141,3 \$	100 %	133,4 \$	100 %

Notes de crédit

L'accès de la CIBC au financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

	Créances à court terme		Créances de premier rang		Titres secondaires		Titres secondaires – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ¹		Actions privilégiées – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ¹		Perspective
	31 juill. 2016	31 oct. 2015	31 juill. 2016	31 oct. 2015	31 juill. 2016	31 oct. 2015	31 juill. 2016	31 oct. 2015	31 juill. 2016	31 oct. 2015	
Au	R-1 (élevé)	R-1 (élevé)	AA	AA	AA (bas)	AA (bas)	A (bas)	A (bas)	Pfd-2	Pfd-2	Négative²
DBRS	R-1 (élevé)	R-1 (élevé)	AA	AA	AA (bas)	AA (bas)	A (bas)	A (bas)	Pfd-2	Pfd-2	Négative²
Fitch Ratings, Inc.	F1+	F1+	AA-	AA-	A+	A+	A+	A+	s. o.	s. o.	Stable
Moody's	P-1	P-1	Aa3	Aa3	A3	A3	Baa1	Baa1	Baa2	Baa2	Négative³
S&P	A-1	A-1	A+	A+	BBB+	BBB+	BBB	BBB	P-3 (élevé)	P-3 (élevé)	Stable

1) Comprennent les instruments considérés comme des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

2) La perspective négative s'applique aux créances à court terme, aux créances de premier rang et aux titres secondaires.

3) La perspective négative ne s'applique qu'aux créances de premier rang.

s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2016	31 oct. 2015
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,1	0,2
Baisse de trois crans	0,5	0,5

Autres normes réglementaires de liquidité

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité, qui s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié ses lignes directrices définitives sur le NSFR. En février 2015, le BSIF a publié une version révisée du modèle de suivi Bâle III et participe à des consultations ciblées et publiques avant la publication du modèle de déclaration définitif concernant le NSFR. La production de relevé sur le NSFR entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018, et la déclaration publique s'effectuera au cours du premier trimestre de 2018, conformément aux exigences de déclaration définitives concernant la présentation du NSFR publiées en juin 2015.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons au BSIF chaque mois des rapports sur le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs, et les rapports sur le ratio de liquidité à long terme, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 942 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 942 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 186	-	-	-	-	-	-	-	-	10 186
Valeurs mobilières	2 172	2 279	2 122	1 736	1 714	8 327	15 996	15 592	35 027	84 965
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 317	-	-	-	-	-	-	-	-	5 317
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	15 961	9 382	2 569	1 599	-	1 632	-	-	-	31 143
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 317	4 064	6 255	7 696	8 980	35 607	108 502	7 439	620	181 480
Prêts personnels	587	562	799	1 034	1 018	149	409	2 399	30 622	37 579
Cartes de crédit	253	506	759	759	759	3 035	5 971	-	-	12 042
Entreprises et gouvernements	4 717	2 071	3 556	3 199	3 927	10 749	20 442	12 290	8 497	69 448
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 780)	(1 780)
Dérivés	2 133	2 009	1 968	684	871	2 664	6 314	11 910	-	28 553
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 771	1 671	50	7	5	-	-	-	-	13 504
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	19 111	19 111
	58 356 \$	22 544 \$	18 078 \$	16 714 \$	17 274 \$	62 163 \$	157 634 \$	49 630 \$	92 097 \$	494 490 \$
31 octobre 2015	54 058 \$	22 927 \$	21 064 \$	22 485 \$	16 347 \$	49 380 \$	141 529 \$	47 362 \$	88 157 \$	463 309 \$
Passif										
Dépôts ¹	29 011 \$	25 015 \$	37 652 \$	21 920 \$	19 122 \$	26 419 \$	42 626 \$	6 744 \$	181 064 \$	389 573 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 433	-	-	-	-	-	-	-	-	9 433
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 730	-	-	-	-	-	-	-	-	2 730
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	9 075	1 330	233	-	-	-	-	-	-	10 638
Dérivés	1 802	2 027	1 965	689	983	4 384	6 770	11 605	-	30 225
Acceptations	11 771	1 671	50	7	5	-	-	-	-	13 504
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	12 266	12 266
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	39	3 361	-	3 400
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	22 721	22 721
	63 822 \$	30 043 \$	39 900 \$	22 616 \$	20 110 \$	30 803 \$	49 435 \$	21 710 \$	216 051 \$	494 490 \$
31 octobre 2015	60 305 \$	34 090 \$	27 455 \$	26 453 \$	15 499 \$	30 998 \$	47 403 \$	18 902 \$	202 204 \$	463 309 \$

1) Comprend des dépôts des particuliers totalisant 145,7 G\$ (137,4 G\$ au 31 octobre 2015), dont 141,0 G\$ (132,7 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 4,7 G\$ (4,7 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 227,3 G\$ (218,5 G\$ au 31 octobre 2015), dont 167,4 G\$ (158,9 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 59,9 G\$ (59,6 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 16,6 G\$ (10,8 G\$ au 31 octobre 2015), dont 7,2 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2015) au Canada et 9,4 G\$ (6,8 G\$ au 31 octobre 2015) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Prêts de valeurs ²	24 943 \$	6 047 \$	5 640 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	36 630 \$
Engagements de crédit inutilisés	383	6 463	1 402	684	1 489	5 665	32 831	937	132 236	182 090
Facilités de garantie de liquidité	-	10	6 888	944	697	299	-	13	-	8 851
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	1 750	1 043	3 508	2 233	2 062	728	766	239	-	12 329
Lettres de crédit documentaires et commerciales	47	35	46	2	8	51	7	-	-	196
Divers	279	-	-	-	-	-	-	-	-	279
	27 402 \$	13 598 \$	17 484 \$	3 863 \$	4 256 \$	6 743 \$	33 604 \$	1 189 \$	132 236 \$	240 375 \$
31 octobre 2015	25 115 \$	19 910 \$	5 597 \$	4 322 \$	3 748 \$	8 912 \$	32 321 \$	1 560 \$	124 034 \$	225 519 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré d'un montant de 103,4 G\$ (97,1 G\$ au 31 octobre 2015).

2) Excluent les prêts de valeurs de 2,7 G\$ (1,4 G\$ au 31 octobre 2015) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	36 \$	73 \$	109 \$	108 \$	106 \$	401 \$	888 \$	1 012 \$	2 733 \$
Obligations d'achat ¹	63	144	274	165	199	721	895	366	2 827
Cotisations de retraite ²	1	1	-	-	-	-	-	-	2
Engagements de prise ferme	105	248	-	-	-	-	-	-	353
Engagements d'investissement	1	-	1	-	4	1	11	144	162
	206 \$	466 \$	384 \$	273 \$	309 \$	1 123 \$	1 794 \$	1 522 \$	6 077 \$
31 octobre 2015	797 \$	284 \$	306 \$	336 \$	340 \$	1 093 \$	1 869 \$	1 669 \$	6 694 \$

- 1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de participation réglés dans les délais standards du marché.
- 2) Comprennent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de conformité réglementaire et le risque environnemental, et en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 73 à 75 du Rapport annuel 2015.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2015. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2015 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines.

Évaluation des instruments financiers

Les titres de créance et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres de créance, de certains emprunts garantis, de dépôts structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans des conditions de concurrence normales et dans les conditions actuelles du marché (c.-à-d., la valeur de sortie). Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur les données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). Nous avons un processus formel et bien documenté pour établir la juste valeur. La juste valeur est fondée sur les cours du marché non ajustés sur un marché actif pour un instrument identique, lorsque ceux-ci sont disponibles (niveau 1). Si des prix ou des cours sur un marché actif ne sont pas disponibles pour un instrument, la juste valeur est alors fondée sur des modèles d'évaluation utilisant des données importantes observables sur le marché (niveau 2) ou utilisant au moins une donnée importante inobservable sur le marché (niveau 3). Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En ce qui concerne les instruments évalués selon des modèles internes utilisant beaucoup de données inobservables sur le marché et qui sont par conséquent classés au niveau 3 de la hiérarchie, la part de jugement qu'il convient d'utiliser pour estimer la juste valeur est plus grande que celle utilisée pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les données d'évaluation sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données de niveau 3 en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée. Pour plus de précisions sur l'évaluation et la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

En millions de dollars, au	31 juill. 2016			31 oct. 2015		
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actif						
Valeurs et prêts du compte de négociation	538 \$	579 \$	1,1 %	565 \$	611 \$	1,2 %
Valeurs disponibles à la vente	3	1 918	5,4	32	2 041	7,2
Valeurs désignées à leur juste valeur	101	101	38,5	111	111	41,6
Dérivés	146	190	0,7	165	192	0,7
	788 \$	2 788 \$	2,3 %	873 \$	2 955 \$	2,7 %
Passif						
Dépôts et autres passifs ²	246 \$	481 \$	13,2 %	280 \$	474 \$	17,8 %
Dérivés	212	276	0,9	244	297	1,0
	458 \$	757 \$	1,7 %	524 \$	771 \$	1,9 %

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 par rapport au total des actifs et des passifs dans chaque catégorie présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires à la juste valeur.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Ajustements de la juste valeur

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché et d'autres risques de marché, l'incertitude des paramètres, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au	31 juill. 2016	31 oct. 2015
Valeurs mobilières		
Risque de marché	1 \$	1 \$
Dérivés		
Risque de marché	70	68
Risque de crédit	118	99
Frais d'administration	5	6
Total des ajustements de valeur	194 \$	174 \$

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan et hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer les prêts un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. En ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et certains prêts aux PME, la CIBC se sert des pertes passées afin de déterminer les paramètres de probabilité de défaut (PD) et de pertes en cas de défaut (PCD), qui sont utilisés aux fins du calcul d'une partie de la provision collective des comptes courants. La correspondance entre les PD établie dans le cadre de ce processus et les niveaux de risque dans nos portefeuilles de détail est présentée à la page 51 de notre Rapport annuel 2015. En ce qui concerne les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation non courants, les prêts personnels et certains prêts aux PME, les pertes passées permettent à la CIBC de calculer le montant des flux à radier dans nos modèles qui établissent la provision collective ayant trait à ces prêts.

Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, d'après notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, d'après notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Notre méthode et les catégories de notation du risque sont présentées à la page 50 du Rapport annuel 2015. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

Pour plus de précisions sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Titrisations et entités structurées

Titrisation de nos propres actifs

En vertu de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, il faut faire preuve de jugement pour évaluer si un investisseur contrôle une entité émettrice, notamment s'il i) détient le pouvoir sur l'entité émettrice, ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Nous sommes le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent et titrisent nos propres actifs, notamment Cards II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous consolidons en vertu de l'IFRS 10.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. La Norme comptable internationale 39 (IAS 39), *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif;
- nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation liées aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux créances sur cartes de crédit sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

En outre, nous vendons et décomptabilisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titre ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché et nous ne consolidons pas la fiducie. Nous vendons aussi certains prêts hypothécaires commerciaux du marché américain à des tiers qui sont admissibles à la décomptabilisation puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires et que nous ne conservons pas de liens après le transfert.

Titrisation d'actifs de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous évaluons un certain nombre de facteurs au moment d'établir si la CIBC contrôle ces entités structurées. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités structurées en investissant directement dans les titres de créance émis par l'entité structurée et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

L'IFRS 10 exige également que nous procédions à une nouvelle évaluation de la consolidation lorsque les faits et circonstances propres à l'entité indiquent qu'un ou plus d'un des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus a changé. Les facteurs entraînant la réévaluation comprennent, mais sans s'y limiter, des changements importants au sein de la structure de propriété des entités, des changements dans les accords contractuels ou de gouvernance, l'attribution d'une facilité de liquidité au-delà des modalités établies à l'origine, la conclusion de transactions avec les entités qui n'étaient pas prévues au départ et des changements à la structure de financement des entités.

Dans le cas plus précis de nos fonds multicédants, nous procédons à une nouvelle évaluation de la consolidation si notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante ou, ce qui est plus rare, lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorerait de façon importante, de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Pour plus de précisions sur la titrisation de nos propres actifs et d'actifs de tiers, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Dépréciation des actifs

Goodwill

Au 31 juillet 2016, nous avons un goodwill de 1 525 M\$ (1 526 M\$ au 31 octobre 2015). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, et sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart défavorable est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation de la valeur recouvrable. Les valeurs recouvrables sont estimées en fonction de modèles internes selon lesquels il faut poser des hypothèses importantes, notamment les résultats attendus, les taux d'actualisation, les taux de croissance, les exigences prévues en matière de fonds propres réglementaires et les ratios cours/bénéfice. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou des taux de croissance finaux, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Si la valeur recouvrable que nous avons estimée n'excède pas considérablement la valeur comptable de l'UGT, il faut davantage faire appel au jugement, et des réductions à la valeur recouvrable sont plus susceptibles d'entraîner un écart pouvant donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean repose sur le calcul de la valeur d'utilité qui est estimée à l'aide de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans approuvées par la direction de CIBC FirstCaribbean et d'une estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes.

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel en date du 1^{er} août 2015 selon les prévisions sur cinq ans établies par la direction de CIBC FirstCaribbean au cours du quatrième trimestre de 2015. Bien que notre test de dépréciation annuel de 2015 n'ait pas donné lieu à une dépréciation, les prévisions pour CIBC FirstCaribbean reflétaient la conjoncture économique difficile qui persiste dans les Caraïbes, mais qui montre des signes de reprise qui devraient se manifester davantage dans ce contexte au cours de la période visée par les prévisions.

La conjoncture économique est toujours difficile dans les Caraïbes, et la volatilité récente des marchés laisse supposer que les perspectives économiques générales risquent de se détériorer, notamment les prévisions des taux d'intérêt. Par conséquent, nous continuons de surveiller étroitement notre investissement. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner une perte de valeur additionnelle du goodwill pour les périodes subséquentes. Au 31 juillet 2016, la valeur comptable du goodwill lié à CIBC FirstCaribbean s'élevait à 409 M\$ (314 M\$ US).

Autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 31 juillet 2016, nous avons d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 142 M\$ (142 M\$ au 31 octobre 2015). Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. Un test de dépréciation doit être effectué au moins chaque année ou chaque fois qu'il existe des indices que ces actifs aient pu perdre de la valeur.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et des actifs à long terme, étant donné que nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et, le cas échéant, les flux de trésorerie découlant de l'éventuelle cession des actifs.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Ainsi, la direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Des actifs ou des passifs d'impôt différé sont déterminés pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'impôt qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs, réglés. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables sauf si les différences temporaires sont liées à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Nous devons évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé seront réalisés avant leur échéance et, selon tous les renseignements dont nous disposons, s'il convient de ne pas comptabiliser une partie de nos actifs d'impôt différé. Notre expérience passée en matière de produits et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt sur le résultat, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôt différé et la durée à courir avant l'échéance des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. En outre, pour les différences temporaires déductibles découlant de nos investissements dans des établissements à l'étranger, nous devons évaluer si les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon tous les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que les actifs d'impôt différé comptabilisés seront réalisés.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette période, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,4 G\$ au 31 juillet 2016. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 juillet 2016 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2015 telles qu'elles sont mises à jour à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux ayant trait aux procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires.

Restructuration

Au cours de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 296 M\$ (225 M\$ après impôt) dans Siège social et autres. Les charges avaient surtout trait à des indemnités de départ et comprenaient le Programme Clarté, une priorité à l'échelle de la Banque destinée à simplifier nos activités. Les charges comprenaient également des coûts de restructuration liés à CIBC FirstCaribbean, ce qui comprend des coûts liés à la vente des opérations bancaires au Belize de CIBC FirstCaribbean. Au 31 juillet 2016, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 141 M\$. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 31 juillet 2016 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

Pour plus de précisions sur la provision relative à la restructuration, voir la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de divers régimes d'avantages du personnel destinés aux employés admissibles, notamment des régimes de retraite agréés, des régimes complémentaires de retraite, ainsi que des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les soins de santé et les soins dentaires (les autres avantages postérieurs à l'emploi). En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des prestations en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les régimes d'autres avantages à long terme). Le régime de revenu d'invalidité de longue durée ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004.

Le calcul de la charge nette et des obligations au titre des prestations définies dépend de plusieurs hypothèses actuarielles, dont les taux d'actualisation, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, les augmentations de salaire prévues, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de la charge nette au titre des prestations définies pour un exercice sont formulées au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la charge nette et les obligations nettes au titre du régime de retraite à prestations définies tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite, nos autres avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous avons estimé les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Pour plus de précisions sur la charge et les obligations comptabilisées chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2015.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Transition à l'IFRS 9

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1^{er} novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les BISN adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions.

Puisque la transition à l'IFRS 9 est une importante initiative pour la CIBC, nous avons mis en place un programme de transition qui est appuyé par une structure de gouvernance formelle tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet. Le comité directeur du projet est co-présidé par des intervenants clés de nos groupes Gestion du risque et Finance, et se compose de membres des unités d'exploitation stratégique visées par la norme et des groupes fonctionnels, comme Technologie de l'information et Vérification interne. Voici les responsabilités du comité directeur :

- Veiller à l'harmonisation stratégique des dispositions de l'IFRS 9 et de l'ensemble des stratégies de la CIBC
- S'assurer que les principaux jalons sont atteints
- Offrir une orientation et des lignes directrices selon une approche globale
- Passer en revue et traiter les questions et les risques clés

Pour aider le comité directeur à s'acquitter de ses responsabilités, notre programme de transition est divisé en trois champs de travail correspondant aux trois sections de la nouvelle norme sur les instruments financiers, soit 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Des intervenants spécialisés dans les directives, les processus ou les technologies au sein des unités d'exploitation stratégique et des groupes fonctionnels susceptibles d'être touchés par la transition à la norme sont affectés à chaque champ de travail.

Classement et évaluation

Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de leur comptabilisation initiale. Cette pratique a pour objectif de s'assurer que les titres de créance n'ayant pas des caractéristiques de prêt de base, notamment les options de conversion et les dividendes liés à des actions, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La méthode d'évaluation ultérieure des instruments classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'IFRS 9 est comparable à celle utilisée pour évaluer les instruments classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de l'IAS 39.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sera déterminé en fonction du modèle économique choisi en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus à des fins de transaction » ou « évalués à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et en vue de les vendre » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG) pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie » seront classés comme étant évalués au coût amorti. L'évaluation ultérieure des titres classés comme étant évalués à la JV-AERG et au coût amorti en vertu de l'IFRS 9 s'effectue selon un modèle similaire respectivement aux titres de créance classés comme étant disponibles à la vente et classés dans les prêts et créances en vertu de l'IAS 39, à l'exception des provisions pour dépréciation qui sont décrites ci-après.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'ils ne soient désignés irrévocablement comme instruments évalués à la JV-AERG pour les titres de participation. Contrairement aux titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en vertu de l'IAS 39, les titres de participation classés comme étant évalués à la JV-AERG entraînent la comptabilisation de tous les profits et pertes réalisés et latents dans les autres éléments du résultat global sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continuent d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014.

Les dérivés continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'IFRS 9.

Dépréciation

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle des pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, le modèle des pertes de crédit attendues s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'application du modèle des pertes de crédit attendues aux instruments financiers non dépréciés exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle l'instrument financier est initialement comptabilisé (prêts de premier stade), puis elles doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit lié à cet instrument financier a augmenté de façon importante depuis sa comptabilisation initiale (prêts de deuxième stade). Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, les entités doivent comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Pour les périodes ultérieures, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors les entités doivent de nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. À l'inverse, selon le modèle des pertes subies inhérent à l'IAS 39, des provisions sont constituées pour les prêts non douteux en cas de pertes subies, mais non encore décelées, tandis que les pertes de valeur sont en règle générale uniquement comptabilisées pour les titres de créance disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 exige également que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées pour les actifs financiers qui sont évalués comme étant dépréciés (prêts de troisième stade). Pour les prêts, il s'agit d'exigences similaires à celles de l'IAS 39 qui exigent la comptabilisation des prêts douteux à leur valeur de réalisation estimée. Cette situation se produit lorsqu'un ou plusieurs événements surviennent après la comptabilisation initiale du prêt et que ces événements générateurs de pertes ont une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de ce prêt.

Nous concevons actuellement une méthode pour appliquer le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues à nos portefeuilles touchés, méthode qui précise les circonstances dans lesquelles une hausse importante du risque de crédit d'un actif financier est survenue, qui définit ce qu'est un actif financier déprécié, qui fixe l'évaluation des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ainsi que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et qui détermine l'ensemble des facteurs ayant trait aux informations prospectives à inclure dans notre méthode et établit comment ces facteurs sont quantifiés. Notre conception tient compte du fait que les interprétations concernant l'application du modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues continuent d'évoluer.

Notre conception tire également parti des données, systèmes et processus utilisés dans le calcul des ajustements réglementaires pour les pertes attendues selon Bâle pour la tranche de nos portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée. Les ajustements appropriés seront apportés aux paramètres de Bâle afin qu'ils soient conformes aux dispositions de l'IFRS 9, notamment les faire passer de paramètres fondés sur le cycle économique et de paramètres liés au ralentissement économique appliqués dans les calculs réglementaires selon Bâle à des paramètres fondés à un moment dans le temps appliqués en vertu de l'IFRS 9, lesquels prennent en considération des informations prospectives. De plus, les pertes attendues selon l'IFRS 9 sont évaluées sur un horizon de douze mois pour les emprunts de premier stade et sur la durée de vie pour les emprunts de deuxième et troisième stade, comparativement à un horizon de douze mois pour les portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée en vertu de Bâle. L'incidence négative découlant de la majoration éventuelle de nos provisions aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comptabilisées au bilan en vertu de l'IFRS 9 pourrait être en partie atténuée par une diminution des ajustements négatifs apportés aux fonds propres réglementaires se rapportant à toute insuffisance de l'encours des provisions pour pertes réglementaires attendues dans le calcul des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

En décembre 2015, le CBCB a publié la version définitive de son document intitulé *Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*, qui présente les recommandations prudentielles pour les banques en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues, notamment le modèle de l'IFRS 9. En juin 2016, le BSIF a publié la ligne directrice IFRS 9, *Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, qui exige des entités fédérales l'application des recommandations du CBCB. Nous concevons actuellement une méthode pour appliquer le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 fondé sur les pertes de crédit attendues à nos portefeuilles touchés, qui tient compte des recommandations prudentielles du BSIF et du CBCB.

Comptabilité de couverture

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 visent à harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture. Nous évaluons actuellement si nous devrions adopter les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9 ou continuer d'appliquer celles de l'IAS 39.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

La loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers. Ces réformes touchent toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. Bien que certains passages de la Loi Dodd-Frank soient entrés en vigueur immédiatement ou soient maintenant en vigueur à la suite de périodes de transition ou de l'adoption de règles définitives, l'entrée en vigueur d'autres passages demeure soumise à l'adoption des règles définitives par les autorités gouvernementales américaines ou à l'expiration de périodes de transition. Par conséquent, il est encore difficile d'évaluer entièrement les répercussions qu'aura la Loi Dodd-Frank sur la CIBC et sur le secteur des services financiers en général. La CIBC est assujettie à certaines exigences particulières, notamment des obligations de compensation, de déclaration des opérations et d'inscription des activités de négociation pour les dérivés de gré à gré, des normes plus exigeantes en matière de fonds propres, de liquidité et de prudence, dont les normes prudentielles et les exigences de mesures correctives précoces plus rigoureuses en vertu des articles 165 et 166 de la Loi Dodd-Frank, ainsi que des restrictions à la négociation pour compte propre et aux activités relatives aux fonds de capital-investissement et aux fonds de couverture, souvent appelées la Règle Volcker. La CIBC continue d'affecter les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle met en œuvre toutes les mesures requises en vertu des dispositions réglementaires applicables prises aux termes de la Loi Dodd-Frank. Nous surveillons constamment l'évolution de la situation à ce chapitre, en vue de nous préparer à l'adoption de règles susceptibles d'influer sur nos activités aux États-Unis et ailleurs. Ces réformes ont fait croître les coûts engagés pour se conformer à la réglementation et ont limité notre faculté d'entreprendre certaines activités aux États-Unis et ailleurs, mais nous ne nous attendons pas à ce que les coûts et les restrictions liés aux nouvelles dispositions réglementaires aient une incidence notable sur nos résultats financiers.

Échange automatique de renseignements – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Dans le cadre de l'initiative de l'OCDE, de nombreux pays se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements relativement aux comptes détenus par des résidents fiscaux des pays signataires au moyen de la *Norme commune de déclaration* (NCD). Les pays pionniers mettent la NCD en œuvre depuis janvier 2016, tandis que d'autres pays, dont le Canada, ont accepté de la mettre en œuvre au cours des prochaines années par l'adoption de lois locales. Les propositions législatives visant la mise en œuvre de la NCD au Canada ont été publiées par le ministère des Finances le 15 avril 2016. La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la NCD en conformité avec le droit local, dans tous les pays visés où elle exerce ses activités.

Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques

En janvier 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques*. Les principes décrivent les attentes du CBCB quant à la surveillance accrue des données sur les risques et l'amélioration de l'agrégation des données sur les risques et des pratiques de notification des risques, dans le but de favoriser une prise de décisions opportune, cohérente et précise. En raison de ces principes, nous prévoyons faire l'objet d'une surveillance accrue concernant la production de nos rapports et nous pourrions devoir engager des charges d'exploitation supplémentaires. Pour nous conformer aux principes, nous avons mis en place une initiative sur l'agrégation des données sur les risques à l'échelle de la Banque.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 juillet 2016 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

55	Bilan consolidé
56	Compte de résultat consolidé
57	État du résultat global consolidé
58	État des variations des capitaux propres consolidé
59	Tableau des flux de trésorerie consolidé
60	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

60	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	69	Note 8	–	Titres secondaires
62	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	70	Note 9	–	Capital-actions
66	Note 3	–	Acquisition et cession importantes	71	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
66	Note 4	–	Valeurs mobilières	71	Note 11	–	Impôt sur le résultat
67	Note 5	–	Prêts	72	Note 12	–	Résultat par action
67	Note 6	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	72	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
69	Note 7	–	Dépôts	73	Note 14	–	Informations sectorielles
				75	Note 15	–	Instruments financiers – informations à fournir

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	31 juill. 2016	31 oct. 2015
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 942 \$	3 053 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 186	15 584
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	49 169	46 181
Disponibles à la vente (note 4)	35 534	28 534
Désignées à leur juste valeur	262	267
	84 965	74 982
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 317	3 245
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	31 143	30 089
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	181 480	169 258
Prêts personnels	37 579	36 517
Cartes de crédit	12 042	11 804
Entreprises et gouvernements	69 448	65 276
Provision pour pertes sur créances (note 5)	(1 780)	(1 670)
	298 769	281 185
Divers		
Dérivés	28 553	26 342
Engagements de clients en vertu d'acceptations	13 504	9 796
Terrains, bâtiments et matériel	1 859	1 897
Goodwill	1 525	1 526
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 340	1 197
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 3)	725	1 847
Actif d'impôt différé	789	507
Autres actifs	12 873	12 059
	61 168	55 171
	494 490 \$	463 309 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	145 731 \$	137 378 \$
Entreprises et gouvernements	187 736	178 850
Banques	16 541	10 785
Emprunts garantis	39 565	39 644
	389 573	366 657
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 433	9 806
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 730	1 429
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	10 638	8 914
Divers		
Dérivés	30 225	29 057
Acceptations	13 504	9 796
Passif d'impôt différé	24	28
Autres passifs	12 242	12 195
	55 995	51 076
Titres secondaires	3 400	3 874
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1 000	1 000
Actions ordinaires (note 9)	7 806	7 813
Surplus d'apport	73	76
Résultats non distribués	13 145	11 433
Cumul des autres éléments du résultat global	509	1 038
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	22 533	21 360
Participations ne donnant pas le contrôle	188	193
Total des capitaux propres	22 721	21 553
	494 490 \$	463 309 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire					
Produits d'intérêts					
Prêts	2 492 \$	2 384 \$	2 418 \$	7 302 \$	7 188 \$
Valeurs mobilières	446	436	380	1 317	1 139
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	86	80	69	239	250
Dépôts auprès d'autres banques	44	42	20	119	53
	3 068	2 942	2 887	8 977	8 630
Charges d'intérêts					
Dépôts	814	781	728	2 337	2 310
Valeurs vendues à découvert	57	42	55	154	178
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	36	31	29	91	87
Titres secondaires	37	37	40	102	142
Divers	11	14	14	37	41
	955	905	866	2 721	2 758
Produits nets d'intérêts	2 113	2 037	2 021	6 256	5 872
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	142	121	106	343	327
Frais sur les dépôts et les paiements	206	206	216	625	622
Commissions sur crédit	169	156	136	472	393
Honoraires d'administration de cartes	115	108	109	345	334
Honoraires de gestion de placements et de garde	223	214	211	649	606
Produits tirés des fonds communs de placement	369	349	369	1 084	1 094
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	99	100	81	299	258
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	87	88	93	259	297
Produits (pertes) de négociation	(28)	18	(10)	(56)	(25)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	46	13	17	67	119
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(6)	8	(9)	7	(22)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	201	56	29	314	46
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	23	20	43	72	140
Divers	377	137	108	618	312
	2 023	1 594	1 499	5 098	4 501
Total des produits	4 136	3 631	3 520	11 354	10 373
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	243	324	189	829	573
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 274	1 199	1 231	3 690	3 720
Frais d'occupation	196	199	191	595	573
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	344	340	330	1 005	957
Communications	75	88	80	244	246
Publicité et expansion des affaires	66	63	70	192	201
Honoraires	51	45	65	140	152
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	14	15	15	50	52
Divers	198	293	197	708	577
	2 218	2 242	2 179	6 624	6 478
Résultat avant impôt sur le résultat	1 675	1 065	1 152	3 901	3 322
Impôt sur le résultat	234	124	174	537	510
Résultat net	1 441 \$	941 \$	978 \$	3 364 \$	2 812 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	16 \$	12 \$
Porteurs d'actions privilégiées	9 \$	10 \$	11 \$	28 \$	36 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 426	926	962	3 320	2 764
Résultat net applicable aux actionnaires	1 435 \$	936 \$	973 \$	3 348 \$	2 800 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)					
de base	3,61 \$	2,35 \$	2,42 \$	8,40 \$	6,96 \$
dilué	3,61	2,35	2,42	8,38	6,95
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,21	1,18	1,09	3,54	3,18

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Résultat net	1 441 \$	941 \$	978 \$	3 364 \$	2 812 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	327	(1 188)	817	(119)	1 443
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	(254)	(18)	-	(272)	(21)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(100)	566	(413)	126	(718)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	113	8	-	121	18
	86	(632)	404	(144)	722
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	73	54	22	111	4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(33)	(14)	(13)	(53)	(82)
	40	40	9	58	(78)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	44	(14)	5	(42)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7	(41)	16	(1)	32
	8	3	2	4	(10)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(148)	(11)	221	(445)	134
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	1	(2)	2	(2)	(2)
Total des autres éléments du résultat global¹	(13)	(602)	638	(529)	766
Résultat global	1 428 \$	339 \$	1 616 \$	2 835 \$	3 578 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	16 \$	12 \$
Porteurs d'actions privilégiées	9 \$	10 \$	11 \$	28 \$	36 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 413	324	1 600	2 791	3 530
Résultat global applicable aux actionnaires	1 422 \$	334 \$	1 611 \$	2 819 \$	3 566 \$

1) Comprend des profits de 9 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (pertes de 1 M\$ au 30 avril 2016 et profits de 5 M\$ au 31 juillet 2015) et des profits de 4 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (profits de 10 M\$ au 31 juillet 2015) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
(Charge) économie d'impôt					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(34)\$	97 \$	(65)\$	2 \$	(118) \$
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	37	-	-	37	3
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	60	(86)	51	59	90
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(23)	(3)	-	(26)	(6)
	40	8	(14)	72	(31)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(16)	(10)	(8)	(18)	24
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	13	(1)	11	14	43
	(3)	(11)	3	(4)	67
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1)	(15)	5	(2)	15
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2)	14	(6)	1	(12)
	(3)	(1)	(1)	(1)	3
Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	54	4	(80)	162	(50)
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	-	1	(1)	1	1
	88 \$	1 \$	(93) \$	230 \$	(10) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Actions privilégiées					
Solde au début de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 031 \$
Émission d'actions privilégiées	-	-	-	-	600
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-	-	(631)
Solde à la fin de la période	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Actions ordinaires (note 9)					
Solde au début de la période	7 792 \$	7 786 \$	7 803 \$	7 813 \$	7 782 \$
Émission d'actions ordinaires	23	18	2	61	22
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(15)	-	(61)	-
Actions autodétenues	(9)	3	(5)	(7)	(4)
Solde à la fin de la période	7 806 \$	7 792 \$	7 800 \$	7 806 \$	7 800 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	74 \$	75 \$	77 \$	76 \$	75 \$
Charge au titre des options sur actions	1	1	2	3	4
Options sur actions exercées	(2)	(2)	-	(7)	(3)
Divers	-	-	-	1	3
Solde à la fin de la période	73 \$	74 \$	79 \$	73 \$	79 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période	12 197 \$	11 785 \$	10 590 \$	11 433 \$	9 626 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 435	936	973	3 348	2 800
Dividendes					
Actions privilégiées	(9)	(10)	(11)	(28)	(36)
Actions ordinaires	(478)	(466)	(433)	(1 401)	(1 263)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(50)	-	(209)	-
Divers	-	2	-	2	(8)
Solde à la fin de la période	13 145 \$	12 197 \$	11 119 \$	13 145 \$	11 119 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat					
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	805 \$	1 437 \$	631 \$	1 035 \$	313 \$
Variation nette de l'écart de change	86	(632)	404	(144)	722
Solde à la fin de la période	891 \$	805 \$	1 035 \$	891 \$	1 035 \$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente					
Solde au début de la période	112 \$	72 \$	171 \$	94 \$	258 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	40	40	9	58	(78)
Solde à la fin de la période	152 \$	112 \$	180 \$	152 \$	180 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	18 \$	15 \$	14 \$	22 \$	26 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	8	3	2	4	(10)
Solde à la fin de la période	26 \$	18 \$	16 \$	26 \$	16 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	(415) \$	(404) \$	(579) \$	(118) \$	(492) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(148)	(11)	221	(445)	134
Solde à la fin de la période	(563) \$	(415) \$	(358) \$	(563) \$	(358) \$
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
Solde au début de la période	2 \$	4 \$	(4) \$	5 \$	- \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	1	(2)	2	(2)	(2)
Solde à la fin de la période	3 \$	2 \$	(2) \$	3 \$	(2) \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat	509 \$	522 \$	871 \$	509 \$	871 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période	187 \$	195 \$	178 \$	193 \$	164 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6	5	5	16	12
Dividendes	(4)	-	(3)	(19)	(5)
Divers	(1)	(13)	14	(2)	23
Solde à la fin de la période	188 \$	187 \$	194 \$	188 \$	194 \$
Capitaux propres à la fin de la période	22 721 \$	21 772 \$	21 063 \$	22 721 \$	21 063 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	1 441 \$	941 \$	978 \$	3 364 \$	2 812 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	243	324	189	829	573
Amortissement et perte de valeur ¹	115	112	112	333	326
Charge au titre des options sur actions	1	1	2	3	4
Impôt différé	51	(51)	(17)	(34)	(50)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(46)	(13)	(17)	(67)	(119)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(2)	(59)	-	(61)	2
Autres éléments hors caisse, montant net	(459)	(35)	(52)	(599)	(230)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 552)	740	(2 471)	5 398	(6 024)
Prêts, nets des remboursements	(8 344)	(466)	(11 148)	(18 461)	(18 506)
Dépôts, nets des retraits	20 148	(8 406)	19 212	22 163	34 663
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(192)	35	839	(373)	(1 602)
Intérêts courus à recevoir	34	(82)	42	(49)	(17)
Intérêts courus à payer	(130)	206	(233)	(266)	(340)
Actifs dérivés	208	3 202	(3 285)	(2 193)	(9 330)
Passifs dérivés	(2 548)	(2 941)	1 407	1 154	10 019
Valeurs du compte de négociation	(2 971)	(2 114)	320	(2 988)	(488)
Valeurs désignées à leur juste valeur	(7)	27	(17)	5	(17)
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	527	275	(80)	792	(94)
Impôt exigible	19	(34)	194	28	110
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	416	(26)	(209)	1 301	664
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(3 781)	7 875	(2 209)	1 724	(1 760)
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	(871)	(464)	215	(2 072)	30
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	133	(447)	10 209	(1 054)	5 416
Divers, montant net	(886)	589	804	(1 240)	(477)
	1 547	(811)	14 785	7 637	15 565
Flux de trésorerie de financement					
Émission de titres secondaires	-	-	-	1 000	-
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	-	(10)	(1 500)	(1 130)
Émission d'actions privilégiées	-	-	-	-	600
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-	-	(631)
Émission d'actions ordinaires au comptant	21	16	2	54	19
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(65)	-	(270)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(9)	3	(5)	(7)	(4)
Dividendes versés	(487)	(476)	(444)	(1 429)	(1 299)
Frais liés à l'émission d'actions	-	-	-	-	(8)
	(475)	(522)	(457)	(2 152)	(2 453)
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs disponibles à la vente	(7 883)	(7 295)	(17 517)	(25 245)	(25 436)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	2 370	4 639	954	8 995	7 814
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	3 204	3 713	2 044	9 374	4 713
Rentrées nettes provenant des cessions	1 363	-	-	1 363	185
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(66)	21	(59)	(95)	(165)
	(1 012)	1 078	(14 578)	(5 608)	(12 889)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	61	(179)	135	12	281
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	121	(434)	(115)	(111)	504
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	2 821	3 255	3 313	3 053	2 694
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	2 942 \$	2 821 \$	3 198 \$	2 942 \$	3 198 \$
Intérêts versés au comptant	1 085 \$	699 \$	1 101 \$	2 987 \$	3 098 \$
Impôt sur le résultat payé au comptant	164	209	(3)	543	450
Intérêts et dividendes reçus au comptant	3 102	2 860	2 929	8 928	8 613

¹ Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

² Comprend des soldes soumis à restrictions de 410 M\$ (398 M\$ au 30 avril 2016 et 414 M\$ au 31 juillet 2015).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 24 août 2016.

1. Changements de méthodes comptables

a) Modifications des normes comptables

Il n'y a aucune norme comptable nouvelle ou modifiée que la CIBC doit adopter au cours du présent exercice.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence des normes suivantes, que nous adopterons après l'exercice 2016 :

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, publiée en mai 2014, remplace les lignes directrices précédentes, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La date d'entrée en vigueur initiale pour nous était le 1^{er} novembre 2017. Cependant, en juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter cette date d'une année. Les nouvelles lignes directrices proposent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes, des exigences liées à la comptabilisation des coûts de contrats et des exigences plus étendues quant aux informations quantitatives et qualitatives à fournir.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour nous. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les banques d'importance systémique nationale (BISN) adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'IASB. En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014.

L'IFRS 9 comporte trois principales sections : 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de leur comptabilisation initiale.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal sera déterminé en fonction du modèle économique choisi en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus à des fins de transaction » ou « évalués à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et en vue de les vendre » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG) pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés sur la base qu'ils sont « détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie » seront classés comme étant évalués au coût amorti.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'une désignation irrévocable soit faite pour classer l'instrument comme étant évalué à la JV-AERG pour les titres de participation. Tous les profits et pertes réalisés et latents à l'égard d'instruments pour lesquels une désignation irrévocable a été faite sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continuent d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014.

Les dérivés continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'IFRS 9.

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle des pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, le modèle des pertes de crédit attendues s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'application du modèle des pertes de crédit attendues aux instruments financiers non dépréciés exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle l'instrument financier est initialement comptabilisé, puis elles doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit lié à cet instrument financier a augmenté de façon importante depuis sa comptabilisation initiale. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, les entités doivent comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Pour les périodes ultérieures, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier diminue et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors les entités doivent de nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le modèle des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 exige également que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées à l'égard des actifs financiers qui sont évalués comme étant dépréciés.

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture ont été modifiées afin d'harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture.

L'IFRS 16, *Contrats de location*, publiée en janvier 2016, remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui représente pour nous le 1^{er} novembre 2019. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle applique également l'IFRS 15. Du point de vue du preneur, la nouvelle norme entraînera la comptabilisation au bilan de plusieurs contrats de location qui sont considérés comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, ce qui majorera le bilan par la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'une obligation locative au titre des paiements futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative remplaceront la charge au titre des contrats de location simple. La comptabilisation des contrats de location du point de vue du bailleur demeure pratiquement inchangée par rapport à l'IAS 17.

Les modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, publiées en juin 2016, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui signifie pour nous le 1^{er} novembre 2018, et l'adoption anticipée est permise. Le retraitement des données des périodes antérieures n'est pas requis. Les modifications de l'IFRS 2 précisent les exigences comptables relatives à certaines transactions dont le paiement est fondé sur des actions, en particulier i) les effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; ii) les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net pour les obligations relatives aux retenues d'impôt à la source; et iii) une modification des modalités et conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui a pour effet que la transaction, qui a été considérée comme étant réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

2. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	Total
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
	31 juill. 2016	31 oct. 2015	31 juill. 2016	31 oct. 2015	31 juill. 2016	31 oct. 2015	31 juill. 2016	31 oct. 2015
En millions de dollars, au								
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	342 \$	501 \$	- \$	- \$	342 \$	501 \$
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	1 944	2 566	9 002	7 780	-	-	10 946	10 346
Titres de participation de sociétés	34 168	31 728	434	712	41	46	34 643	32 486
Titres de créance de sociétés	-	-	1 948	2 083	-	-	1 948	2 083
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 094	701	538	565	1 632	1 266
	36 112	34 294	12 478	11 276	579	611	49 169	46 181
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	-	-	5 270	5 991	-	-	5 270	5 991
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	1 430	841	21 465	15 824	-	-	22 895	16 665
Titres de participation de sociétés	26	15	-	-	358	431	384	446
Titres de créance de sociétés	-	-	5 228	4 070	5	6	5 233	4 076
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	5 467	5 743	1 555	1 604	7 022	7 347
	1 456	856	32 160	25 637	1 918	2 041	35 534	28 534
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	-	-	60	57	-	-	60	57
Titres de créance de sociétés	-	-	101	99	-	-	101	99
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	101	111	101	111
	-	-	161	156	101	111	262	267
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	13 981	12 878	27	26	14 008	12 904
De change	-	-	11 649	10 739	-	-	11 649	10 739
De crédit	-	-	13	18	146	165	159	183
Sur actions	757	398	495	596	17	1	1 269	995
Sur métaux précieux	83	14	88	31	-	-	171	45
Autres dérivés sur marchandises	165	374	1 132	1 102	-	-	1 297	1 476
	1 005	786	27 358	25 364	190	192	28 553	26 342
Total des actifs financiers	38 573 \$	35 936 \$	77 769 \$	68 925 \$	2 788 \$	2 955 \$	119 130 \$	107 816 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ¹	- \$	- \$	(3 176) \$	(2 189) \$	(481) \$	(474) \$	(3 657) \$	(2 663) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 950)	(3 795)	(3 483)	(6 011)	-	-	(9 433)	(9 806)
	(5 950)	(3 795)	(6 659)	(8 200)	(481)	(474)	(13 090)	(12 469)
Dérivés								
De taux d'intérêt	-	-	(13 509)	(12 678)	(31)	(26)	(13 540)	(12 704)
De change	-	-	(13 053)	(11 976)	-	-	(13 053)	(11 976)
De crédit	-	-	(19)	(31)	(212)	(244)	(231)	(275)
Sur actions	(580)	(410)	(1 363)	(1 012)	(33)	(27)	(1 976)	(1 449)
Sur métaux précieux	(17)	(127)	(57)	(25)	-	-	(74)	(152)
Autres dérivés sur marchandises	(193)	(201)	(1 158)	(2 300)	-	-	(1 351)	(2 501)
	(790)	(738)	(29 159)	(28 022)	(276)	(297)	(30 225)	(29 057)
Total des passifs financiers	(6 740) \$	(4 533) \$	(35 818) \$	(36 222) \$	(757) \$	(771) \$	(43 315) \$	(41 526) \$

1) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 3 222 M\$ (2 375 M\$ au 31 octobre 2015), les passifs dérivés nets incorporés séparés de 154 M\$ (passifs dérivés nets incorporés séparés de 91 M\$ au 31 octobre 2015), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 12 M\$ (11 M\$ au 31 octobre 2015) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 269 M\$ (186 M\$ au 31 octobre 2015).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ce transfert a eu lieu et ils peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016, nous avons transféré une valeur de 2 G\$ du compte de négociation et un montant de néant de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 30 avril 2016, un montant de néant du compte de négociation et un montant de 818 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et, pour le trimestre clos le 31 juillet 2015, un montant de 234 M\$ de valeurs du compte de négociation et un montant de 1,4 G\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours du trimestre, un montant de 8 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés et des dérivés sur actions a été transféré du niveau 2 au niveau 3 en raison de changements concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant eu une incidence importante sur leur juste valeur (pour le trimestre clos le 30 avril 2016, un montant de néant au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2, pour le trimestre clos le 31 juillet 2015, un montant de 1 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2).

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, un profit net de 35 M\$ a été comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide de techniques d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché (perte nette de 23 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 et profit net de 36 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2015) et un profit net de 40 M\$ a été comptabilisé pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (profit net de 44 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1,2}								
31 juill. 2016											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés	51 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(11) \$	41 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	537	2	16	-	-	-	-	-	-	(17)	538
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	404	44	(3)	(36)	-	-	4	-	(55)	-	358
Titres de créance de sociétés	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 399	1	-	2	-	-	471	-	-	(318)	1 555
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	100	1	5	-	-	-	-	-	-	(5)	101
Dérivés											
De taux d'intérêt	26	-	1	-	-	-	-	-	-	-	27
De crédit	145	(4)	5	-	-	-	-	-	-	-	146
Sur actions	1	-	1	-	-	-	15	-	-	-	17
Total de l'actif	2 668 \$	44 \$	26 \$	(34) \$	- \$	- \$	490 \$	- \$	(55) \$	(351) \$	2 788 \$
Dépôts et autres passifs³											
	(452) \$	(5) \$	(35) \$	- \$	(7) \$	- \$	- \$	(9) \$	- \$	27 \$	(481) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(33)	-	2	-	-	-	-	-	-	-	(31)
De crédit	(216)	4	(6)	-	-	-	-	-	-	6	(212)
Sur actions	(33)	-	5	-	(1)	-	(4)	-	-	-	(33)
Total du passif	(734) \$	(1) \$	(34) \$	- \$	(8) \$	- \$	(4) \$	(9) \$	- \$	33 \$	(757) \$
30 avr. 2016											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés	47 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	51 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	567	2	(22)	-	-	-	-	-	-	(10)	537
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	438	1	(10)	(27)	-	-	7	-	(5)	-	404
Titres de créance de sociétés	6	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 443	1	-	(1)	-	-	106	-	(4)	(146)	1 399
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	115	1	(13)	-	-	-	-	-	-	(3)	100
Dérivés											
De taux d'intérêt	29	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	26
De crédit	169	(4)	(20)	-	-	-	-	-	-	-	145
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 815 \$	1 \$	(68) \$	(28) \$	- \$	- \$	116 \$	- \$	(9) \$	(159) \$	2 668 \$
Dépôts et autres passifs³											
	(448) \$	(6) \$	11 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(24) \$	- \$	15 \$	(452) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(29)	-	3	-	-	-	-	(7)	-	-	(33)
De crédit	(247)	4	27	-	-	-	-	-	-	-	(216)
Sur actions	(35)	-	5	-	-	-	(3)	-	-	-	(33)
Total du passif	(759) \$	(2) \$	46 \$	- \$	- \$	- \$	(3) \$	(31) \$	- \$	15 \$	(734) \$
31 juill. 2015											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	741 \$	90 \$	22 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(268) \$	585 \$
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	443	13	(1)	21	-	-	4	-	(20)	-	460
Titres de créance de sociétés	11	-	1	(3)	-	-	-	-	(2)	-	7
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	530	-	-	5	-	-	666	-	-	(58)	1 143
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	104	-	9	-	-	-	-	-	-	(1)	112
Dérivés											
De taux d'intérêt	28	-	2	-	-	-	-	-	-	-	30
De crédit	172	-	2	-	-	-	-	-	-	(1)	173
Sur actions	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Total de l'actif	2 031 \$	103 \$	35 \$	23 \$	- \$	- \$	670 \$	- \$	(22) \$	(328) \$	2 512 \$
Dépôts et autres passifs³											
	(732) \$	(94) \$	(1) \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	(6) \$	2 \$	276 \$	(554) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(28)	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	(30)
De crédit	(249)	-	(5)	-	-	-	-	-	-	-	(254)
Capitaux propres	(13)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(13)
Total du passif	(1 022) \$	(94) \$	(8) \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	(6) \$	2 \$	276 \$	(851) \$

1) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprendent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 306 M\$ (304 M\$ au 30 avril 2016 et 364 M\$ au 31 juillet 2015) et des passifs dérivés nets incorporés séparés de 175 M\$ (148 M\$ au 30 avril 2016 et 190 M\$ au 31 juillet 2015).

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1,2}								
31 juill. 2016											
Valeurs du compte de négociation											
Titres de participation de sociétés											
	46 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	- \$	(12) \$	41 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	565	6	5	-	-	-	-	-	-	(38)	538
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés											
	431	55	(19)	(44)	-	-	26	-	(91)	-	358
Titres de créance de sociétés											
	6	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	5
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	1 604	3	-	(4)	-	-	605	-	(4)	(649)	1 555
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières											
	111	2	(3)	-	-	-	-	-	-	(9)	101
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	26	-	1	-	-	-	-	-	-	-	27
De crédit											
	165	(29)	10	-	-	(29)	-	-	-	-	146
Sur actions											
	1	-	1	-	-	-	15	-	-	-	17
Total de l'actif	2 955 \$	37 \$	(3) \$	(48) \$	- \$	- \$	650 \$	- \$	(95) \$	(708) \$	2 788 \$
Dépôts et autres passifs³											
	(474) \$	(17) \$	(5) \$	- \$	(7) \$	3 \$	- \$	(43) \$	1 \$	61 \$	(481) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	(26)	-	2	-	-	-	-	(7)	-	-	(31)
De crédit											
	(244)	27	(3)	-	-	-	-	-	-	8	(212)
Sur actions											
	(27)	-	2	-	(1)	-	(7)	-	-	-	(33)
Total du passif	(771) \$	10 \$	(4) \$	- \$	(8) \$	3 \$	(7) \$	(50) \$	1 \$	69 \$	(757) \$
31 juill. 2015											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	759 \$	95 \$	56 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(325) \$	585 \$
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés											
	600	48	(3)	(69)	-	-	49	-	(165)	-	460
Titres de créance de sociétés											
	8	-	2	(2)	3	-	-	-	(4)	-	7
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires											
	622	-	-	8	-	-	734	-	-	(221)	1 143
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières											
	107	1	17	-	-	-	-	-	-	(13)	112
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	21	1	9	-	-	-	-	-	-	(1)	30
De crédit											
	204	(25)	(2)	-	-	-	-	-	-	(4)	173
Sur actions											
	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Total de l'actif	2 322 \$	120 \$	80 \$	(63) \$	3 \$	- \$	783 \$	- \$	(169) \$	(564) \$	2 512 \$
Dépôts et autres passifs³											
	(729) \$	(105) \$	(47) \$	- \$	- \$	24 \$	- \$	(39) \$	39 \$	303 \$	(554) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt											
	(21)	(1)	(9)	-	-	-	-	-	-	1	(30)
De crédit											
	(270)	25	(16)	-	-	-	-	-	-	7	(254)
Sur actions											
	(14)	-	(3)	-	-	-	(1)	-	1	4	(13)
Total du passif	(1 034) \$	(81) \$	(75) \$	- \$	- \$	24 \$	(1) \$	(39) \$	40 \$	315 \$	(851) \$

1) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance disponibles à la vente.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 306 M\$ (364 M\$ au 31 juillet 2015) et des passifs dérivés nets incorporés séparés de 175 M\$ (190 M\$ au 31 juillet 2015).

Informations quantitatives sur les données importantes inobservables et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes inobservables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 31 juillet 2016, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée inobservable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2015.

Passifs désignés à la juste valeur

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant des profits de 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (profits de 9 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015), des pertes de 3 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 ainsi que des profits cumulatifs de 3 M\$ (pertes cumulatives de 3 M\$ au 31 juillet 2015).

3. Acquisition et cession importantes

Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 29 juin 2016, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive visant l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (PrivateBank). PrivateBank est une banque commerciale du marché intermédiaire établie à Chicago qui offre des services bancaires privés et de gestion des avoirs.

La CIBC versera 18,80 \$ US en espèces et 0,3657 d'une action ordinaire de la CIBC pour chacune des actions ordinaires de PrivateBancorp. Selon le cours de clôture du 28 juin 2016 des actions ordinaires de la CIBC à la Bourse de New York (77,11 \$ US), la valeur totale de la transaction serait d'environ 3,8 G\$ US (4,9 G\$ CA) ou 47,00 \$ US par action ordinaire de PrivateBancorp au moment de l'annonce. La valeur définitive de la transaction pourrait changer, car elle dépend du i) cours de clôture de l'action ordinaire de la CIBC à la Bourse de New York à la date de clôture; ii) du nombre d'actions ordinaires en circulation à la date de clôture; et iii) des taux de change à la date de clôture, la contrepartie au comptant étant libellée en dollars américains.

La transaction devrait se conclure au cours du premier trimestre civil de 2017, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, notamment de l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des porteurs d'actions ordinaires de PrivateBancorp. Les résultats de PrivateBancorp ne seront consolidés avec les résultats de la CIBC qu'après la clôture de la transaction.

Vente d'un placement en actions

Le 19 mai 2016, nous avons conclu la vente de notre participation dans American Century Investments (ACI) à Nomura Holding America Inc. (Nomura) pour un produit de 1 045 M\$ US. Par conséquent, nous avons comptabilisé un profit à la vente, net des coûts de transaction connexes, de 428 M\$ (383 M\$ après impôt) dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs, qui comprenait le cumul des profits liés aux écarts de conversion, net des couvertures désignées, de 155 M\$ (141 M\$ après impôt), qui a été reclassé des autres éléments du résultat global.

Notre participation minoritaire dans ACI a été classée comme étant détenue en vue de la vente et évaluée à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon le montant le moins élevé, à la suite de l'annonce le 21 décembre 2015 que nous avons conclu une entente définitive avec Nomura visant la vente de notre participation minoritaire. Avant le 19 mai 2016, la valeur comptable de notre participation détenue en vue de la vente dans ACI était incluse dans les placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Nous avons également cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI après avoir classé la participation comme étant détenue en vue de la vente à la date de l'annonce.

4. Valeurs mobilières

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	31 juill. 2016				31 oct. 2015			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	6 799 \$	24 \$	(2) \$	6 821 \$	2 552 \$	1 \$	(9) \$	2 544 \$
Autres gouvernements canadiens	5 500	20	(4)	5 516	3 921	2	(13)	3 910
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	7 276	17	(3)	7 290	7 366	2	(9)	7 359
Gouvernements d'autres pays	3 271	17	(20)	3 268	2 860	10	(18)	2 852
Titres adossés à des créances hypothécaires	4 849	7	(5)	4 851	5 158	10	(5)	5 163
Titres adossés à des créances mobilières	2 170	3	(2)	2 171	2 179	12	(7)	2 184
Titres de créance de sociétés	5 230	13	(15)	5 228	4 084	4	(18)	4 070
Titres de créance de sociétés fermées	5	-	-	5	5	1	-	6
Titres de participation de sociétés ouvertes ¹⁾	11	19	-	30	10	7	-	17
Titres de participation de sociétés fermées	229	131	(6)	354	263	167	(1)	429
	35 340 \$	251 \$	(57) \$	35 534 \$	28 398 \$	216 \$	(80) \$	28 534 \$

1) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

Au 31 juillet 2016, le coût amorti de 246 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (250 valeurs au 31 octobre 2015) dépassait leur juste valeur de 57 M\$ (80 M\$ au 31 octobre 2015). Quarante-huit valeurs disponibles à la vente (vingt-huit valeurs au 31 octobre 2015) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 34 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2015). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

5. Prêts

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le					Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
			31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provision totale	Provision totale	Provision totale	Provision totale	Provision totale
Solde au début de la période	370 \$	1 548 \$	1 918 \$	1 894 \$	1 779 \$	1 762 \$	1 736 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	57	186	243	324	189	829	573
Radiations	(80)	(241)	(321)	(266)	(267)	(796)	(729)
Recouvrements	1	45	46	43	49	139	144
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(6)	(3)	(9)	(5)	(6)	(20)	(18)
Change et autres	7	12	19	(72)	57	(18)	95
Solde à la fin de la période	349 \$	1 547 \$	1 896 \$	1 918 \$	1 801 \$	1 896 \$	1 801 \$
Se compose de ce qui suit :							
Prêts	349 \$	1 431 \$	1 780 \$	1 800 \$	1 711 \$	1 780 \$	1 711 \$
Facilités de crédit inutilisées ¹	-	116	116	118	90	116	90

1) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

Prêts douteux

En millions de dollars, au				31 juill. 2016	31 oct. 2015
	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives ¹	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	513 \$	1 \$	173 \$	339 \$	385 \$
Prêts personnels	190	7	139	44	42
Entreprises et gouvernements	1 035	341	8	686	346
Total des prêts douteux^{2, 3}	1 738 \$	349 \$	320 \$	1 069 \$	773 \$

1) Comprennent la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 227 M\$ (1 116 M\$ au 31 octobre 2015) à l'égard des soldes et des engagements non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 totalisait 1 615 M\$ (1 430 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2015).

3) Des biens saisis de 17 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2015) étaient compris dans les autres actifs au bilan consolidé.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au				31 juill. 2016	31 oct. 2015
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 421 \$	871 \$	223 \$	3 515 \$	2 855 \$
Prêts personnels	606	156	25	787	692
Cartes de crédit	638	187	96	921	762
Entreprises et gouvernements	292	120	26	438	344
	3 957 \$	1 334 \$	370 \$	5 661 \$	4 653 \$

6. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 123 à 126 du Rapport annuel 2015.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. Dans le cas des deux programmes d'obligations sécurisées, les actifs n'appartiennent pas à la CIBC, mais plutôt au garant. Au 31 juillet 2016, notre programme structuré avait un solde de passif au titre d'obligations sécurisées de 1,0 G\$, d'une juste valeur de 1,0 G\$ (4,3 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,3 G\$) et notre programme législatif avait un solde de passif au titre d'obligations sécurisées de 13,1 G\$, d'une juste valeur de 13,1 G\$ (7,7 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de

7,7 G\$). Le passif au titre d'obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transférée au garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust, au 31 juillet 2016, un montant de 4,1 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 4,1 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,8 G\$) soutenait un passif au titre du financement connexe de 4,1 G\$, d'une juste valeur de 4,1 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 4,8 G\$).

Au cours de la période de lancement, nous fournissons de temps à autre aux fonds de placement gérés par la CIBC du capital de démarrage.

Au 31 juillet 2016, le total de l'actif et les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds de placement consolidés gérés par la CIBC s'établissaient à respectivement 144 M\$ et 73 M\$ (25 M\$ et néant au 31 octobre 2015).

Au 31 juillet 2016, le total de l'actif au titre de notre fonds monocédant et de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 5,4 G\$ (4,5 G\$ au 31 octobre 2015).

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Le risque maximal comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence du rajustement de l'évaluation du crédit n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au 31 juillet 2016	Fonds monocédant et multicédants	Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	Structures de placement sans transformation	Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	CIBC Capital Trust	Fonds de placement gérés par la CIBC	Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation
Actifs au bilan à leur valeur comptable¹								
Valeurs du compte de négociation	235 \$	151 \$	405 \$	10 \$	- \$	- \$	7 \$	531 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	2 361	-	-	-	-	3	-
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	101
Prêts	104	1 806	-	-	-	-	-	383
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	4	-	-	5	22	-	-
Dérivés ²	-	-	22	-	-	-	-	-
	339 \$	4 322 \$	427 \$	10 \$	5 \$	22 \$	10 \$	1 015 \$
31 octobre 2015	153 \$	3 490 \$	610 \$	13 \$	7 \$	- \$	9 \$	1 449 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable¹								
Dépôts	- \$	- \$	- \$	- \$	1 671 \$	- \$	- \$	- \$
Dérivés ²	-	-	-	-	-	-	-	189
	- \$	- \$	- \$	- \$	1 671⁴ \$	- \$	- \$	189 \$
31 octobre 2015	- \$	- \$	120 \$	- \$	1 680 \$	- \$	1 \$	213 \$
Risque maximal de perte, net des couvertures								
Placements et prêts	339 \$	4 322 \$	405 \$	10 \$	5 \$	22 \$	10 \$	1 015 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	244
Facilités de liquidités et de crédit et engagements	4 633 ³	1 907	-	-	75	-	28	57
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	-	(405)	-	-	-	-	(804)
	4 972 \$	6 229 \$	- \$	10 \$	80 \$	22 \$	38 \$	512 \$
31 octobre 2015	4 125 \$	4 475 \$	- \$	13 \$	82 \$	- \$	58 \$	548 \$

1) Excluent les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association.

2) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques. Excluent les dérivés de change, les dérivés de taux d'intérêt et les autres dérivés fournis dans le cours normal des activités de facilitation pour les clients.

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 2,1 G\$ (0,9 G\$ au 31 octobre 2015) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de 235 M\$ (59 M\$ au 31 octobre 2015) lié au placement direct dans les fonds multicédants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

4) Compte non tenu d'un montant de 1 M\$ (néant au 31 octobre 2015) détenu dans des positions de négociation à découvert.

Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent à la page 125 du Rapport annuel 2015.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	31 juill. 2016		31 oct. 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	20 172 \$	20 244 \$	21 793 \$	21 911 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ^{2, 3}	1 817	1 817	3 353	3 353
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières ^{2, 3}	19 278	19 278	16 864	16 864
	41 267 \$	41 339 \$	42 010 \$	42 128 \$
Valeur comptable des passifs associés ⁴	42 494 \$	42 785 \$	43 117 \$	43 337 \$

1) Comprennent un montant de 2,0 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2015) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 860 M\$ (770 M\$ au 31 octobre 2015) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

4) Comprend l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 28,9 G\$ de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes, d'une juste valeur de 29,0 G\$ (32,7 G\$ au 31 octobre 2015, d'une juste valeur de 32,8 G\$).

7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au	31 juill. 2016			31 oct. 2015	
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total	Total
Particuliers	11 195 \$	91 748 \$	42 788 \$	145 731 \$	137 378 \$
Entreprises et gouvernements ⁶	42 909	30 113	114 714	187 736	178 850
Banques	4 880	219	11 442	16 541	10 785
Emprunts garantis ⁷	-	-	39 565	39 565	39 644
	58 984 \$	122 080 \$	208 509 \$	389 573 \$	366 657 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				386 351 \$	364 282 \$
Désignés à leur juste valeur				3 222	2 375
				389 573 \$	366 657 \$
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				44 916 \$	41 614 \$
Établissements à l'étranger				3 795	3 583
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				270 691	253 989
Établissements à l'étranger				70 171	65 673
Fonds fédéraux américains achetés				-	1 798
				389 573 \$	366 657 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 101,4 G\$ (101,4 G\$ au 31 octobre 2015) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 22,5 G\$ (14,2 G\$ au 31 octobre 2015).

2) Nets de billets acquis de 1 928 M\$ (2 428 M\$ au 31 octobre 2015).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 1 671 M\$ (1 680 M\$ au 31 octobre 2015) au titre de billets émis à CIBC Capital Trust.

7) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

8. Titres secondaires

Le 3 août 2016, nous avons acheté et annulé une tranche de 21 M\$ (16 M\$ US) de nos débentures à taux variable échéant en 2084.

Le 26 janvier 2016, nous avons émis des débentures (titres secondaires) d'un capital de 1,0 G\$, à 3,42 %. Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 3,42 % par année (versé semestriellement) jusqu'au 26 janvier 2021. Par la suite, et ce, jusqu'au 26 janvier 2026, le taux des acceptations bancaires à 3 mois majoré de 2,57 % par année (versé trimestriellement) s'appliquera. Les débentures comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui est nécessaire pour que les débentures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. Par conséquent, les débentures sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur, tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres.

Le 2 novembre 2015, nous avons racheté la totalité de nos débentures à 3,15 % d'une valeur de 1,5 G\$ échéant le 2 novembre 2020. Conformément à leurs modalités, les débentures ont été rachetées à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus et impayés.

9. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	31 juill. 2016		30 avr. 2016		31 juill. 2015		31 juill. 2016		31 juill. 2015	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	394 678 508	7 792 \$	395 178 821	7 786 \$	397 262 116	7 803 \$	397 291 068	7 813 \$	397 021 477	7 782 \$
Émission en vertu de :										
Régimes d'options sur actions	167 676	15	210 947	18	27 023	2	618 955	53	259 255	22
Régime d'achat d'actions par les employés (RAAE) ¹⁾	86 248	8	-	-	-	-	86 248	8	-	-
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(737 800)	(15)	-	-	(3 081 300)	(61)	-	-
Actions autodétenues	(94 181)	(9)	26 540	3	(54 934)	(5)	(76 720)	(7)	(46 527)	(4)
Solde à la fin de la période	394 838 251	7 806 \$	394 678 508	7 792 \$	397 234 205	7 800 \$	394 838 251	7 806 \$	397 234 205	7 800 \$

1) À partir du 29 juin 2016, les cotisations salariales au RAAE au Canada ont servi à acheter des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Auparavant, ces actions étaient acquises sur le marché libre.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2015, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 17 septembre 2016.

Le 5 janvier 2016, nous avons annoncé que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario avait émis une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat (l'« ordonnance ») autorisant la CIBC à racheter jusqu'à 2 666 667 actions ordinaires de la CIBC par voie d'accords privés auprès d'un vendeur indépendant. La Bourse de Toronto a également accepté une modification de l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires afin d'autoriser la CIBC à effectuer des rachats d'actions ordinaires par voie d'accords privés en vertu de l'ordonnance. Ces rachats devaient être effectués à un prix inférieur au prix courant de marché et devaient avoir lieu avant le 29 mars 2016. Dans le cadre de l'ordonnance, 1 400 000 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation le 8 janvier 2016 en vertu d'un accord privé à un cours moyen de 86,94 \$, pour un total de 122 M\$.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016, nous n'avons racheté aucune action en vertu de cette offre. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation 3 081 300 actions ordinaires supplémentaires en vertu de l'offre à un cours moyen de 87,50 \$, pour un total de 270 M\$. Depuis le début de cette offre, nous avons racheté aux fins d'annulation 3 197 200 actions ordinaires à un cours moyen de 87,83 \$, pour un total de 281 M\$.

Fonds propres réglementaires et ratios de levier selon de Bâle III

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissaient comme suit :

En millions de dollars, au		31 juill. 2016	31 oct. 2015
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		19 910 \$	19 147 \$
Fonds propres de première catégorie	A	21 764	20 671
Total des fonds propres		25 154	24 538
Actif pondéré en fonction du risque (APR)		170 333	163 867
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,7 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,8 %	12,6 %
Ratio du total des fonds propres		14,8 %	15,0 %
Expositions du ratio de levier	B	537 779 \$	503 504 \$
Ratio de levier	A/B	4,0 %	4,1 %
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		18 345 \$	16 829 \$
Fonds propres de première catégorie	C	20 862	19 520
Total des fonds propres		24 311	23 434
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		168 077	156 107
APR aux fins des fonds propres de première catégorie		168 407	156 401
APR aux fins du total des fonds propres		168 690	156 652
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		10,9 %	10,8 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,4 %	12,5 %
Ratio du total des fonds propres		14,4 %	15,0 %
Expositions du ratio de levier	D	537 172 \$	502 552 \$
Ratio de levier	C/D	3,9 %	3,9 %

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le						
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015		
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	47 \$	46 \$	52 \$	3 \$	3 \$	4 \$	139 \$	156 \$	9 \$	10 \$
Coût des services passés	1	-	-	-	-	-	1	1	-	-
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(7)	(6)	(2)	7	7	7	(19)	(3)	21	22
Frais d'administration liés aux régimes	1	2	2	-	-	-	4	4	-	-
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net	42 \$	42 \$	52 \$	10 \$	10 \$	11 \$	125 \$	158 \$	30 \$	32 \$

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Régimes à cotisations définies	5 \$	6 \$	4 \$	16 \$	15 \$
Régimes de retraite d'État ¹	25	24	24	73	73
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	30 \$	30 \$	28 \$	89 \$	88 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des E. U.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le						
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015		
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(463) \$	(137) \$	320 \$	(35) \$	(13) \$	44 \$	(837) \$	(42) \$	(65) \$	12 \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	295	136	(63)	-	-	-	287	219	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(167) \$	(1) \$	257 \$	(35) \$	(13) \$	44 \$	(549) \$	177 \$	(65) \$	12 \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année. Les montants excluent la réévaluation nette des profits ou des pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à l'égard des filiales non significatives totalisant des pertes de néant pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (pertes de 1 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 et néant pour le trimestre clos le 31 juillet 2015) et des profits de 7 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015).

11. Impôt sur le résultat

Enron

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait commencer à la fin de 2017.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 189 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberaient.

Déduction pour dividendes reçus

En juin 2016, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 118 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par la nouvelle cotisation ont été reçus s'apparentent à celles qui étaient prévues dans les règles proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. La CIBC est persuadée que sa position fiscale était appropriée et entend contester vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers.

12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2016	30 avr. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 435 \$	936 \$	973 \$	3 348 \$	2 800 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	9	10	11	28	36
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 426 \$	926 \$	962 \$	3 320 \$	2 764 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	394 753	394 679	397 270	395 459	397 199
Résultat de base par action	3,61 \$	2,35 \$	2,42 \$	8,40 \$	6,96 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 426 \$	926 \$	962 \$	3 320 \$	2 764 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	394 753	394 679	397 270	395 459	397 199
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	575	471	558	516	631
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilués en circulation (en milliers)	395 328	395 150	397 828	395 975	397 830
Résultat dilué par action	3,61 \$	2,35 \$	2,42 \$	8,38 \$	6,95 \$

¹ Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 572 628 options en cours (1 621 006 au 30 avril 2016 et 825 715 au 31 juillet 2015) à un prix d'exercice moyen pondéré de 102,33 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (99,14 \$ au 30 avril 2016 et 100,44 \$ au 31 juillet 2015) et du nombre moyen de 1 284 222 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 99,83 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (nombre moyen de 739 675 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 100,46 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à cette date, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,4 G\$ au 31 juillet 2016. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 juillet 2016 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2015 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015 :

- *Catucci v. Valeant Pharmaceuticals International Inc., et al.* : En mars 2016, un projet de recours collectif a été déposé devant la Cour supérieure du Québec au nom des acheteurs d'actions de Valeant Pharmaceuticals International Inc. contre l'émetteur, ses dirigeants et ses administrateurs, ses auditeurs et le syndicat de prise ferme de l'égard de six appels publics à l'épargne réalisés entre 2013 et 2015. Marchés mondiaux CIBC inc. faisait partie du syndicat de prise ferme de trois de ces appels publics à l'épargne (prise ferme de 1,5 % d'un placement de 1,6 G\$ US en juin 2013, de 1,5 % d'un placement de 900 M\$ US en décembre 2013 et de 0,625 % d'un placement de 5,25 G\$ US et de 1,5 G€ en mars 2015). Le projet de recours collectif allègue que Valeant et les autres défendeurs ont fait de fausses déclarations, y compris dans les prospectus visant les appels publics à l'épargne, sur les relations de Valeant avec diverses « pharmacies spécialisées » qui agissaient prétendument de façon inappropriée dans le cadre de la distribution des produits de Valeant, ce qui a fait gonfler artificiellement les résultats d'exploitation, les produits et le cours de l'action de Valeant pendant la période concernée. En juillet 2016, un projet de recours collectif similaire (*Potter v. Valeant Pharmaceuticals International Inc., et al.*) a été déposé devant la Cour fédérale du New Jersey.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : L'appel de la CIBC concernant la décision de certification dans l'affaire *Sherry* a été entendu en avril 2016. En juin 2016, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a partiellement accueilli l'appel, certaines causes d'action

ayant été radiées. La cause demeure certifiée à titre de recours collectif. Aucune des parties n'a présenté une demande d'autorisation de pourvoi devant la Cour suprême du Canada.

- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit* – Litige quant aux frais d'interchange : Le procès dans l'affaire *Watson* devrait commencer en septembre 2018.
- *Recours collectif relatif à la protection des créanciers (Barbero)* : La motion en certification du recours collectif est prévue pour février 2017.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : En janvier 2016, la CIBC a déposé sa réponse et sa demande reconditionnelle. En mars 2016, Cerberus a déposé une requête en jugement sommaire et a demandé la suspension des interrogatoires préalables. En avril 2016, la Cour a ordonné aux parties de commencer des interrogatoires préalables limités. La Cour n'a pas encore exigé que la CIBC réponde à la requête en jugement sommaire.
- *Banque Canadienne Impériale de Commerce c. Green* : En décembre 2015, la Cour suprême du Canada a confirmé la décision de la Cour d'appel de l'Ontario autorisant la cause à titre de recours collectif certifié.

Outre les faits nouveaux mentionnés ci-dessus, nous avons comptabilisé une hausse de 77 M\$ au titre de nos provisions pour les procédures judiciaires dans Siège social et autres au cours du deuxième trimestre de 2016. Les variations des provisions au cours du premier et du troisième trimestres de 2016 n'étaient pas importantes.

De plus, après l'annonce de l'acquisition proposée de Private Bancorp, Inc., décrite à la note 3, trois projets de recours collectif ont été déposés au nom des actionnaires de PrivateBancorp, Inc. devant la Circuit Court du Comté de Cook, en Illinois : *Solak v. Richman, et al., Parshall v. PrivateBancorp, Inc., et al., et Griffin v. PrivateBancorp, Inc., et al.* Dans toutes les causes, PrivateBancorp, Inc. ainsi que les membres de son conseil d'administration sont désignés à titre de défendeurs, les demandeurs prétendant que les administrateurs ont manqué à leurs obligations fiduciaires relativement à la transaction. Dans l'une de ces causes (*Griffin*), le demandeur fait de plus valoir que PrivateBancorp, Inc. a aidé et encouragé ces manquements présumés de la part de ses administrateurs. Dans deux de ces causes (*Parshall* et *Griffin*), la CIBC est également désignée à titre de défenderesse, les demandeurs estimant que celle-ci a, elle aussi, aidé et encouragé ces manquements. Il est allégué de façon générale que la transaction est le fruit d'un processus vicié, que le prix n'est pas juste et que certaines dispositions de la convention de fusion pourraient notamment dissuader un acquéreur potentiel de déposer une offre concurrente. Les demandeurs demandent une injonction et d'autres mesures, dont des dommages-intérêts. La CIBC juge que les demandes et les allégations sont sans fondement et que des moyens de droit et de fait peuvent être opposés à ces demandes.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2015, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2015.

Restructuration

Au cours de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 296 M\$ (225 M\$ après impôt) dans Siège social et autres. Les charges avaient surtout trait à des indemnités de départ et comprenaient le Programme Clarté, une priorité à l'échelle de la Banque destinée à simplifier nos activités. Les charges comprenaient également des coûts de restructuration liés à FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), ce qui comprend des coûts liés à la vente des opérations bancaires au Belize de CIBC FirstCaribbean. Au 31 juillet 2016, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 141 M\$. La baisse de la provision au cours du trimestre clos le 31 juillet 2016 est associée à des paiements effectués pour régler une tranche de l'obligation. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 31 juillet 2016 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra en grande partie de chacun des faits et des circonstances.

14. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une solide équipe composée de conseillers et de directeurs relationnels présents dans nos centres bancaires ou grâce à nos solutions d'accès à distance, comme nos conseillers mobiles et nos services bancaires par téléphone, en direct ou mobiles.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs ainsi que des solutions de placements intégrés afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis. Le poste Divers comprend les résultats d'ACI. Pour plus de précisions sur la vente de notre participation minoritaire dans ACI, se reporter à la note 3.

Marchés des capitaux offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers mondiaux, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Technologie et opérations, Finance (y compris Trésorerie), Administration, Gestion du risque et Vérification interne, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015.

Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2016. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

- Dans les secteurs d'activité des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, compris dans Marchés des capitaux, et des Services bancaires aux entreprises, compris dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la segmentation de notre clientèle a été redéfinie de façon à renforcer notre stratégie focalisée sur les clients, ce qui a permis d'assurer un niveau de spécialisation et d'expertise sectorielles plus élevé, et ce, tout en élargissant les zones desservies. Nous avons transféré les comptes des clients en conséquence entre ces secteurs d'activité.

- La méthode de fixation des prix de cession interne utilisée par le groupe Trésorerie pour que soient portés au débit ou au crédit des unités d'exploitation stratégique respectivement les coûts et les profits liés aux actifs et aux passifs au titre du financement a été améliorée afin qu'elle soit mieux adaptée à nos modèles de risque de liquidité.

De plus,

Dans Marchés des capitaux :

- Les produits tirés de la souscription de titres de créance et de titres de participation, auparavant répartis entre les secteurs d'activité Marchés CIBC, réseau mondial et Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, ont été transférés de manière à être intégralement présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement.

Dans Gestion des avoirs :

- Le secteur des Services consultatifs de gestion de patrimoine, dont les résultats étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité de gestion d'actifs, a été transféré au secteur de courtage de détail.
- Le secteur « Divers » a été créé afin d'inclure les résultats d'ACI, auparavant présentés dans le secteur de gestion d'actifs.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill.	Produits nets d'intérêts¹	1 572 \$	50 \$	549 \$	(58) \$	2 113 \$
2016	Produits autres que d'intérêts	536	1 105	257	125	2 023
	Produits intersectoriels²	117	(120)	3	-	-
	Total des produits¹	2 225	1 035	809	67	4 136
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	197	-	47	(1)	243
	Amortissement et perte de valeur³	21	6	1	87	115
	Charges autres que d'intérêts	1 100	432	369	202	2 103
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	907	597	392	(221)	1 675
	Impôt sur le résultat¹	241	91	88	(186)	234
	Résultat net (perte nette)	666 \$	506 \$	304 \$	(35) \$	1 441 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	6 \$	6 \$
	Actionnaires	666	506	304	(41)	1 435
	Actif moyen⁴	268 017 \$	4 099 \$	165 220 \$	74 589 \$	511 925 \$
30 avr.	Produits nets d'intérêts¹	1 513 \$	50 \$	523 \$	(49) \$	2 037 \$
2016	Produits autres que d'intérêts	526	646	225	197	1 594
	Produits intersectoriels²	111	(113)	2	-	-
	Total des produits¹	2 150	583	750	148	3 631
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	-	81	44	324
	Amortissement et perte de valeur³	25	7	2	78	112
	Charges autres que d'intérêts	1 080	425	349	276	2 130
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	846	151	318	(250)	1 065
	Impôt sur le résultat¹	194	38	66	(174)	124
	Résultat net (perte nette)	652 \$	113 \$	252 \$	(76) \$	941 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	652	113	252	(81)	936
	Actif moyen⁴	261 482 \$	4 755 \$	160 462 \$	75 709 \$	502 408 \$
31 juill.	Produits nets d'intérêts¹	1 487 \$	52 \$	496 \$	(14) \$	2 021 \$
2015⁵	Produits autres que d'intérêts	516	694	192	97	1 499
	Produits intersectoriels²	115	(118)	3	-	-
	Total des produits¹	2 118	628	691	83	3 520
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	165	-	10	14	189
	Amortissement et perte de valeur³	23	6	2	81	112
	Charges autres que d'intérêts	1 073	437	337	220	2 067
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	857	185	342	(232)	1 152
	Impôt sur le résultat¹	227	45	77	(175)	174
	Résultat net (perte nette)	630 \$	140 \$	265 \$	(57) \$	978 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	630	140	265	(62)	973
	Actif moyen⁴	245 303 \$	4 868 \$	142 399 \$	65 204 \$	457 774 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 142 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 (respectivement 120 M\$ et 131 M\$ pour les trimestres clos les 30 avril 2016 et 31 juillet 2015), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprendent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le		Services bancaires				Total CIBC
		– détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	
31 juill. 2016	Produits nets d'intérêts¹	4 619 \$	152 \$	1 609 \$	(124) \$	6 256 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 604	2 417	625	452	5 098
	Produits intersectoriels²	342	(350)	8	-	-
	Total des produits¹	6 565	2 219	2 242	328	11 354
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	559	-	153	117	829
	Amortissement et perte de valeur³	70	19	4	240	333
	Charges autres que d'intérêts	3 253	1 290	1 061	687	6 291
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 683	910	1 024	(716)	3 901
	Impôt sur le résultat¹	681	172	224	(540)	537
	Résultat net (perte nette)	2 002 \$	738 \$	800 \$	(176) \$	3 364 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	16 \$	16 \$
	Actionnaires	2 002	738	800	(192)	3 348
	Actif moyen⁴	262 220 \$	4 615 \$	161 077 \$	74 996 \$	502 908 \$
31 juill. 2015 ⁵	Produits nets d'intérêts ¹	4 351 \$	152 \$	1 410 \$	(41) \$	5 872 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 545	2 050	632	274	4 501
	Produits intersectoriels ²	334	(341)	7	-	-
	Total des produits ¹	6 230	1 861	2 049	233	10 373
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	507	(1)	32	35	573
	Amortissement et perte de valeur ³	69	19	4	234	326
	Charges autres que d'intérêts	3 140	1 318	1 002	692	6 152
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 514	525	1 011	(728)	3 322
	Impôt sur le résultat ¹	656	129	235	(510)	510
	Résultat net (perte nette)	1 858 \$	396 \$	776 \$	(218) \$	2 812 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	12 \$	12 \$
	Actionnaires	1 858	396	776	(230)	2 800
	Actif moyen ⁴	241 449 \$	4 743 \$	140 421 \$	61 507 \$	448 120 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de 377 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (391 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant–secteur client–distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2016.

15. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2015 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

Catégories comptables		Portefeuilles selon Bâle									
		Approche fondée sur les notations internes avancée et approche standard									
En millions de dollars, au		Expositions aux entreprises			Expositions au commerce de détail			Titrisation d'actifs	Montant total assujéti au risque de crédit	Non assujéti au risque de crédit	Total au bilan consolidé
		aux entreprises	aux entités souveraines	aux banques	Expositions au crédit personnel – immobilier	commerce de détail renouvelables	Autres risques liés au portefeuille de détail				
31 juill. 2016	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	208 \$	9 411 \$	1 683 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	11 302 \$	1 826 \$	13 128 \$
	Valeurs mobilières	2 239	28 815	2 788	-	-	-	2 925	36 767	48 198	84 965
	Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	-	-	5 317	-	-	-	-	5 317	-	5 317
	Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	12 582	5 015	13 546	-	-	-	-	31 143	-	31 143
	Prêts	60 601	2 623	4 475	197 894	21 108	10 365	2 284	299 350	1 199	300 549
	Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 780)	(1 780)
	Dérivés	5 401	7 367	15 785	-	-	-	-	28 553	-	28 553
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 741	1 609	154	-	-	-	-	13 504	-	13 504
	Autres actifs	483	736	6 641	149	31	17	2	8 059	11 052	19 111
	Total du risque de crédit	93 255 \$	55 576 \$	50 389 \$	198 043 \$	21 139 \$	10 382 \$	5 211 \$	433 995 \$	60 495 \$	494 490 \$
31 oct. 2015	Total du risque de crédit	85 638 \$	54 032 \$	44 739 \$	185 381 \$	20 435 \$	10 030 \$	4 857 \$	405 112 \$	58 197 \$	463 309 \$

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 861-5743 ou par courriel, à l'adresse investorrelations@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-4523 ou par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le jeudi 25 août 2016, à 8 h HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 8696193#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 866 696-5910, code d'accès 6808864#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 1^{er} septembre 2016. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 1143874#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 3554469#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du troisième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 25 août 2016, à 8 h HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Assemblée annuelle : L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 6 avril 2017 à Ottawa, en Ontario.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes par renvoi.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie CST, C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@canstockta.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie CST par téléphone, au 416 682-3860, ou au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par télécopieur, au 1 888 249-6189.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
2 mai 2016	100,70 \$	
1 ^{er} juin 2016	101,00 \$	
4 juillet 2016	97,00 \$	
28 juillet 2016		99,25 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : Commerce Court, Toronto (Ontario) Canada M5L 1A2 416 980-2211
www.cibc.com/francais